

Saint Samuel

1878-2003



de Horton

Feuille de garde du début

Partie du village vers 1940... À gauche, l'école du village et la maison de monsieur Benjamin Bergeron. À droite, l'écurie municipale.

Feuille de garde de la fin

Saint-Samuel, en 2003

**Édition
et conception** Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée
780, rue King Ouest, bureau 220
Sherbrooke (Québec) J1H 1R7
(819) 569-8631

Infographie Préimpression Ad Hoc Le Groupe inc.

Impression Imprimerie DEBESCO

ISBN: 2-923034-04-X

Dépôt légal: 4^e trimestre 2003
Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction réservés
ÉDITIONS LOUIS BILODEAU & FILS LTÉE
© MMIII



Sa Sainteté' Jean Paul II

accorde sa paternelle

Bénédition Apostolique àu

Curé et aux Paroissiens et aux Paroissiennes
de Saint-Samuel de Horton (Diocèse de Nicolet)

à l'occasion du 125^e Anniversaire de leur Paroisse

et invoque, par l'intercession de la Sainte Vierge
una nouvelle abondance des grâces divines

Ex Aedibus Vaticanis, die 18.2.2003

J. Omari Reart

Archiepiscopus

Legationis Apostolicæ



Message de notre évêque



*Aux paroissiennes et paroissiens de Saint-Samuel de Horton
Dans un climat de joie, vous célébrez cette année
le cent-vingt-cinquième anniversaire de l'érection civile de votre paroisse
proclamée le 9 mars 1878.
Cet anniversaire est une occasion privilégiée pour revoir le chemin parcouru,
pour rendre hommage au dévouement et à la générosité
de centaines de personnes qui, par leur engagement,
ont bâti votre communauté chrétienne.
Vous célébrez la foi de vos ancêtres, mais aussi la foi qui vous anime aujourd'hui.
que ce centenaire vous permette de saisir les nouveaux appels
que vous lance le Seigneur pour que votre communauté chrétienne
soit de plus en plus dynamique et fraternelle!
Elle le sera dans la mesure où chaque personne assumera sa part de responsabilité.
Et ne l'oublions pas, le Seigneur sera toujours là.*

Je vous assure de mon amitié « dans la tendresse de Jésus-Christ ».

+ Raymond St-Gelais

† Raymond St-Gelais
évêque de Nicolet

Message de notre curé



Chers amis,

*Je suis heureux de me joindre à vous pour célébrer
le 125^e anniversaire de l'érection civile de la paroisse Saint-Samuel de Horton.*

*Ces fêtes sont l'occasion de nous souvenir de ces hommes et de ces femmes
qui ont choisi de s'établir dans ce coin de pays pour
défricher la terre, développer le commerce, fonder une famille
et édifier une communauté dynamique et prospère.*

*Je veux souligner particulièrement le courage et la détermination
de nos ancêtres qui ont jeté les fondations de notre communauté.*

Que de labeur déployé, que de travail accompli durant toutes ces années.

*Je veux aussi témoigner de la foi chrétienne de ces personnes
qui a été soutenue par plusieurs prêtres et qui s'est manifestée
dans l'accueil, l'amour fraternel, l'entraide et l'espérance
au moment des temps d'épreuve.*

*Je souhaite que ces fêtes soient une grande fête de famille qui fasse grandir
le sentiment d'appartenance et l'attachement à notre communauté.*

*Je prie Dieu de nous aider à préserver cette fierté qui fait notre force
et à entretenir notre foi en l'avenir pour faire face
aux nombreux défis qui se présentent à nous*

Avec tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Genest'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

*André Genest
curé*

Message de la Gouverneure générale



RIDEAU HALL

J'ai le plaisir de transmettre mes cordiales salutations et mes plus sincères félicitations aux citoyens et citoyennes de Saint-Samuel de Horton qui célèbrent le 125^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Saint-Samuel-de-Horton, comme bien d'autres municipalités, a connu des débuts modestes. Ses fondateurs ont travaillé avec acharnement et courage pour donner forme à leurs rêves, soit connaître la prospérité, assurer le bien-être et l'avenir de leurs enfants et créer une communauté où il ferait bon vivre. Ils ont vu leurs efforts couronnés de succès, non seulement parce qu'ils étaient déterminés à réussir mais parce que, fidèles aux valeurs de leurs ancêtres, ils avaient compris qu'ils n'y parviendraient pas sans établir entre eux de solides liens d'entraide et de solidarité.

Vous êtes fiers avec raison de votre municipalité actuelle et de son dynamisme, mais en tant qu'héritiers de ces bâtisseurs, vous leur êtes redevables. Je suis certaine que vous vous efforcez non seulement de préserver leur mémoire, mais de faire vôtres et de transmettre à votre tour les grandes valeurs qui ont guidé leurs actions.

Je souhaite que cet important anniversaire contribue à resserrer les liens qui vous unissent et stimule votre confiance en l'avenir de Saint-Samuel-de-Horton.

Adrienne Clarkson
Gouverneure Générale du Canada

Message du Premier Ministre fédéral



Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 125^e anniversaire de Saint-Samuel.

Pendant 125 ans, les résidents de Saint-Samuel de Horton ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures.

Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lieu les promesses de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je suis persuadé que Saint-Samuel de Horton continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux.

Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.

Jean Chrétien
Premier Ministre du Canada
Ottawa 2003

Message du député fédéral

La paroisse de Saint-Samuel fête cette année son 125^e anniversaire d'existence.

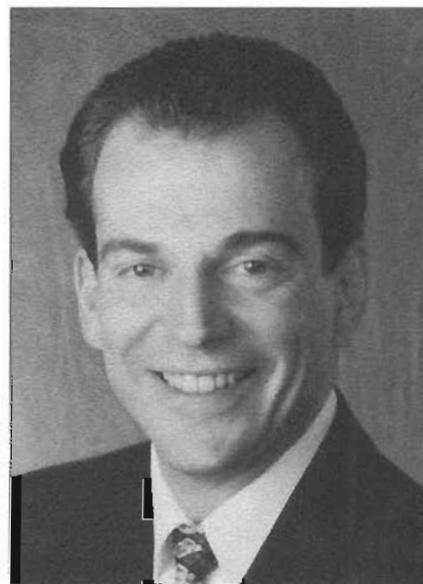
C'est donc avec un immense plaisir que je me joins à vous afin d'offrir mes plus sincères félicitations.

On ne peut passer sous silence cet événement de grande envergure, qui au fil des décennies a marqué l'histoire de votre belle municipalité, de votre paroisse avec ses souvenirs et ses nouveaux défis.

À la mémoire du passé qui est garant du futur, je réitère donc mes vœux afin que l'avenir de votre paroisse soit des plus prometteur.

Très sincèrement!

André Bachand
Député de Richmond-Arthabaska



Message du Lieutenant-gouverneur du Québec



Chaque village, chaque paroisse du Québec possède un précieux trésor nommé Histoire. Quelle qu'en soit la source, qu'elle soit inspirée d'une légende, d'un fait vécu ou d'un grand personnage, l'Histoire représente la toile de fond sur laquelle les pionniers sont venus broder les tout premiers points autour d'un clocher, d'un canton, d'un coin de paradis. Avec le temps, les couleurs locales ont rempli le paysage et la vie y a tissé les liens de ses familles. Cette année, vous vous rassemblez à Saint-Samuel de Horton devant une œuvre riche de 125 ans de travail, de création et d'harmonie. La nature vous inspire encore et vous vous y réalisez pleinement. Que vos célébrations de fête vous permettent des rassemblements fraternels, nombreux prétextes à la joie, à l'évocation du passé, à la mise en valeur du patrimoine et de l'héritage culturel. Bonnes rencontres!

A handwritten signature in cursive script, reading 'Lise Thibault'.

*Lise Thibault
Lieutenant-gouverneur du Québec*

*Saint-Samuel
125^e anniversaire de fondation*

Message du Premier Ministre provincial



Il me fait plaisir de souligner le 125^e anniversaire de la municipalité de Saint-Samuel de Horton.

Je désire particulièrement saluer sa population. Le Québec moderne s'est bâti à partir des forces de ses régions, de ses villes, de ses villages et des gens qui les habitent.

À travers leur histoire, leur économie, leurs réussites, les régions constituent les fondements du Québec que l'on connaît et contribuent à son épanouissement.

Je vous offre donc mes sincères félicitations et vous souhaite d'excellentes célébrations à l'occasion de cet anniversaire

Jean Charest
Premier Ministre du Québec

Québec

Message du député provincial

Chers amis de Saint-Samuel de Horton

À titre de député du comté de Richmond, je suis heureux de souligner le 125^e anniversaire de fondation de la municipalité de la paroisse de Saint-Samuel de Horton.

Riche en signification historique, cet événement témoigne de la participation de ceux et celles qui ont contribué à l'édification d'une communauté où il fait bon vivre.

Il met aussi en relief votre dynamisme et votre attachement à ce beau coin de pays, ainsi que votre volonté de poursuivre l'œuvre entreprise par vos ancêtres.

Soyez assurés que je partage cette fierté bien légitime qui vous habite à l'occasion de ce 125^e anniversaire et à toutes et à tous, j'adresse mes chaleureuses félicitations et offre mes vœux de prospérité et de succès pour l'avenir.



Yvon Vallières
Député de Richmond



Message du Préfet de la MRC d'Arthabaska



Les célébrations du 125^e anniversaire de Saint-Samuel évoquent de précieux souvenirs et, du même souffle, offrent une occasion privilégiée à chacun d'entre vous de divulguer aux vôtres l'héroïsme de vos ancêtres. Ces pionniers ont mis tant d'énergie à bâtir non seulement une paroisse, mais une collectivité riche et respectueuse des grands principes de partage qui vous animent. Ses terres planes, le développement de ses entreprises, et l'esprit de solidarité régionale font de Saint-Samuel un joyau dans la MRC d'Arthabaska. Saint-Samuel répond à ce goût de l'excellence que nous recherchons tous. Je vous félicite cordialement pour ces pages glorieuses du passé.

Marcel Lévesque
Préfet de la MRC d'Arthabaska

Municipalité de Saint-Samuel

*C'est avec plaisir et fierté, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel,
que j'exprime mes sentiments de respect et d'admiration à ces femmes et
à ces hommes qui ont été les pionniers de la municipalité.
Je salue aussi les descendants de ces premiers arrivants
qui ont fait de notre patelin ce qu'il est maintenant.
Je veux saluer aussi ceux qui avec le temps sont venus d'ailleurs
enrichir notre communauté pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui.
Je félicite et remercie les gens qui ont travaillé bénévolement à la réalisation de cet album
Ce recueil de souvenirs sera par sa lecture un retour dans le temps.
Bon 125^e à Saint-Samuel, car les connaissances du passé
sont très utiles pour décider de l'avenir.
Félicitations aux organisateurs des différents événements au cours de l'année
et à tous de très heureuses célébrations.*

René Mongrain, maire



Conseil municipal. Les conseillers et conseillères (de gauche à droite): Aimé Grandmont, Gilles Beurivage, Sandra Lampron, Pierrette Doucet, Richard Constant et Christian Bergeron (en médaillon). Assis: René Mongrain, maire

Mot du Président du 125^e

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Déjà arrivés aux festivités du 125^e. Lorsque le projet a débuté, il y a deux ans, nous voulions trouver une façon de dire aux gens qui sont partis « Revenez donc nous voir ! ». De dire à ceux qui vivent ici « Aidez-nous à garder notre village agréable ! » et de constater, vu de l'intérieur ou de l'extérieur, qu'il fait bon de vivre à Saint-Samuel.

Le 125^e, c'est l'occasion rêvée pour faire connaître notre beau village afin d'augmenter notre population!

Au moment où j'écris ces lignes, quelques activités ont eu lieu et notre objectif est déjà atteint!

Nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à nos pionniers et surtout pour fraterniser entre nous.

Feuilleter ces pages vous donnera l'occasion de voir ou revoir 125 ans d'histoire. Dans quelques années, même poussiéreux, c'est le sourire aux lèvres que nous et nos enfants le regarderont encore en disant :

« En 2028, j'aimerais bien y être avec ma petite famille. »

Longue vie à Saint-Samuel!

*Donnald Massé,
président de Saint-Samuel 125^e*



Assis: Donnald Massé, président. Debout: Yvan Bergeron, Danielle Levasseur, Sandra Lampron, Guylaine Bergeron et Armande Denoncourt. En médaillon: Francis Bergeron



Message du Comité de l'album

*Hier est de l'histoire,
demain est un mystère et
aujourd'hui est un cadeau.*

Ici, il sera relatée notre histoire.

Le mot *histoire* signifie une multitude de choses. Tout dépend de la perception que l'on a de ce mot. Pour moi, le mot *histoire* raconte les gens qui sont passés à Saint-Samuel, ceux qui y ont demeuré, ceux qui y vivent et ceux qui y viendront après nous, soit nos enfants et leurs enfants.

Voici le résultat d'une fouille dans différentes archives, plusieurs souvenirs des membres de notre paroisse et de ceux qui sont allés habiter ailleurs. Je ne suis pas historienne et encore moins écrivaine. Mais j'ai relaté ce que bien des personnes d'ici ont voulu me raconter car la mémoire de nos gens sera toujours notre histoire, l'histoire de notre paroisse.

À tous ceux et celles qui ont bien voulu me commenter leur album de photos rempli de beaux trésors et de beaux souvenirs si précieux, un grand

merci! À tous ceux et celles qui m'ont ouvert leur porte pour me partager leur vécu, leur histoire, leurs mémoires, encore merci!

Je suis certaine que ceux qui liront cet album sauront l'apprécier autant que moi. Mon but premier était de rapprocher les gens de chez-nous. Plus de 170 familles ont répondu à notre appel et ont bien voulu se raconter à travers les pages de l'album; nous en sommes très fiers. Ces familles sont celles d'hier et d'aujourd'hui qui laisseront pour demain une valeur inestimable de leur passage à Saint-Samuel.

Cet album raconte l'histoire des gens qui sont passés à Saint-Samuel, de ceux qui y sont restés et qui y vivent encore. Donc, la première partie se veut un hommage à nos pionniers qui ont bâti notre paroisse et la seconde rend hommage à ceux qui sont là en ce moment et à ceux qui viendront après nous, nos enfants.

Je voudrais remercier aussi les gens qui ont participé à cet album. Avec

plusieurs ingrédients, on arrive toujours à quelque chose de meilleur. Beaucoup de choses pourraient être écrites et, dans les années à venir, d'autres pourront ainsi continuer notre histoire.

Je vous laisse avec ces quelques mots de Dom Fidèle Sauvageau :

« Ce pays, le nôtre, celui qui assure la joie de vivre aujourd'hui, il fallait alors le conquérir à la force du poignet par la hache et la faucille, par le défrichement, la culture du sol, une vie de privations. Une foi de granit soutenait leur courage et animait leur héroïsme, ils aimaient leur terroir parce qu'ils travaillaient ensemble, souffraient ensemble et priaient ensemble. »

Parcourez avec nous la vie de notre patelin. C'est avec plaisir que nous vous présentons votre album souvenir du 125^e de Saint-Samuel.

Bon 125^e parmi nous!

Guylaine Bergeron



Équipe de l'album. Assis: Louiselle Bergeron, Guylaine Bergeron, Sylvain Bergeron et Suzie Constant. 1^{re} rangée: Hélène Vigneault, Danielle Levasseur, Sandra Lampron, Marielle Désilets et Diane Manseau. 2^e rangée: Linda Beauvive, Monique Thibodeau, Françoise Bergeron, Pierrette Doucet et Christiane Arel. En médaillon, Noëlla Grondin et France Bergeron

... encore un petit mot

La création de cet album souvenir s'est avérée une tâche agréable et très enrichissante. Elle a nécessité de nombreuses heures de bénévolat de la part du comité de l'album, sans oublier tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre. Nous avons mis tout notre cœur et nos connaissances à bâtir ce volume le plus complet possible.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui nous ont accueillis dans leur demeure afin de nous transmettre leur histoire. Un merci chaleureux pour votre accueil et votre disponibilité. Sans l'appui de toutes ces familles, il nous aurait été impossible de réaliser cet ouvrage... Merci de la confiance témoignée. Nous sommes assurés que vous aurez autant de plaisir à lire cet album-souvenir que nous avons eu à le réaliser.

Une pensée spéciale aux personnes qui nous ont quittés au cours de la préparation de cet album souvenir!

Notre
Vie Religieuse



*Enfants de chœur
lors de la cérémonie d'ouverture
le 26 avril 2003.
Jonathan Bergeron,
Tommy Bergeron,
Steven Constant Smith,
Félix Bergeron, Maxew Rousseau,
Jean-Sébastien Gingras*



Notre vie religieuse

M^r Joseph Marquis, protonotaire apostolique, était nommé ministre des Forêts et de la colonisation de plusieurs paroisses du Canton de l'Est.

De 1838 à 1852, ce sont les missionnaires de Gentilly, Somerset et Saint-Norbert, qui desservent le canton.

L'implantation de la compagnie Lemesurier, Tilstone & Cie en 1843 a contribué à l'augmentation de la population. Cette compagnie faisait le commerce du bois sur les rives de la rivière Nicolet en 1843.

M^r Joseph-Calixte Marquis est une personnalité extraordinaire. Parmi ses œuvres, il y a l'établissement du Monastère des Trappistes de Mistassini, la colonisation d'une grande partie des Cantons de l'Est et la formation d'une douzaine de paroisses. Il prend une part intelligente et très active à la création du diocèse de Nicolet et il est l'un des fondateurs du journal *L'Union des Cantons de l'Est* en 1866. On lui doit le plus beau recueil de cantiques de l'époque et la collation des reliques de la Tour des Martyrs à Saint-Célestin.

M^r Marquis est mort le 19 décembre 1904, à l'âge de 83 ans. Le temps, qui sait tirer de l'oubli bien des méconnus pour leur assurer la reconnaissance et l'admiration auxquelles ils ont droit, donnera bientôt à M^r Marquis la place qu'il mérite, c'est-à-dire une des plus glorieuses du clergé canadien. M^r Marquis était l'ami de M^r Thomas Cooke. Celui-ci le consultait souvent et se faisait toujours aider dans ses grandes entreprises.

Lors des visites épiscopales, M^r Marquis disait aux colons qui avaient érigé une cloche sur des piliers de bois: « Sonnez, sonnez la cloche et vous allez l'avoir votre paroisse. » (Nous ne connaissons pas l'origine de cette cloche).

Ainsi l'évêque de Québec, M^r Pierre Flavien Turgeon, dans une lettre adressée en date du 1^{er} octobre 1851, au premier curé de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, l'abbé Philippe-Hypolite Suzor lui demandait de s'occuper des familles catholiques établies de la rivière au Loup dans le



M^r Calixte Marquis, protonotaire apostolique, avec un jeune page

township de Horton. « Vous recevrez des fidèles de ces différentes localités, les dîmes et obligations d'usage et vous exercerez en leur faveur, outre les pouvoirs ordinaires des curés du diocèse, les pouvoirs extraordinaires.

M. l'abbé Suzor mesurait 6 pieds et semblait robuste. Sa devise était: *Fidélité, Autorité et Obéissance*. Son but: faire de ses colons de parfaits chrétiens. Il a desservi les colons jusqu'en 1854. Il chantait la messe dans la maison de M. Thomas Martin.

M^r Calixte Marquis était curé de

Saint-Célestin de 1854 à 1877. Tout en exerçant sa cure, il fonda Saint-Samuel en l'honneur de Samuel prophète et prêtre dont la fête se célèbre le 20 août, qu'il a célébrée le 10 août 1880. « J'ai desservi autrefois le territoire que forme la paroisse de Saint-Samuel alors que je demeurais à Saint-Célestin. Je faisais l'office divin dans la maison de M. Thomas Martin. Il y avait aussi la présence des colons de Sainte-Eulalie de 1854 à 1862. » M^r Marquis a desservi Saint-Samuel de 1854 à 1866.

En 1854, le chemin de fer l'Intercontinental était construit avec station à Saint-Wenceslas (Aston-Jonction) et en 1861 le Petit Tronc reliait Doucet Landing (Sainte-Angèle) à Arthabaska-Station (Victoriaville).

M. Thomas Martin était un personnage important. Le 30 juillet 1964, il a plu à Son Excellence de nommer les messieurs suivants, maires et conseillers municipaux en vertu de l'Acte passé pendant la dernière session du Parlement Provincial intitulé: « Acte pour ériger en municipalités locales, entre autres, Sainte-Eulalie dans le comté de Nicolet ».

M. Thomas Martin a été élu conseiller jusqu'en 1866. De 1866 à 1868, il est le deuxième maire de Sainte-Eulalie.

M^r Thomas Cooke est né à la Pointe du Lac, le 9 février 1792. Il est nommé évêque des Trois-Rivières en 1852 et a gouverné ce diocèse pendant près de 20 ans. Il est mort le 30 avril 1870 et fut inhumé le 5 mai suivant dans la cathédrale de Trois-Rivières.



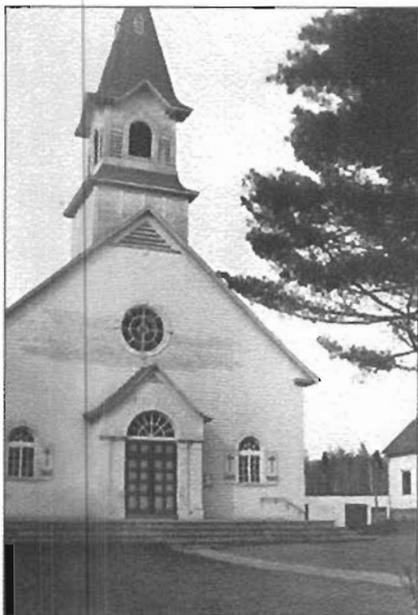
M. Thomas Martin, 2^e maire de Sainte-Eulalie lors du démembrement de notre paroisse



M^r Thomas Cooke



M^r Louis-François Lafleche, 2^e évêque des Trois-Rivières



Église avec volets de chaque côté des fenêtres...

M^r Louis-François Laflèche est né à Sainte-Anne de la Pérade le 4 septembre 1818. En 1866, il est coadjuteur de M^r Cooke avec future succession. En 1869, en vertu d'un induit de Rome, il est chargé de l'administration complète du diocèse. Il est mort le 14 juillet 1898 à l'âge de 80 ans. En 1927, un magnifique monument a été érigé aux Trois-Rivières pour rappeler sa mémoire aux générations futures.

Les premiers colons ne seront qu'à quelques milles de ces deux stations et avec l'ouverture de certaines routes, ils pourront plus facilement transporter ce dont ils ont besoin et plus tard, écouler leurs produits. Nous savions qu'en 1859, une pétition est signée pour ouvrir le chemin du 15^e rang.

Les habitants de la rivière au Loup présentent, le 26 octobre 1865, une requête à M^r Thomas Cooke, évêque de Trois-Rivières, afin qu'il consente à ériger canoniquement leur territoire en paroisse. La paroisse de Saint-Samuel de Horton est érigée canoniquement le 19 octobre 1866 par ce même Monseigneur à partir d'un territoire composé de lots pris dans les 8^e et 12^e rangs de l'augmentation de Bulstrode, dans les 2^e à 5^e rangs du Canton de Horton et dans le 15^e rang de l'augmentation du



... et notre presbytère vu de face, dans les années '40

Canton d'Aston à partir de détachements des paroisses de Sainte-Eulalie, Saint-Valère et Saint-Léonard.

De 1866 à 1893, la paroisse est assumée par les curés de Saint-Valère et Sainte-Eulalie.

L'érection civile de la paroisse est proclamée le 9 mars 1878. Suite à cette érection, M^r Laflèche Louis-François de Trois-Rivières nomme aucun curé, mais un desservant. « Du moment de l'érection de la paroisse de Saint-Samuel, le Rev. Dauth était curé de Saint-Valère de Bulstrode et chargé en même temps de la desserte du territoire qui est aujourd'hui la paroisse de Saint-Samuel. » (Témoignage de M^r Marquis devant la Cour des Commissaires pour l'érection civile des paroisses le 10 août 1880)

Selon M^r Marquis, les dessertes étaient beaucoup plus de nom qu'effectives. Le livre des prônes de Sainte-Eulalie ne mentionne pas de desserte du curé de Saint-Samuel, mais y annonce la visite des écoles du 15^e rang du village.

Le chemin du baptême, du mariage, des sépultures et du rassemblement dominical, était celui de la paroisse la plus proche pour chacun.

On note au premier livre de délibé-

rations de la fabrique de Saint-Valère, le numéro 11 du règlement de la vente des bancs. « Le 9 février 1868, qu'il soit permis aux gens de la mission de Saint-Samuel de prendre, pour 5 ans, des bancs dans les petites rangées latérales et dans les 5 derniers bancs des rangées du milieu »

La période 1866-1878 est calme. Les colons doivent être heureux, absorbés à continuer le défrichement, l'irrigation, le labour, les récoltes et la vie de famille. Il faut souligner que, durant cette période, le territoire appartient encore aux municipalités initiales, Saint-Léonard, Sainte-Clotilde et Saint-Valère

Evènement-document: mode répartition du supplément à la dîme en 1880 le 11 avril. Une annonce régulière convoquant en la première ordinaire une assemblée des paroissiens de Sainte-Eulalie, au son des cloches, à l'issue du service divin du matin et avec les solennités ordinaires la presque totalité des habitants francs-tenanciers de Sainte-Eulalie et de Saint-Samuel.

Sur motion de sieur Exélia Bergeron, de Saint-Samuel, secondé par sieur Victor Douet, de Sainte-Eulalie et adoptée à l'unanimité par les francs-tenanciers des deux dites paroisses



alors présentes, il fut résolu qu'à compter de la présente année inclusivement, la dîme de foin et de patates sera payée à M. le curé de Sainte-Eulalie comme supplément à la dîme et cela tant que la susdite dîme de grain de Sainte-Eulalie et de Saint-Samuel n'atteindra pas le montant annuel de quatre cents piastres et l'assemblée est close.

1878 à 1893 — Démembrements et attachements des habitants autour de l'église. Quel courage pour ces personnes! Bravo.

Entre-temps, 1882-1889, le diocèse de Nicolet est créé plus précisément en 1885, M^r Elphège Gravel en a la charge.

Les registres de la paroisse commencent en 1893. Le 27 avril 1892, M^r Gravel cède finalement aux demandes des gens de Saint-Samuel pour rétrocession du territoire annexé à Sainte-Clotilde et le territoire est rétrocédé à Saint-Samuel par la proclamation du Lieutenant Gouverneur. Par un décret de M^r Laflèche de Trois-Rivières, le rang 15, que Sainte-Eulalie avait enlevé à Saint-Samuel, lui est remis.

En résumé, un des grands faits d'armes de la population de Saint-Samuel, la lutte pour que la paroisse demeure attachée au territoire désigné c'est-à-dire, dans le giron des deux hortons.

Messieurs Télesphore et Etienne Marin donnent le 5 juin 1893 un terrain à la Corporation épiscopale de Nicolet pour l'emplacement des édifices religieux que réclament les gens de Saint-Samuel, dans une requête adressée le 19 juin 1893 à M^r Gravel. Celui-ci autorise le 7 septembre 1893 la construction d'une chapelle devenue église et d'un presbytère au coût de \$4020,33.

L'abbé Antoine-Marie-Henri Poulin de Courval est nommé curé.

Le bois pour les deux constructions, en partie du pin rouge, provenait de la terre de M. Hyacinthe Gentesse ou Gentes qui est le maître d'œuvre avec M. Jules Houle comme principal ouvrier. Durant la construction, M. le



La première organiste de l'église Saint-Samuel, Cordélie Héroux, mère de Zacharie, femme d'Albert Doucet

curé habitait chez M. Gentes dans le 3^e rang. Dans l'église, il n'y a pas de jubé, le chœur de chant était placé derrière l'église.

M^r Marquis demande au responsable du chemin de fer d'avoir une cloche pour l'église en 1893.

Le 3 octobre 1893, l'élection des premiers syndics de la paroisse. Ce sont MM. Gaméliste Désilets, Adolphe Gagnon et Joseph Boisclair, président. Le 26 octobre 1893, reconnaissance civile de l'élection des syndics et permission de cotiser.

Le 8 novembre 1893, bilan financier, chapelle \$1500, presbytère \$2000 plus déficit pour un total de \$4020,33 soit \$6,64 par 100 \$ d'évaluation.

Le 8 décembre 1893, première messe célébrée dans la chapelle et sa bénédiction. J'imagine la joie pour les paroissiens!

Le 8 janvier 1894, premières funérailles, M. Georges Bellemare, décédé à l'âge de 19 ans, fils de M. Louis Bellemare, cultivateur et de M^{me} Sophie Duperré. Présents à l'inhumation: Adolphe Gagnon et Louis Bellemare.

Le 14 janvier 1894, a été baptisée Marie Virginie Gentes, fille de M. Hyacinthe Gentes, cultivateur et de M^{me} Aurélie Leclerc. Parrain: M. Evariste Gentes et M^{me} Victorine Richer, marraine.

Le 21 août 1894, M. Joseph Boudreault se mariait à M^{me} Azilda René, fils de M. Sévère Boudreault et de feu M^{me} Adéline René, de Saint-Léonard et fille de M. Alexandre René, cultivateur et de M^{me} Orélie Hébert.

Pour l'année 1895 à 1896, les commissaires demandent à monsieur le Curé d'acheter des prix pour donner aux élèves, à la fin de l'année scolaire. La somme allouée était de 4\$.

Le 1^{er} mars 1896, monsieur le Curé demande à M^r Gravel la permission pour installer un chemin de croix et qu'il vienne le bénir. Demande acceptée.

Le 13 et 14 juin 1896, M^r Gravel fait sa première visite épiscopale à Saint-Samuel, depuis la nomination du curé résident M. Antoine Poulin de Courval. Achat d'un harmonium au montant de 25 \$ et 1898. Construction d'une grange de 26'x 36' et d'un appentis convenable à l'usage de monsieur le Curé pour une somme de 120 \$ en 1899.

1900 — La population comprenait 400 habitants, 70 familles, 5 écoles élémentaires. En cette même année, il y a eu l'installation d'une ligne téléphonique venant de Sainte-Clotilde. Dans le village, il y avait deux téléphones: un chez l'épicier Eugène Bellefeuille et l'autre au presbytère. La ligne téléphonique reliait aussi Sainte-Eulalie.

1901 et 1902 — M. le curé Pierre Cardin achète un calice pour l'église. Amélioration à l'église: le tôle des poêles et doubles châssis installés aux fenêtres de l'église et sacristie: 60\$.

1903 — Achat d'un ostensor et un ciboire.

1905 — Construction d'un hangar à bois et d'un charnier 210 \$. Assurance pour église et puits artésien creusé.

1908 et 1909 — Ajout d'un tambour à l'église, d'une porte à la sacristie et de trottoirs de bois.

1911 — Amélioration à l'église. Les colonnes sont baissées, ajout de nouveaux bancs, achat d'autel, perron à l'église et allongement de la sacristie au coût de \$1402,73.

1914 — Le salaire de monsieur le Curé \$10,52

1915 — On relève le presbytère de 2 pieds et installe une fournaise à air chaud. Finition de la cuisine et une nouvelle galerie.

1918- L'installation de la quête le dimanche. Population: 560 âmes.

1920 — M. Ludger Bergeron propose l'achat d'une chaire de 100\$. Durant cette année, de la gravelle est étendue sur le chemin en avant de l'église et du presbytère.

1922 — Relèvement de l'église de 2 pieds. Assainissement de la cave et réparation du perron \$1356,89. Par la suite, c'est à l'étable et la grange d'être relevées en 1924.

4 octobre 1926 — Bénédiction de la salle publique par M. Abbé Philippe Ducharme. Il donne un crucifix et une prière pour les séances du conseil. (Le curé était natif de Ste-Eulalie et en était le 1^{er} prêtre natif de la paroisse)

Aujourd'hui, c'est dans la maison portant le numéro 220, soit celle de M^{me} Antoinette Bergeron, qu'était la salle publique.

1931 — Paratonnerres remplacés et clocher peinturé.

1935 — Grands changements à l'église... agrandissement majeur! La sacristie est déplacée sur le côté de l'église, ainsi elle devenait la petite salle d'aujourd'hui. À sa place, érection du chœur et sacristie ainsi qu'un revêtement de tôle travaillée au montant de \$9415,57.

Le 25 mai 1937 — M^r Hermann Brunault a béni l'église rénovée et quatre anciens curés y assistaient: M. P. Cardin, M^v. Lemire, M. P. Ducharme et M.C. Masson.

Petite remarque: M^r Brunault a confirmé plusieurs personnes de la paroisse durant son épiscopat entre autres la famille Martin, le père M. Napoléon, Bella Vigneault, son épouse, ainsi que les enfants, Emma, Basile et Camille.



L'intérieur de notre église avant sa première rénovation vers 1928

1942 — M. le Curé Désilets ayant connu le bien-être de la commodité que procure l'électricité, avec la permission des marguilliers, décide de faire installer le service de lumières à l'église et au presbytère. On achète une dynamo avec comme pouvoir une roue de moulin à vent. M. Albert Bergeron, forgeron, fait la même chose. Ils avaient le service d'éclairage à la

condition d'avoir du vent. Alors, M. le curé fait l'achat d'une dynamo génératrice avec engin à gazoline.

1^{er} au 4 juillet 1943 — Fête du 50^e de l'église sous la cure de M. Georges Désilets qui en même temps célèbre son 25^e anniversaire de sacerdoce et M^r Albany Lafortune donne l'ordination sacerdotale au Père Laurent Bergeron, fils de Joseph B. et Clara Breault.



L'église dans les années 1920, la sacristie est derrière l'église



Le 5 septembre 1944 — Le conseil municipal adoptait un règlement pour pourvoir à l'éclairage d'une partie de la municipalité aux frais des organisations ou d'individus qui ont consenti de payer le coût et pour la passation d'un contrat avec la compagnie Shawinigan Water and Power. La demande avait été faite à la compagnie depuis le 4 octobre 1937. Alors cinq lumières de rue sont installées, la première, au pont de fer, la 2^e à la fromagerie vers l'église, la 3^e au terrain du presbytère, la 4^e en face de M. Pierre Prince et la 5^e en face du 3^e rang.

Le 29 décembre, à 5h15 du soir, heure avancée, la Shawinigan inaugurerait le service d'éclairage de la rue et des habitants du village plus 3 résidents du 15^e rang chez M. Henri, Georges et Samuel Bergeron.

Pour l'année 1945, les frais d'électricité de l'église et du presbytère tota-

lisent \$175.

1^{er} février 1950 — Achat de quatre bancs neufs et installation en avant de l'église.

28 décembre 1952 — M. Vital Larivière fait don d'un terrain à la fabrique pour agrandir le stationnement.

1953 — Le jeûne avant la communion est de une heure, permission accordée par monsieur le curé Guévin et nous pouvions communier après la communion du prêtre.

6 septembre 1953 — Don d'une magnifique lampe du sanctuaire par les Chevaliers de Colomb. En décembre, un bel Enfant Jésus par Germaine Boisclair.

21 au 21 mai 1955 — Visite épiscopale de M^{re} Albertus Martin.

Juin de la même année — Achat d'un banc, chaises, installation d'une toilette à eau, vernissage du chœur et peinture du presbytère.



Décoration sur l'église de St-Samuel pour la fête du 50^e en 1943. La décoration représente un ostensorio qui remémore la première messe dans notre église. C'était aussi l'ordination du Père Laurent Bergeron. Curé Georges Désilets, deux des sœurs du père Laurent, Rosalie et Édith (car il en avait quatre qui étaient religieuses)



Cinquantenaire de notre église (1893-1943) et ordination sacerdoce du Père Laurent Bergeron. Nous avons réussi à reconnaître plusieurs personnes: Georges Bergeron et sa dame Martina Bergeron, M^{re} Clara Brault, Raymond Bergeron, Benjamin et sa dame Laurentia Bergeron, M^{re} Marie et Délina Bergeron, S^{re} Edith et Rosalie Bergeron, M^{re} Isabelle Bergeron, le petit bonhomme sur la première rangée vers la gauche Légorie Bergeron, Joseph Bergeron, un Chevalier de Colomb du 4^e degré, Curé Charles Masson, M^{re} Lafortune, M^{re} Lemire, l'abbé Laurent Bergeron, Emile Provencher, Bella Martin, Joseph Boisclair, Eugène Boisclair, Samuel Dupuis (Ti-Sam) petit garçon à droite devant, Alice Houle, Frère Paul-Aimé Desilest, Armand Béland et sa dame, Fernand Bergeron, et son frère Louis-Philippe, Clément Bergeron, Georges Désilets, Alfred Désilets, Paul Martin, Ovila Béliveau, Albert Constant, M. Leclerc, Auguste Bergeron, William Hébert, Gérard Rousseau et sa dame Jeanne-Mance St-Louis, Pauline Champagne, Cécile Lottinville, Lucien Bergeron et Hubert Bergeron, Elisabeth Bergeron, Joseph Lampron, Louis Gentes, Pierre Prince, Philippe Lampron, Ermida Bergeron, Rachelle Béliveau, Réal Bergeron, Richard Godin, Gratien Désilets et sa dame Jeanne Godin, Rosaire Arseneault, Juhette Bergeron Laquerre, Pauline Champagne, Germaine Bergeron, Médéric Cham-



Église. On voit la nouvelle sacristie, soit après 1944, car il y a un poteau électrique devant l'église et sa lumière.

Le 30 mai 1954 — M. Émile Martin donne à la fabrique une portion de terrain adjoint à M. Vital Larrivée.

21 août 1955 — Vente des dépendances curiales à M. Gérard Bergeron.

1956 — Isolation des plafonds de l'église, sacristie et des murs avec de la laine minérale et la pose de cinq ventilateurs au plafond afin d'aérer et éviter la condensation dans le grenier.

Fin des années 1956 — Don d'un coffre-fort venant de la Fabrique de Saint-Léonard par M. le Chanoine Antoine Mélançon.

Septembre 1957 à janvier 1958 — Les commissaires décident de fermer les écoles de rang. Ils ont fait construire une école centrale au village comprenant cinq classes. Durant cette période, la petite salle sert pour deux classes d'élèves.

Août 1958 — Arrivée du curé

Robert Houle et juin est la visite de M^{re} Martin.

1961 — Installation d'un système de chauffage à l'église, dans la petite salle et au presbytère.

1962-1963 — Concile du Vatican II permettait d'avoir l'autel face au peuple et de dire la messe en français, langue maternelle.

1963 — Transformation à l'église. Voûte baissée, tôle ondulée remplacée par du préfini, solidification du plancher et recouvrement de tuiles.

M. le curé Robert Houle en profite pour installer l'autel face au peuple. Ainsi, elle devenait, dans le diocèse de Nicolet, la première paroisse à l'avoir. Dans le chœur, l'ameublement comprenait autel principal, autels latéraux, ambon, table de communion ou balustrade fait en chêne canadien. Le baptistère est à l'extrême droite de la nef en avant.



PAROISSE DU R. P. L. BERGERON, S.S.S. LE 4 JUILLET 1943

Photo M^{re} Hennepin
Trois Riv. 1943

pagne, Germaine Boisclair, Charles-Édouard Bergeron, Florence et Cécile Constant, Roger Thibodeau, Bruno Doucet, Gilles Bergeron, François Bergeron, Paul-Émile Bergeron à *Ti-Lisse*, Cyrille Bergeron Jules Moisan et sa femme, Maurice Ti-Boy Constant, Ephrem Lampron, Conrad Désilets, Zoel Thibodeau, Rosaire Bergeron, Éloi Poirier, Rodolphe Godin, Hector Désilets, Alphée Constant, Roger Thibodeau, M^{re} Joseph Dupuis, Véronique Martin et son mari Élie Cyrenne, Antoinette Gentes et son mari Maurice Cyrenne, M^{re} Arthur Gagnon, Rollande Bergeron, Baptiste Leduc, Maurice Hébert, Charles Dupuis, Laudor Houle et son fils, Joseph et Henry Bergeron, Jean-Marie Richard, Albert Constant, Ovila Désilets, Gérard Leduc, Auguste Bergeron, Henriette Bergeron Constant, Samuel Bergeron, Gratien Désilets et sa dame Anne Godin, Charles Désilets, Lionel Leduc, Emile Martin, Camille Martin, Paul-Émile Bergeron, Roger Hébert, Joseph (Delphis) Bergeron, Armida (Henry) Bergeron, M^{re} Gracia Boisclair, l'abbé Alphrède Désilets, M^{re} Éva Fredette, M^{re} Orpha Désilets (dame Charles-Édouard), Elphège Lampron, Rosaire Bergeron, Eugène Beauchemin, M^{re} Isola Dupuis, Adrien Hébert, Julien Champagne Gérard (Jules) Bergeron, M^{re} Thérèse Dupuis, M^{re} Flore Arseneault dame Philippe Bergeron





M^{gr} Albertus Martin évêque de Nicolet avant M^{gr} St-Gelais

9 décembre 1965 — Un orgue s'ajoute ainsi qu'un confessionnal en arrière de l'église et l'installation d'un système de haut-parleurs et réparation des agenouilloirs. Nouveau chemin de croix donné par une paroisse en 1965.

Sous la cure de M. curé Roger Geoffroy, les hommes sont admis pour servir la messe.

1966 — La maison funéraire Lauzière fait don de \$2000 (sous système d'enveloppe) pour réparer la petite salle. Tant qu'aux femmes, elles sont admises pour servir la messe en 1967.

1973 — M. le curé Lemaire fait installer un tapis dans le chœur et la sacristie. Le 10 mars 1978, les toitures de l'église et de la sacristie sont recouvertes de bardeaux d'asphalte.

1978 — Construction du centre communautaire pour le centenaire et la bénédiction du centre s'est faite le 25 juin par l'abbé Claude Baron qui avait participé à sa construction.

Le premier corps exposé au centre est M. Laurent Bergeron, fils d'Albert Bergeron et de Rita Thibeau. M. Laurent Bergeron, avait fait les fondations du centre.

17 avril 1974 — Entrepôt de Tapis Enr. Victoriaville vendait un tapis pour l'allée centrale de l'église.

8 août 1976 — Expropriation d'un terrain de la fabrique par le Ministère et de la Voirie du Québec (4000 \$)

12 mai 1977 — Acquisition gratuite par la Fabrique de St-Samuel, des deux terrains qui avaient été donnés par MM. Téléphore et Etienne Martin à la Corporation Episcopale de Nicolet, pour la construction de l'église et du presbytère.

2 novembre 1979 — Pose d'un tapis dans les deux escaliers de l'église, trois

ventilateurs de 56 pouces avec contrôle ainsi que trois lumières d'urgence.

5 septembre 1980 — Un projecteur d'acétate avec l'écran est installé à l'église.

Janvier 1981 — Un vol important à l'église: ciboires, calice et ostensor sont dérobés. Les paroissiens sont sollicités pour l'achat d'un nouveau calice et de ciboires (1 500 \$).

Juin 1981 — Pose d'un drain agricole recouvert pour le drainage autour de l'église. Les pierres du solage sont recimentées. Isolation du plafond de l'église, du mur de la petite salle ainsi que du dôme. (8 165 \$)

22 octobre 1982 — Don du tableau *Le Notre Père* par M. Jude Perron. Location de la petite salle pour la bibliothèque pour un an.

1984 — Subvention fédérale (40 000,00 \$) qui sert à peindre l'église, les châssis de cave, le clocher, refaire le perron en ciment et l'isolation du solage. Un fait... M. le curé Baron a peinturé la croix sur le clocher.

30 novembre 1986 — Un réservoir d'eau chaude est installé à l'église. Installation d'un disjoncteur de 200 ampères à l'église.



25^e anniversaire de prêtrise du curé Roméo Guévin à la salle Delphis Bergeron. De g. à d., Michel Poirier; assis, Anthoni Désilets, sa dame Alice Bergeron, Blanche Poirier et son époux M. Éloi Poirier, Roméo, Georges Martin, Robert Bergeron et sa dame Sara Bergeron, M. et M^{me} Médéric Champagne. Debout, Solange Fleurent, Diane Lampron, Carmen Bergeron. Assis, Antoinette Bergeron. Debout, L'abbé Edgard Hébert, 4 curés, Vital Larivière et sa dame Aldéa Marcotte, leur fille Mariette, ???, Émile Martin. Derrière les filles, Aurore Martin; en arrière d'Aurore, Maurice Cyrenne et sa dame Antoinette Gentès; en arrière de Maurice, Raymond Blondeau, Eugène Beauchemin. Derrière lui, Félix Bergeron, M^{me} Albani Fleurent (Rosianne), entre derrière Léo Houle (c'était sa 2^e mère M^{me} Laudor), M^{me} Laudor Houle (derrière), Conrad Désilets, M^{me} Auguste Boisclair (derrière) Marie-Claire Massé, Claire Bergeron, Justin Martin, (entre les deux) Paul-Émile Bergeron, (derrière?), Fernand Bergeron (derrière), Conrad Martin, Ligorie Bergeron, Laurette Lotinville, son mari Josaphat Prince (entre eux) Thérèse Provencher Bergeron, à côté son frère J.-Guy Provencher, Clément Bergeron, (derrière) Albert Constant, et le frère à J.-Guy

7 août 1988 — Électrification de la grosse cloche avec horloge « N-1-Q » Angélus fonctionnant au quartz.

25 septembre 1988 — L'Âge d'or prend l'initiative d'organiser une souscription paroissiale pour l'achat d'une cloche de 390 livres.

30 octobre 1988 — Achat de la cloche de marque Pacard de 78 % cuivre, 22 % étain, donnant la note de RE4, originaire de France (\$8680).

10 septembre 1989 — Installation d'un panneau électrique pour la sonnerie des cloches en arrière de l'église.

Vente de l'ancienne cloche fabriquée à New-York en 1860, venant du chemin de fer que M^r Marquis avait sollicité en novembre 1989.

Les acheteurs sont les familles de



Notre église lors de ses rénovations de la couverture jusqu'au clocher. Certains se rappellent que notre curé M. Baron avait lui-même peinturé la croix du clocher

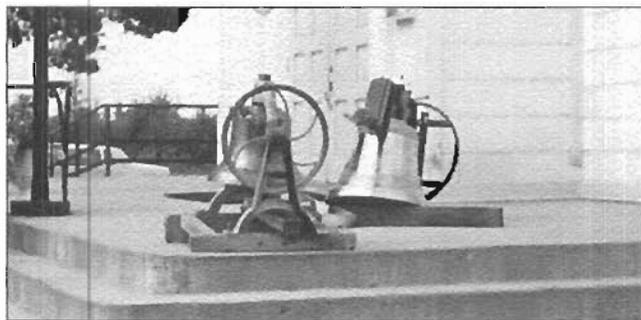
Rock Désilets, Gilbert Bergeron, Victor Bergeron, Richard Bergeron, Gilles Constant, Fabien Massé et Normand Désilets. (Montant de la vente: 1100 \$)

1990 — Location de la petite salle à la municipalité pour un secrétariat.

20 mai 1990 — Élévation du garde-corps de la balustrade du jubé, hauteur de 42 pouces du plancher.

13 octobre 1990 — Lors du décès de M. Samuel Dupuis, un vol a eu lieu au presbytère... la quête a disparu et beaucoup de papiers importants appartenant à M. le curé et la fabrique. Suite à cet incident, un système d'alarme est installé au presbytère.

Juin 1991 — Réparation de la cheminée de l'église.



L'ancienne cloche couleur argent et la nouvelle couleur cuivre



Bénédition de notre cloche. Félix Beauvive, derrière la cloche Maxime Arseneault, parrain et marraine, M. et M^{me} Philippe Lampron, curé Bruno Lamy et Claire Miclette, marguillière



C'est un départ vers le sommet de l'église



L'entrée de la cloche dans le clocher





Notre ancienne cloche

18 juin 1992 — Nomination d'un(e) président(e) de fabrique demandée par M^{re} St-Gelais, évêque de Nicolet. M^{me}



Notre ancienne cloche achetée par sept paroissiens: Rock Désilets, Gilles Constant, Gilbert Bergeron, Victor Bergeron, Richard Bergeron, Fabien Massé et Normand Désilets. Il y est inscrit *Jones & Co. Troy N.Y. 1860.*

Claire Bergeron, fille de M. Philippe Bergeron et de Flore Arseneault, qui a été nommée.

5 août 1992 — Le nom de curé est changé par le mot d'administrateur. M. Abbé Rosaire Lemaire administrera pour 3 ans.

29 octobre 1992 — Réparation importante au premier plancher du presbytère (8974,51 \$).

Le 2^e étage a été refait aussi, les frais sont absorbés par les mouvements: Âge d'or, Comité 88 et du Bénévolat pour la main-d'œuvre.

26 septembre 1993 — Fête du centenaire de la première messe avec banquet au centre communautaire. Les prêtres nés dans la paroisse depuis sa fondation, sont Messieurs abbé Alfred Désilets, père Laurent Bergeron s.s., abbé Edgar Hébert et abbé Jean-Paul Fleurant.

1994 — Les murs extérieurs de l'église, sacristie, portes, fenêtres et clocher sont repeints.

Une souscription volontaire est demandée aux paroissiens.

1994 — Présence d'une agente de

pastorale à l'école. Auparavant en 1989, confié au comité des paroisses, le mandat de représenter la fabrique auprès de la Commission scolaire de Victoriaville quant à la concertation relative au cofinancement pour l'engagement de l'agent pastoral scolaire.

1995 — Renouvellement du mandat d'administrateur en la personne de M. l'abbé Lemaire.

août 1996 — Achat et installation d'une fournaise à l'église (4900 \$).

Mai 1996 — Démission de M. l'abbé Lemaire, cause maladie.

août 1996 — Entrée d'un nouvel administrateur (nouveau mot pour curé), M. Abbé Denis Boudreau.

Installation de lumières extérieures aux portes.

Septembre 1998 — Un nouvel orgue a été acheté (2000 \$) ainsi qu'un télécopieur.

1999 — Début du projet d'avenir des paroisses avec ses étapes de réflexion, mise en œuvre et assemblée de paroisse demandée par M^{re} St-Gelais.

août 1999 — M. Marcelin Meunier, de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville a eu le contrat de refaire la toiture de l'église en bardeaux d'asphalte (35 000\$). Les subventions reçues furent 32500 \$ et la différence payée par des activités paroissiales et des dons de paroissiens.

Mars 2001 — Suite à l'avenir des paroisses, une équipe est formée de quatre axes dont la célébration, l'éducation de la foi, l'engagement et la fraternité. Les responsables nommés étaient: M^{me} Diane Manseau pour la célébration, M^{me} Claudette Bergeron pour l'éducation de la foi, M. et M^{me} Camille Martin et Jacqueline pour l'engagement et M^{me} Louiselle Constant pour la fraternité. L'initiation du catéchiste se fera par Claudette Bergeron et Louiselle Constant. Responsable de rédaction du feuillet paroissial: Colette Bergeron.

16 septembre 2001 — Fête du 135^e anniversaire de la paroisse. Une sculpture en bois de tilleul d'un Jésus ressuscité, fabriquée par Gérard Breton de St-Hyacinthe est rajoutée à l'église.



On sait se divertir aussi. Durant le temps des Fêtes, des paroissiens personifient une crèche vivante: Daniel Gingras, Sylvie Bergeron et bébé Pier-Olivier Gingras.



La fuite en Égypte interprétée par la famille Sauriol-Morin: Lionel et Thérèse Sauriol posant fièrement avec les figurants, l'ange Marielle Sauriol, Joseph Michel Morin, Marie, Lorraine Sauriol, Mélanie et Julie Morin et bébé Anélie Sauriol Levasseur, Noël 1996.

17 juin 2002 — Le tapis du chœur de l'église est enlevé, on procède au sablage du plancher et du vernissage du bois franc.

6 juin 2002 — Rencontre à Saint-Valère avec le vicaire général en la

personne de M. Abbé Genest. Obligation d'avoir un président d'assemblée. M^{me} Antoinette Bergeron est nommée par les marguilliers et approuvée par M^r St-Gelais. M^{me} Bergeron entre en poste le 8 juillet 2002.

Août 2002 — Arrivée d'un nouvel administrateur, M. Abbé André Genest et de trois collaborateurs: MM, abbé Jérôme Lefebvre, abbé Paul-Émile Baril et abbé Laurent Dubois ainsi qu'une agente de pastorale paroissiale, M^{me} Lyne Grenier.

Cette équipe paroissiale comprenant les responsables des quatre axes l'agente pastorale et M. Abbé Genest travaillent ensemble pour créer une paroisse vivante à tous les niveaux d'âge ou chacun et chacune aimeront y vivre, grandir et s'épanouir dans la foi reçue à leur baptême. Du point matériel, ce sont les marguilliers avec la présidente d'assemblée et M. Abbé Genest qui gèrent les argents que les paroissiens investissent par leurs dons et dîmes. L'inflation est présente aussi à ce niveau, pour l'entretien de l'église et du presbytère, patrimoine religieux très important car ce sont les mêmes édifices depuis 1893 à sa fondation.

Depuis 1978 à décembre 2002: 289 baptêmes, 62 mariages et 133 décès.

2002 — Dernier baptême, Dave Désilets, fils de Martin Désilets et de Marie-Josée Rodrigue. Dernier mariage, Chantal Tourigny et Sébastien DeGrandpré. Dernier décès, Richard Béliveau.

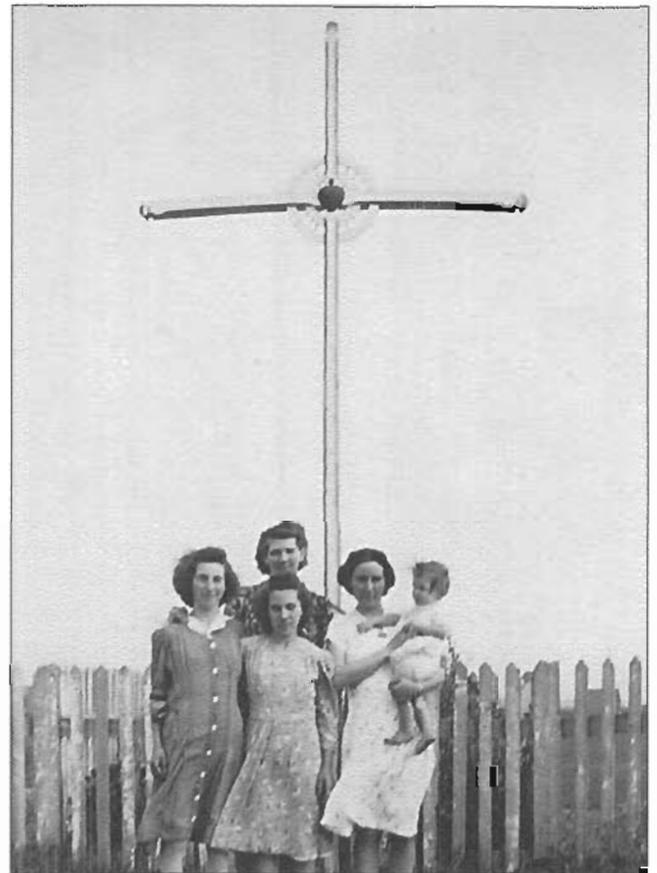


Axe de Saint-Samuel: Lyne Provencher, Diane Manseau, notre curé André Genest, Jacqueline et Carville Martin, Assises, Louiselle et Claudette Bergeron





Croix de chemin dans le rang 2. Isabelle Bergeron et ses deux sœurs qui sont religieuses de l'Assomption



Croix du rang 2. Justine et Aurore Martin, Jeanne (épouse de Germain Martin), Véronique Martin et un bébé



Bénédiction de la croix de chemin en 1943 par M^r Albani Lafortune dans le rang 3 entre André et Jacques Bergeron. Pères Pierre-Julien Gaudet, Adrien Bergeron, Laurent Bergeron, M^r Lafortune, abbé Georges Désilets et père Aimé Désilets

Croix de chemin et baptême des rangs

Du 1^{er} au 4 juillet 1943, M. le curé Désilets avait fait planter des croix de chemin dans chaque rang qui à ce moment porteraient un nom de Saint. Il en profite pour les faire bénir par M^r Lafortune. En voici la liste:

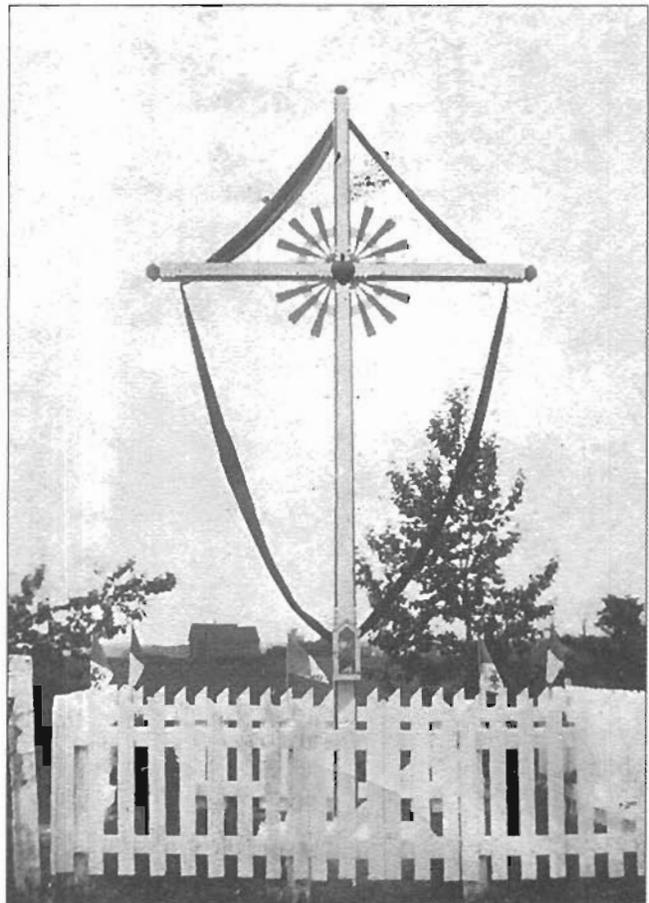
Le rang 2 (entre M. Laurent Bergeron et M. Augustin Pinard) devient le rang Ste-Anne. La croix est plantée en mémoire du décès de M. Édouard Bellefeuille, noyé. M. Amédée Hébert s'était aussi noyé en voulant le sauver.

Une deuxième croix est plantée chez M. Joseph Benjamin Bergeron, avec une niche et une statue de la Vierge sur la croix. Durant la saison estivale, la croix était ornée de fleurs des champs.

Le rang 3 devient rang St-Joseph, chez M. André Bergeron.



Une croix de chemin dans le rang 15 chez M. et M^{me} Rodolphe Godin (aujourd'hui résidence de M. Roger Beauchemin)



Croix du rang 3 après la bénédiction

Le rang 4 devient rang de L'Assomption, chez M. Wilfrid Horion, actuellement chez notre maire, M. René Mongrain.

Le 12^e rang devient rang Saint-Antoine, chez M. Léodor Houle, près de la route 34 aujourd'hui 161 chez M. Zacharie Doucet.

Le rang 15 devient rang St-Jean-Baptiste en 1938. C'est chez M. Rodolphe Godin. Anecdote : au mois de Marie, le curé Désilets arrive durant l'heure de la prière et M. Godin lui passe le livre pour se libérer, mais M. le curé lui répond en lui remettant le livre que lui, il l'avait dit à l'église.

Entre 1907 et 1919 — M. Abbé Vincent Lemire implante une croix de tempérance, alors la société de tempérance est fondée. Les gens promettaient devant M. le curé de ne pas

prendre de boisson alcoolisée et celui-ci leur remettait une croix noire de 2'x 1'. Si la personne avait manqué à sa promesse, elle devait aller reporter sa croix à M. le curé.

27 novembre 1919 — Fondation de la confrérie du Très Saint-Sacrement.

1928 — Adoration nocturne de 1h à tous les mois fondés par Madame Virginie Bergeron.

1932 — Retraite paroissiale, la dévotion à la Ste-Face est introduite dans les familles en cette occasion.

28 juin 1933 — Fondation de la convention mortuaire par M. Abbé Charles Masson. Il faut venir en aide aux familles éprouvées. Le taux pour la convention, au début, était de 10 cents et par la suite, de 25 cents par décès. Le premier décès depuis la fondation a été M. Benjamin Bergeron, le

23 novembre 1935. Le deuxième décès est celui de M^{me} Eva Martin, épouse de M. Henri Fréchette.



Servante du curé Désilets, M^{me} Janelle. M. Désilets était ici de 1934 à 1945.



Les présidents

À la réunion du vingt (20) juin mil neuf cent trente-quatre (1934), M. Hector Désilets fut élu président et réélu à chaque année jusqu'au trente (30) juillet mil neuf cent cinquante-cinq (1955). Lui a succédé M. Ovila Béliveau qui fut réélu jusqu'au neuf (9) décembre mil neuf cent soixante-deux (1962). Lui a succédé M. Robert Bergeron qui fut réélu jusqu'au treize (13) août mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985). Lui a succédé M. Charles

Édouard Désilets qui fut en fonction jusqu'à la fermeture soit le treize (13) septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985).

À la réunion du vingt (20) juin mil neuf cent trente-quatre (1934), M. Georges Martin fut engagé secrétaire sans salaire pour la première année et son premier salaire figure dans les livres de la Convention.

À une réunion du bureau de la direction de la Convention mortuaire de Saint-Samuel le dix-sept (17)

décembre mil neuf cent quarante-quatre (1944), il fut proposé par M. Robert Bergeron et secondé par M. Ovila Béliveau qu'à l'avenir le secrétaire M. Georges Martin soit engagé à raison de 5,00 \$ par service.

À une réunion du bureau de direction de la Convention mortuaire de Saint-Samuel le vingt-neuf (29) avril mil neuf cent cinquante et un (1951) qu'à l'avenir le salaire du secrétaire M. Georges Martin soit de 7,00 \$ par service.

CONVENTION MORTUAIRE

L'an mil neuf cent trente-quatre (1934), le vingtième (20) jour de juin.

A comparu : M. Georges Martin, secrétaire-trésorier, de la Convention mortuaire de Saint-Samuel de Horton Province de Québec.

Lequel est autorisé aux fins des présentes par une résolution des officiers de la dite Convention, à adopter leur séance générale du vingtième (20) jour de juin mil neuf cent trente-quatre (1934), et avec les membres présents ont convenu de ce qui suit :

Règlement

De la Convention mortuaire de Saint-Samuel de Horton contre le décès, sujet aux amendements que le bureau de direction jugera à propos de faire.

1. Le but de la Convention est de secourir les familles dont l'un de ses membres, par la maladie ou accident sera enlevé par la mort.

2. Pour être admis membre de la Convention, il faut payer un dépôt de 0,25 \$ et être accepté par les officiers nommés à cette fin.

3. Les membres s'engagent à payer au secrétaire-trésorier de la Convention le montant de 0,25 \$ à chaque décès de l'un de ses membres en règle avec la dite Convention, dans un délai de trente (30) jours de la date du décès.

4. Le secrétaire-trésorier remettra l'argent ainsi collecté au curé de la paroisse de Saint-Samuel pour payer le service du membre défunt c'est-à-dire qu'il donnera autant de 0,25 \$ qu'il y aura de membres faisant partie de la dite Convention.

5. La personne faisant recommander le service aura le droit de choisir la classe de service qui conviendra et s'il y a assez de membres pour faire un montant plus élevé que le coût du service, le surplus d'argent sera remis aux héritiers légaux.

6. Les membres s'assembleront tous les ans, à Saint-Samuel au jour fixé par le bureau de direction de la dite Convention, pour l'élection de cinq (5) officiers et du secrétaire-trésorier qui auront la direction de la dite Convention.

7. La dite élection se fera de vive voix ou vote ouvert et si elle ne peut avoir lieu, faite de quorum ou pour toutes autres raisons, les anciens officiers resteront en charge jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement remplacés, et toutes vacances dans les charges d'officiers par le décès résignation ou autrement pourra être rempli par les autres officiers jusqu'à l'élection suivante.

8. Le quorum des officiers sera de trois (3) des cinq (5) membres nommés et celui des membres aux assemblées générales sera de quinze (15).

9. Les officiers pourront convoquer les membres en assemblée générale après au moins six (6) jours d'avis.

10. Toute motion par écrit ou de vive voix devra être secondée et sera adoptée ou rejetée par la majorité des voix.

11. Les cinq (5) officiers susdits dirigeront toutes les affaires de la Convention, en feront exécuter les règlements pourront les interpréter ou les amender et en passer de nouveaux et leurs décisions ne pourront être annulées ou renversées que par les deux-tiers des membres

présents, formant quorum à une assemblée générale, convoquée dans ce but; ils verront au placement des capitaux de la Convention formés par le montant des dépôts.

12. Le secrétaire-trésorier inscrira dans un livre les procès-verbaux des assemblées et il aura la garde de tous les livres, documents et autres de la dite Convention; lesquels pourront être visités chez lui par les membres.

13. Toutes les personnes faisant partie de la dite Convention qui déménageront pourront continuer à faire partie de la dite Convention, à condition qu'ils donnent leur nouvelle adresse et qu'ils continuent de payer tel que requis par la clause trois (3) et en plus 0,05 \$ pour les frais de correspondance.

14. Cette entente ne sera liée par aucune entente verbale.

15. Toute personne ayant droit de faire une réclamation en vertu de cette Convention pour le décès devra produire un certificat de décès, et alors le secrétaire-trésorier convoquera les officiers de la Convention en séance pour se faire autoriser à payer suivant la clause quatre (4).

16. Celui qui refusera ou négligera de payer sa part dans le délai prescrit se trouvera par le fait même exclu de la Convention, sans pouvoir exiger le remboursement de son argent déboursé.

17. Toute personne faisant partie de la Convention n'aura aucun droit d'appeler, pour aucune cause que ce soit devant aucune cour que ce soit de la décision des officiers et de celle des deux tiers des membres, laquelle sera finale et sans appel.

Il fut secrétaire jusqu'au trente (30) novembre mil neuf cent soixante-deux (1962). Il fut remplacé par Madame Aurore Martin qui démissionna le vingt-trois (23) avril mil neuf cent soixante-trois (1963). Elle fut remplacée par Madame Aldéa Marcotte (Vital Larrivée) au prix de 10,00 \$ pour chaque collecte de service. Elle fut secrétaire jusqu'à son décès. Elle fut remplacée par Madame Antoinette Bergeron le vingt-cinq (25) août mil neuf cent quatre-vingt (1980). Elle fut

nommée secrétaire temporaire pour une durée de trente (30) jours plus ou moins. Il fut également proposé que le salaire de la secrétaire soit augmenté à 20,00 \$ pour chaque collecte de service.

Le treize (13) septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) notre assemblée annuelle a lieu au centre communautaire, il n'y a que onze (11) présences. Elle fut la dernière de la Convention mortuaire.

On ne retrouve aucun écrit sur la

fermeture des livres qui s'est terminée le 3 avril 1998 avec le 293^e service collecté.

Par la suite, quatre services furent payés avec l'argent accumulé au fonds de réserve qui s'élevait à 692,52\$. Ce service offert aux familles éprouvées par un deuil a été très apprécié de tous ceux qui en ont bénéficié. Ceux qui ont contribué, en travaillant presque bénévolement pour offrir ce service d'entraide, méritent notre reconnaissance à l'occasion du 125^e anniversaire.

18. Les officiers de la Convention pourront dans le cas de personnes malades de maladie contagieuse ou de personnes supposées malades exiger un certificat de médecin, et après juger s'ils doivent accepter cette dite personne à faire partie de la dite Convention.

19. Les membres pourront appartenir à cette Convention à partir de l'âge où ils auront fait leur première communion jusqu'à l'âge de quatre-vingts (80) ans pour la formation, sans tenir compte de leur santé, mais après la formation de cette Convention, seront admis à la dite Convention, les personnes après leur première communion jusqu'à l'âge de cinquante (50) ans et il faudra observer la clause dix-huit (18).

À cette réunion de la Convention mortuaire du vingt (20) juin mil neuf cent trente-quatre (1934), à laquelle étaient présents M. Napoléon Martin, M. Émile Martin, M. Georges Martin, M. Joseph P. Bergeron, M. Robert Bergeron, M. Joseph Dupuis, M. Albert Bergeron, M. Napoléon Poirier, M. Ovilu Béliveau, M. Valère Constant, M. Philippe Hébert, M. Félix Bergeron, M. Josephat Lampron, M. William Hébert, M. Dolphis Bergeron, M. Arthur Désilets, M. Omer Gagnon, M. Hector Désilets, M. Antoni Désilets, Rév. Charles Masson.

Il est proposé par M. Joseph Dupuis secondé par M. Antoni Désilets et unanimement résolu que Josephat Lampron, M. Napoléon Poirier, M. Hector Désilets, M. Valère Constant et M. Robert Bergeron soient élus directement directeurs de la dite Convention mortuaire.

Il est proposé par M. Napoléon Poirier secondé par M. Valère Constant et unanimement résolu que M. Georges Martin soit engagé secrétaire de cette dite Convention et ce sans salaire, étant donné que c'est notre première année.

Il est proposé par M. Josephat Lampron secondé par M. Valère Constant que M. Napoléon Poirier soit élu vice-président.

Il fut proposé par M. Josephat Lampron secondé par M. Robert Bergeron et unanimement résolu que le bureau de direction accorde un délai jusqu'au premier (1) septembre mil neuf cent trente-quatre (1934) pour la formation et que les personnes de tout âge soient acceptées. Après cette date, la clause dix-neuf (19) sera observée. Il est entendu qu'il faut que le membre soit en santé et dans les familles où il y a des personnes âgées de plus de cinquante (50) ans, il faudra que la famille au complet en fasse partie.

Il fut proposé par M. Robert Bergeron secondé par M. Valère Constant et unanimement résolu que le règlement no un (1) contenant dix-neuf (19) clauses soit approuvé et accepté dans toute sa forme et teneur.

M. Georges Martin
Secrétaire-trésorier

À une réunion du bureau de directeur de la Convention mortuaire de Saint-Samuel tenue le vingt (20) août mil neuf cent trente-quatre (1934) à la salle de M. Georges Martin à laquelle étaient présents : M. Hector Désilets président M. Napoléon Poirier vice-président, M. Valère Constant, M. Robert Bergeron, M. Josephat Lampron forment le quorum.

Il fut proposé par M. Napoléon Poirier secondé par M. Valère Constant qu'il soit ajouté au règlement une clause vingt (20) dans laquelle est convenue qu'ils soient acceptés dans la Convention les membres qui verseront un dépôt de 0,10 \$ pour cette clause, les membres qui auront promis 0,25 \$ ne donneront que 0,10 \$ quand ce sera un membre qui mourra qui aura promis 0,10\$. D'un autre côté quand ce sera un membre qui aura promis 0,25 \$ qui mourra, celui qui aura promis 0,10 \$ lui donnera seulement 0,10\$. Pour ce qui regarde cette nouvelle clause de 0,10 \$, ils seront obligés de se conformer aux autres clauses du règlement.

Il fut proposé par M. Napoléon Poirier secondé par M. Valère Constant que tous les nouveaux membres soient acceptés depuis le vingt (20) juin.

Il fut proposé par M. Robert Bergeron secondé par M. Josephat Lampron que le président et le secrétaire soient autorisés à prendre une part d'action de 5,00 \$ à la caisse populaire et que les chèques seront signés par le président et le secrétaire.

M. Hector Désilets
Président
M. Georges Martin
secrétaire-trésorier





Construction d'un reposoir dans le cimetière. On reconnaît deux jeunes demoiselles, Anne-Marie Fleurent et Auréa Bergeron.

1935 — Fondation du Cercle des Fermières.

1938 — Mois de Marie, M. Rodolphe Godin prend l'initiative de faire le mois de Marie dans sa maison avec adultes et jeunes qui s'y étaient rendus à pieds pour la circonstance.

Le chapelet se récite entrecoupé de musique et de chants, car il possédait un harmonium. Ils terminent par « *Bonsoir ma bonne mère* ».

1941 — Fondation de la ligue du Sacré-Cœur le 1^{er} juin.

8 novembre 1942 — Fondation du Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc ainsi que la bénédiction du drapeau du Sacré-Cœur.

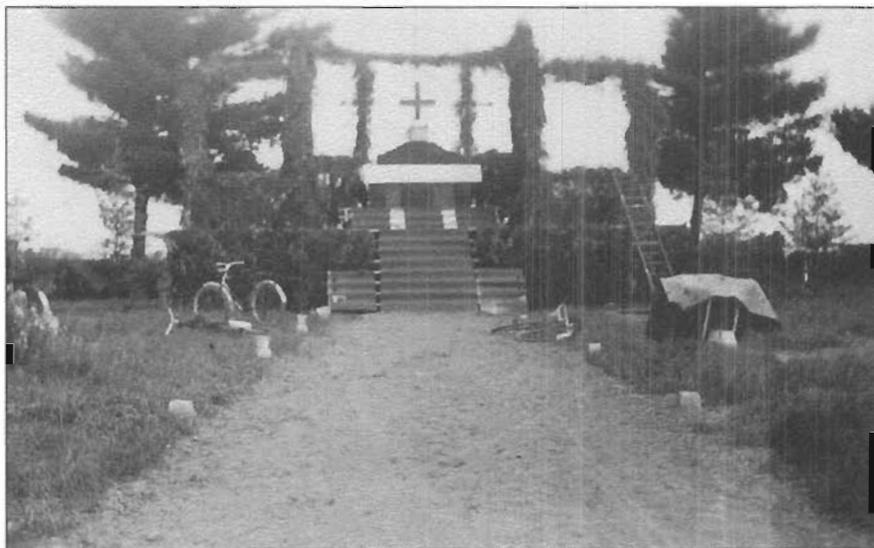
1944 — La pratique du mois de Marie se fait dans chacun des rangs: dans le rang St-Joseph (rang 3), M^{me} Robert Bergeron en est responsable, un peu plus tard, M^{me} Josaphat



Reposoir en 1947. Le bâtiment appartenait à Georges Bergeron, c'était l'ancienne fromagerie d'Expédit Pépin (1926 à 1940). Aujourd'hui, l'emplacement de la maison à Stéphane Désilets

Prince prend la relève. Le rang Ste-Anne (rang 2): M. Josaphat Bergeron. Le rang Assomption (rang 4): M. Wilfrid Horion. Dans le rang St-Antoine (rang 12), le mois de Marie s'est pratiqué très peu de temps. Près de la 34 (161): M. Zacharie Doucet.

1947 — La Fête-Dieu ne passait pas inaperçue. Pour délimiter le parcours,



Reposoir terminé



Reposoir du St-Sacrement à la Fête-Dieu installé au 194 rue de l'Église, M. Napoléon Poirier oncle d'Éloi, aujourd'hui propriété de Marco Bergeron



des bouleaux avec leurs feuilles vertes étaient plantés à tous les 50 pieds par le premier marguillier et M. Martin. Après la procession, les bouleaux étaient enlevés les jours suivants. Les cloches sonnaient à toute volée, il y avait procession de fidèles avec les drapeaux de chaque association, les fidèles de tous les âges se faisaient un devoir d'y participer. Durant la procession, on récitait le chapelet. Le Seigneur passait parmi nous et s'arrêtait au reposoir décoré de banderoles et de fleurs sur



On repart du reposoir installé chez M. Napoléon Poirier sur la rue de l'Église (aujourd'hui chez Marco Bergeron)

l'autel. Des jeunes filles habillées en robe longue représentaient les anges.

Une homélie était faite pour la circonstance, la bénédiction avec l'ostensoir et le retour à l'église.

À tous les ans, l'endroit oscillait entre M. W. Bergeron, M. S. Boisclair, M. R. Bergeron, M. L. Gentes et l'école Centrale.

La ligue du Sacré-Cœur fut fondée par le Révérend Père Julien Senay et M. Georges Désilets, notre curé.

Conseil:

Président: M. Napoléon Poirier

1^{er} vice-président:

M. Samuel Bergeron

2^e vice-président:

M. Georges Martin

secrétaire trésorier:

M. Albany Fleurent

Commissaires ordonnateurs:

MM. Robert Bergeron,

Alexandre Bergeron et

Jean-Marie Massé.

Porte-drapeau: M. Philippe Hébert

28 octobre 1950:

Érection des Dames de Ste-Anne qui deviendra le 26 octobre 1960, le mouvement des Femmes chrétiennes. Cette association est érigée à l'occasion d'une retraite paroissiale prêchée par le Rév. Père Baril, rédemptoriste. 73 dames sont reçues en présence de M. curé Roméo Guévin. Les dames



Notre Sacré-cœur devant l'église. Il n'a pas encore d'inscription sur son socle, vers 1950

doivent porter une médaille, aller prier au corps et faire chanter une messe à chaque défunte. Leur bannière est bénite le 16 mars 1952.

1950 — Fondation de la Congrégation des Enfants de Marie. Il fallait aussi prier la Ste-Vierge: 40 jeunes filles sont reçues. La contribution était de 25 cents. À son mariage, la jeune fille lisait sa consécration à Marie.





Et c'est parti! MM. Fabien Massé, Réal Arseneault, Gilles Beurivage sous l'œil de M. le curé Bruno Lamy



On a refait la croix du calvaire du cimetière. La famille de Réal Arseneault a entrepris les travaux de la construction de la croix. M. Gilbert Bergeron fixe une tige de métal qui tiendra le Christ sur sa croix

19 août 1951 — La statue du Sacré-Cœur est bénite lors d'un congrès des Lacordaires. La statue du Sacré-Cœur est intronisée dans presque tous les foyers de la paroisse. Le but est de faire une heure d'adoration une fois par mois en l'honneur du Sacré-Cœur. La statue est réparée (réfection) par M. A.D. Prévost Inc. de Québec en 1968.

13 juillet 1954 — La base du monument du Sacré-Cœur est cimentée et 62 lettres sont gravées dont la Ligue du Sacré-cœur et la quête.

1953 ou 1955 — M. le curé Guévin

fait circuler la stame de la Vierge dans chaque foyer. Les gens récitaient le chapelet, chantaient et lisaient des prières, ornaient la statue de Marie de fleurs et de lampions. La statue séjournait une journée par foyer et après la prière du soir, les personnes apportaient en procession la Sainte-Vierge chez le voisin. Ces statues sont données aux écoles de rang.

8 décembre 1974 — Inauguration de L'armée de Marie par le curé Lemaire et Madame Gérard Wilfrid de Victoriaville. Il y eut une heure sainte,

chants, chapelet et lecture de la consécration suivie de la messe en l'honneur de la Sainte-Vierge.

29 janvier 1978 — Première réunion pour la formation du Club de l'Âge d'or.

1997 (environ) — Groupement de prières portant le nom des Marguerites a commencé. Chaque personne prie pour un prêtre de son choix.

LE CIMETIÈRE

1900 — Le cimetière a été égoutté par un canal fait d'épinette rouge.

24 juin au 26 juin 1900 — M^{re} Gravel fait sa deuxième visite épiscopale. Il fait remarquer que le cimetière a besoin d'être agrandi.

1903 — M^{re} Gravel fait une nouvelle visite pastorale, il s'informe si le terrain pour le cimetière a été choisi.

1^{er} février 1915 — La fabrique achète, par contrat, le terrain d'Arsène et Désithée Héroux dans le 3^e rang pour le nouveau cimetière.

1917 — Des arrangements dans le nouveau cimetière sont faits, soit la plantation de pins. Plusieurs hommes ont travaillé avec leurs chevaux et les pelles à chevaux. Le 26 septembre 1917, les cercueils sont changés de cimetière.

Un fait est rapporté: M^{me} Olivine Marier, femme de Philippe Bergeron était décédée en 1908. Sa petite fille



La croix est en terre

Sara, âgée de 10 ans. (aujourd'hui la femme de Robert Bergeron dans le 3^e rang), pendant que des hommes travaillent au cimetière, ils lui disent «*Veux-tu voir ta mère?*» Il paraît qu'elle était belle et complète, comme si elle était recouverte de cire, mais pour la petite fille, c'est la toque (chevelure) que sa mère portait qui l'a frappée le plus.

Probablement à la fin des années 30 et début des années 40, mais avant 1944, le cimetière est relevé de 18 pouces environ en sa superficie complète. Cette terre avait été prise aux environs où est la Caisse populaire d'aujourd'hui. Il n'y a pas d'écrit car tout avait été fait bénévolement. Encore une fois, les chevaux avec les pelles ont transporté la terre sous la direction de leurs maîtres.

1944 – Un chemin de croix en bois de cèdre est placé sur des bases en ciment autour du cimetière. Ce bois est donné par M. Gédéon Bergeron et fabriqué par M. Napoléon Poirier.

15 novembre 1954 – Achat d'un calvaire comprenant trois statues pour le cimetière: le Christ haut de 5'4", Marie et saint Jean de 5' chacune. Elles ont été fabriquées de poussière de marbre blanc (510\$). Le montant total est absorbé par des dons. La date de

l'installation est le 22 juin 1955

1972 – Don reçu de 1405\$ de la Caisse populaire pour le drainage du cimetière.

3 septembre 1976 – Achat d'un terrain connexe au cimetière pour son agrandissement futur.

1989 – M. Gilles Beurivage a fourni du bois pour refaire la croix au cimetière. M. Gilbert Bergeron installa le corps du Christ sur la Croix. La haie de cèdres a été taillée. En voulant faire brûler le surplus de branches, le vent s'est élevé; les cèdres ont été très endommagés.

1990 – À l'été, achat de 201 cèdres à 3\$ l'unité pour le pourtour du cimetière.

1997 – La municipalité a reçu des argentés pour l'aménagement de terrains communautaires et le programme Hydro-Québec. La fabrique a fait une demande à la municipalité pour défrayer la peinture des personnages du calvaire au cimetière et elle est acceptée.

2000 – Nouveaux tarifs pour le cimetière. achat: pour 2 personnes 100\$, pour 4200\$. Urne: 25\$. Entretien: 2 personnes 20\$ annuel. 5 ans 90\$ et 10 ans 175\$. Pour les urnes, 15\$ l'an, 5 ans 70\$ et 10 ans 130\$.

2001 – Recherche sérieuse d'un remplaçant comme fossoyeur.

Le terrain à côté du cimetière est zoné cimetière donc, personne ne peut prendre la terre ou terrain pour faire autre chose que d'enterrer les morts.

La chorale

La présence d'une église implique celle d'une chorale, pour contribuer à la beauté et à la piété des offices religieux, autant durant les jours heureux que malheureux. À chaque époque, il y a toujours des groupes de paroissiens qui accompagnaient et agrémentaient de leur voix la chorale. Même il y a eu, un certain temps, la présence de deux chorales, une pour le samedi soir et l'autre pour le dimanche.

Parmi les membres de la chorale actuelle, il y en a plusieurs qui célèbrent des anniversaires d'assiduité qui s'étendent à 40 ans. Quelle belle fidélité! Bravo!

On se doit de remercier tous ceux et celles qui aujourd'hui et dans le passé, ont rehaussé de leur voix et de leur talent d'organiste notre chorale et nos cérémonies religieuses. Merci à tous ceux et celles qui ont pris la responsabilité de la chorale afin que celle-ci soit la partenaire des paroissiens dans leur louange à Dieu. Actuellement, Pauline Vigneault touche l'orgue pour deux paroisses. Maître chantre Raymond McDonald, Lise Provencher, Marielle Pellerin, Monique T. Lampron, Colette Bergeron, Céline Bergeron. Raymond Bergeron et France McDonald. Merci pour votre travail!

Des médailles

Des personnes de notre paroisse ont reçu un certificat et une médaille du Mérite Diocésain des mains de M^{re} Albertus Martin à Nicolet le 3 août 1985: M^{me} Jacqueline Martin, M. Camille Martin, M^{me} Anne-Marie Larivée et M. Vital Larivée pour les services rendus à l'église diocésaine de Nicolet. Ces personnes méritent d'être reconnues publiquement en récompense de leur travail apostolique et dévouement envers la sainte Église.



Notre chorale. M^{me} Vigneault à l'orgue, assise France Bergeron. 1^{re} rangée, Marielle Pellerin, Monique Lampron, Colette Bergeron, Céline Gagnon Bergeron. En arrière, Raymond McDonald, Lise Provencher, Sylvie Bergeron, Raymond Bergeron



Feuilleton paroissial

Depuis plusieurs années, nous avons le feuilleton paroissial avec les annonces de commanditaires. Celui-ci publie toutes les activités religieuses telles que les messes avec leurs intentions, les baptêmes, les mariages et les fêtes spéciales, en somme, la vie religieuse dans la paroisse à toutes les deux semaines maintenant. Auparavant, le feuilleton était publié à chaque semaine. Derrière ce feuilleton, il y a une personne au nom de Colette Bergeron: en plus d'être chantre, elle s'occupe de la présentation, du montage, de la publication des commanditaires. Beaucoup d'heures y sont consacrées. C'est depuis février 2002 qu'elle fait ce beau travail. Bravo! Par ce feuilleton, nous essayons de garder vivants les liens religieux. Merci pour votre travail!

Durant la cure de M. l'abbé Lemaire (1969-1976), début du feuilleton paroissial, M^{me} Simone Bergeron imprimait le feuilleton bénévolement.



La confirmation de trois jolies demoiselles, Noëlla, Ghislaine et Marielle Fleurent. Elles prennent la pose devant le Sacré-Cœur (il n'est pas encore letteré). À gauche, le chemin pour prendre le pont de fer (aujourd'hui la cour du centre communautaire)

Références:

Archives de St-Samuel
Ste-Eulalie, Album souvenir 1931
Album Centenaire 1978 St-Samuel
Notes du Frère J.P. Provencher 1983 (nom de religion Frère Rosaire)

Aux sources des Bois-Francs
Magazine SVP
Archives des Bois-Francs
Archives du diocèse de Nicolet sur les paroisses 1885-1985
Mémoire des gens âgés



Vue aérienne de notre village vers 1969

Nos prêtres originaires de la paroisse



M. Alfred Désilets, fils de Oscar
et Marie-Louise Comeau



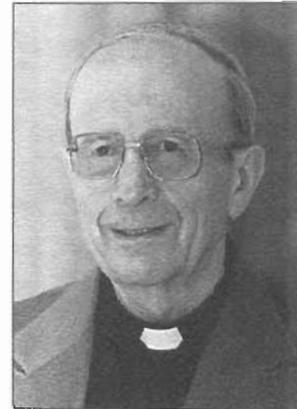
M. Edgard Hébert,
fils de Welly et Lydia Bergeron



M. Laurent Bergeron,
Père du Saint-Sacrement,
fils de Joseph et Claire Breault



M. Jean-Paul Fleurant,
fils de Albani et Rosiane Hébert



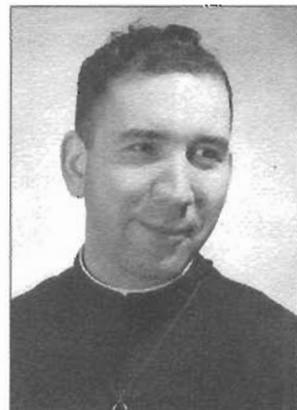
F. Laurent Bergeron,
fils de Alfred et Claudia Richard



F. Paul-Aimé Désilets, f.s.s.,
fils de Hector
et Eveline Bourguin



F. Arthur Désilets, f.é.c.,
fils de Gamelis
et Élisabeth Arseneault



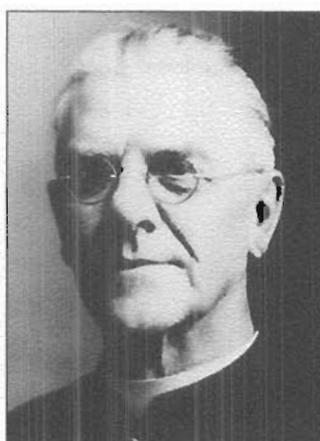
F. Jean-Paul Provencher, f.s.c.,
fils de Ubald
et Marie-Blanche Bergeron



Nos curés



Antoine-Marie-Henri Poulin de Courval
1^{er} septembre 1893-26 août 1897



Pierre Cardin
26 août 1897-25 août 1902



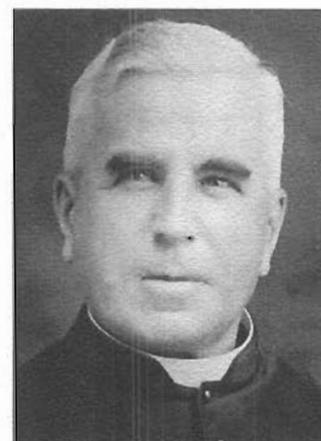
Alphonse Houle
25 août 1902-28 mars 1907



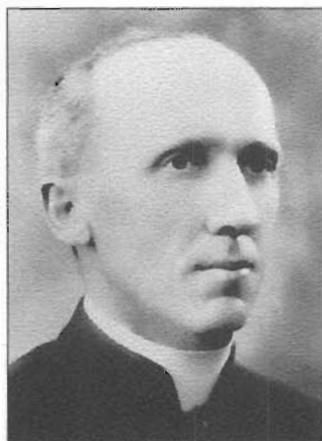
Vincent E. Lemire
28 mars 1907-21 mai 1919



M^r Théophile Mélançon
21 mai 1919-19 janvier 1923



Auguste Baril
19 janvier 1923-15 décembre 1925



Philippe Ducharme
15 décembre 1925-30 novembre 1932



Charles Masson
11 novembre 1932-3 septembre 1934



Georges Désilets
3 septembre 1934-15 août 1945



Joseph-Alexandre Bergeron
15 août 1945-7 août 1949



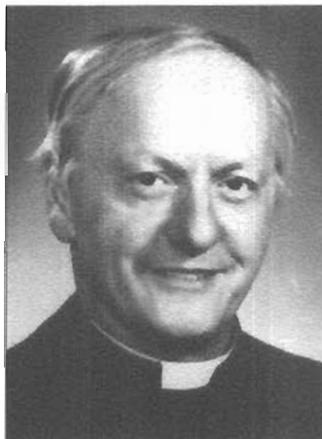
Roméo Guévin, nommé 30 août
1949-26 mai 1958 et présence
du 30 août 1949-12 août 1958



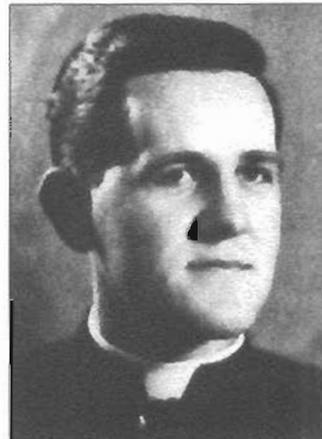
Robert Houle
12 août 1958-19 octobre 1965



Roger Geoffroy,
19 octobre 1965-31 juillet 1969



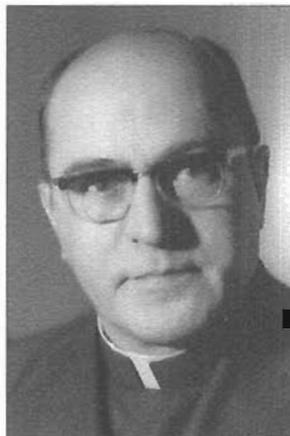
Rosaire Lemaire
31 juillet 1969-1^{er} octobre 1977 et
1992-1996 pour une deuxième cure



René Nolin
1^{er} octobre 1976-16 mars 1977



Claude Baron
27 septembre 1977-1986



Bruno Lamy
1986-1992



Denis Boudreault
1996-2002



André Genest
2002 à aujourd'hui



Nos religieuses



HÉBERT – Frère Origène, Frère Rodolphe, f.s.c., S' Thérèse, s.a.s.v., S' Dorina, s.g.m., S' Berthe, s.s.f., enfants de Théode et Virginie Désilets



S' Rose-Emma Doucet, s.a.s.v., fille d'Albert et Cordélie Héroux



S' Marie-Anne Martin, s.a.s.v., fille d'Étienne et Julie Bergeron



BERGERON – S' Thérèse, s.a.s.v., S' Rosalie, s.a.s.v., S' Édith, s.a.s.v., filles de Joseph et Clara Brault



S' Aline Godin, s.a.s.v.



S' Laurence, s.a.s.v., fille de Rodolphe Godin et Marie-Anne Arseneault. Sur la photo, Rodolphe et Aurore Bergeron (mariée en 2^e noces)



S' Réjeanne Houle, s.g.m., fille d'Antonio et Yvonne Michel



S' Yvette de Lottinville, s.g.m., fille d'Eugène et Joséphine Brière



S' Rita Massé, s.a.s.v., fille d'Albert et Maria Morissette



S' Antoinette Bergeron, s.g.m., fille de Joseph et Virginie Vigneault



S' Emma Martin, s.a.s.v., fille de Napoléon et Bella Vigneault



S' Alvina Héroux, s.a.s.v., fille d'Arsène et Hélène Martin



S^r Thérèse Béliveau, s.g.m., fille d'Ovila et Aurore Richard.
Assis, Aurore Richard, Ovila Béliveau;
debout, Rachel, S^r Thérèse et Robert Bergeron (garçon de Henry)



S^r M. Berthe Désilets,
s.g.m., fille d'Oscar
et Marie-Louise Comeau



S^r Germaine Désilets,
s.g.m., fille d'Oscar
et Marie-Louise Comeau



S^r Blanche Désilets
c.n.d., fille d'Oscar et
Marie-Louise Comeau



S^r Madeleine Bergeron,
s.s.a., fille de Philippe
et Flore Arseneault



S^r Georgette Fleurant,
s.g.m., fille de Joseph
et Marie Boucher



S^r Alice Prince, s.p.,
fille de Pierre et
Auréa Guertin



S^r Marie-Ange Lampron,
a.s.u., fille de Josaphat et
Albia Raymond



S^r Ursule Bergeron,
s.n.j.m., fille de Félix
et Laurette Morin



S^r Dolorès Massé,
p.s.f.m., fille d'Albert
et Maria Morissette



S^r Noëlla Massé, s.c.,
fille de Jean-Marie et
Anne-Marie Fleurant



S^r Isabelle Massé,
p.s.f.m., fille d'Albert
et Maria Morissette



S^r Gisèle Champagne,
f.s.e., fille de Josapha et
Berthe Désilets



S^r Claire Bergeron,
s.a.s.v., fille de Joseph
et Clara Brault



S^r Albina Béliveau,
s.a.s.v., fille de Philippe
et Anna Morin

S^r Gabrielle Boisclair, trappiste, fille de Joseph et Denise Bourque
S^r Laurence Bourgeois, s.p.s., fille de Donat et Marie-Élise Lauzon
S^r Marie-Anne Champagne, s.s.a., fille de Louis et Léa Lauzon
S^r Arnette Gagnon, s.g.m., fille de Jimmy et Emma Hébert
S^r Virginie Gagnon, s.a.s.v., fille de Jimmy et Emma Hébert
S^r Georgette Lamy, s.e.j., fille de Gérard et Lucille Fleurant
S^r Julie Lauzon, s.s.a., fille de Fabien et Marie Parley
S^r Lucille Leclerc, s.s.a., fille de Georges et Georgiana Champagne
S^r Véronique Manin, r.n., fille de Thomas et Virginie Poirier
S^r Rosilda Vigneault, s.p., fille de Edmond et Mathilde Piché



Nos marguilliers d'hier à aujourd'hui

- | | |
|---|--|
| 1894 Abraham Descôteaux
Benjamin Bergeron
Uldoric Poirier | 1946 Ovila Béliveau
Arthur Désilets |
| 1895 Camille Provencher | 1947 Albert Bergeron |
| 1896 Norbert Houle | 1948 Félix Bergeron |
| 1897 Clovis Béland | 1949 Charles-Edouard Désilets |
| 1898 Henri Lacharité | 1950 Auguste Boisclair |
| 1899 Philippe Vincent | 1951 Joseph Désilets |
| 1900 Hyacinthe Gentes | 1952 Antoni Désilets |
| 1901 Calixte Bourgouin | 1953 Benjamin B. Bergeron |
| 1902 Gaméhs Bergeron | 1954 Henri Constant |
| 1903 Jules Houle | 1955 Ubald Provencher |
| 1904 Exélia Désilets | 1956 Robert Bergeron |
| 1905 Etienne Martin | 1957 Eloi Poirier |
| 1906 Adolphe Boisclair | 1958 Méderic Champagne |
| 1907 Philippe H. Bergeron | 1959 Conrad Martin |
| 1908 Philippe B. Bergeron, décédé
Evariste Leclair | 1960 Armand Bergeron |
| 1909 Odilon Gagnon | 1961 Elphège Arseneault |
| 1910 Georges Dupuis | 1962 Josaphat Prince |
| 1911 Joseph Boisclair | 1963 Germain Martin (démission en 1963) |
| 1912 Gédéon Bergeron | 1964 Fernand Bergeron
Romuald Bergeron |
| 1913 Philémon Descôteaux | 1965 Léo Houle |
| 1914 Delphis Bergeron | 1966 Richard Béliveau
Philippe Lampron
Romuald Bergeron
Albert Grandmont
Léo Houle
Fernand Bergeron |
| 1915 Joseph Hébert | 1967 Vital Larrivé
Raymond Rondeau |
| 1916 Philippe Leclers | 1968 Simone Grégoire Bergeron
Jeanne Mance Rousseau |
| 1917 Benjamin Gagnon | 1969 Philippe Lampron
Richard Béliveau |
| 1918 Edmond Arseneault | 1970 Maurice Bergeron
Jean-Marie Massé |
| 1919 Johnny Bergeron | 1971 Réjeanne Désilet Bergeron
Elianne Bergeron Boisclair |
| 1920 Ludger Bergeron | 1972 Conrad Désilets
Paul-Emile A. Bergeron |
| 1921 Louis Constant | 1973 Jean-Marie Cyrenne
Rolland Tourigny |
| 1922 William Hébert | 1974 Céline Gagnon Bergeron
Jacqueline Turmel Bergeron |
| 1923 Georges Martin | 1975 Germain Bergeron
Josaphat Constant |
| 1924 Philippe G. Bergeron | 1975 Germain Bergeron
Josaphat Constant |
| 1925 Eugène Martin | 1976 Camille Martin
Wellie Bergeron |
| 1926 Théophile Rivard | 1977 Liliane Bourgeois Poirier
Marie Berthe Poisson Lahaie |
| 1927 Calixte Champagne (parti en 1928) | 1978 Maurice Cyrenne
Fabien Massé |
| 1928 Pierre Provencher | |
| 1929 Josaphat Lampron
Emile Martin | |
| 1930 Joseph H. Bergeron | |
| 1931 Eugène Bellefeuille | |
| 1932 Honoré Duguay | |
| 1933 Hector Désilets | |
| 1934 Joseph P. Bergeron | |
| 1935 Albert Massé | |
| 1936 Joseph Dupuis | |
| 1937 Dallès Béland | |
| 1938 Léodor Houle | |
| 1939 Napoléon Poirier | |
| 1940 Samuel Bergeron | |
| 1941 Joseph B. Bergeron | |
| 1942 Arthur Gagnon | |
| 1943 Philippe L. Bergeron | |
| 1944 Rodolphe Godin (départ le 25/08/46) | |
| 1945 Jules Bergeron | |

Soulignons le travail et dévouement des sacristains, des maîtres de chorale et des organistes.

Les marguilliers

- 11 décembre 1977 – Marie Berthe Lahaie, Liliane Poirier, Wellie Bergeron, Germain Bergeron, Camille Martin et Fabien Massé
- 1978 Gérard Provencher et Gilbert Bergeron
- 1979 Monique Bergeron et Armande Désilets
- 1980 Patrick Bergeron et Victor Bergeron
- 1981 Vincent Provencher et Louis Gentes
- 1982 Anne Marie Fleurant et Aurore Bergeron
- 1983 Jules Girard et André Désilets
- 1984 Gérard Bergeron et Jacqueline Martin
- 1985 Lise Provencher et Denis Tourigny
- 1986 Gilles Bélisle et Michel Massé
- 1987 Claire Beurivage et Gérard Désilets
- 1988 Jean Bélisle, Monique T. Lampron et Lucien Tourigny
- 1989 France Auger et Jean Bélisle
- 1990 Gilles Beurivage et Gilles Cyrenne
- 1991 Claire Provencher, Marguerite Bergeron, Antoinette Cyrenne et Réal Bergeron
- 1992 Claire Provencher et Marguerite Bergeron
- 1993 Léonidas Goulet, Gilles Cyrenne et Claire Bergeron présidente de fabrique pour trois ans.
- 1994 Réal Bergeron et Lorraine Morin
- 1995 Éliane Boisclair et Françoise Bergeron
- 1996 Fin du terme de la présidente, pas de réélection. Aimé Grandmont et Hélène Vigneault
- 1997 Lorraine Morin et Antoinette Bergeron
- 1998 Michel Massé, Stéphane Désilets et Denis Tourigny
- 1999 Hélène Vigneault et Jeanne d'Arc Arseneault
- 2000 Antoinette Bergeron et Raymond Bergeron
- 2001 Maurice Lahaie et Réal Arseneault

8 juillet 2002 – M^{me} Bergeron est nommée présidente d'assemblée de la Fabrique de Saint-Samuel par M^{re} St-Gelais jusqu'au 31 juillet 2003.
Jeanne d'Arc Arseneault et Réal Bergeron



Le conseil de la fabrique 2003. Raymond Bergeron, Jeanne d'Arc Arseneault, Antoinette Bergeron (présidente) et Réal Arseneault. 2^e rangée: Maurice Lahaie, Réal Bergeron et Monique Thibodeau (secrétaire)

*De l'Ardoise
à
l'Ordinateur*



Probablement l'école dans le rang 3 vers 1906. Le troisième garçon du côté gauche du professeur serait Auguste Bergeron. Les enfants sont tous endimanchés.

L'histoire de nos maisons d'école

Pour ceux qui ont feuilleté le livre du centenaire, vous jugerez probablement qu'une partie du texte semble, à peu de choses près, identique. Et vous aurez tout à fait raison. Que voulez-vous, on ne refait pas l'histoire! On ne peut que la raconter à travers les écrits et à travers les yeux de ceux qui s'en souviennent.

La paroisse de Saint-Samuel a été érigée canoniquement par un décret de M^{gr} Cooke, évêque des Trois-Rivières, en date du 19 octobre 1866, mais malheureusement la population résidente, qui n'était pas très forte, se mit bientôt à diminuer. Force leur fut donc de recourir à leurs voisins pour les fins du culte. On ne connaît pas la date de construction de la première école qui servait en même temps de maison de mission.

La première assemblée des commissaires, inscrite au registre de la municipalité scolaire de Saint-Samuel, s'est tenue le 15 septembre 1874, à la demeure de leur secrétaire, Monsieur Exilia Bergeron. La taxe imposée sur l'évaluation des biens-fonds était de un centin et demi dans le louis (un louis = quatre piastres). Le salaire de la première institutrice était de cinquante piastres (50\$) par année.

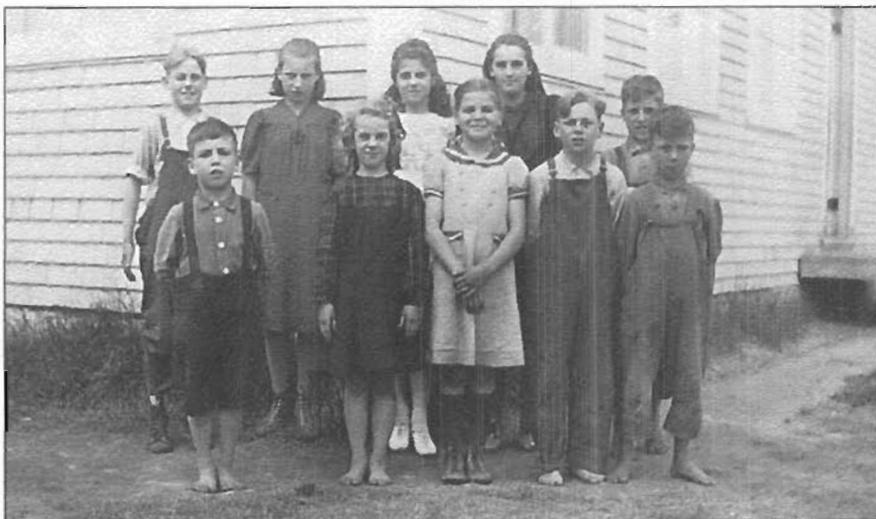


L'école du rang 2. Justine Martin avec un de ses bébés

En 1876, le secrétaire-trésorier recevait, comme salaire, sept pour cent de l'argent qu'il percevait. Le total des taxes perçues au cours de l'année 1876 était de cinquante-huit piastres soixante-cinq sous (58.65\$).

À cette époque, les arrondissements étaient divisés comme suit:

- L'arrondissement no 1: le 2^e rang
- no 2: la Ligne et le petit 2
- no 3: le 15^e rang
- no 4: le 4^e rang
- no 5: le 3^e rang



Élèves de l'école du rang 4 dans les années 1940. En avant, Réal Bergeron, Mance Thibodeau, Céline Gagnon, Claude Thibodeau, Victor (Joseph) Bergeron. En arrière, Zoel Thibodeau, Rollande (Joseph) Bergeron, Françoise Gagnon, Pauline Champagne, Philippe Bergeron

Les structures et les infrastructures

En 1877, les commissaires ont jugé bon de bâtir une première maison d'école à la Ligne, au coin du petit 2.

L'ancienne maison d'école, dans le deuxième rang fut louée à Monsieur Exilia Bergeron, six dollars (6\$) pour six mois d'usage.

Le 16 août 1878, la commission scolaire de Saint-Samuel a acheté de M. Onésime Provencher, un quart de bâtisse, dix dollars (10\$). Celui-ci a été transporté au centre du deuxième rang, sur le lot numéro 128, propriété de M. Uldorique Poirier qui s'engage à fournir gratuitement le terrain, pour l'emplacement de l'école. Pour le transport et le levage de la bâtisse, tous les intéressés du dit rang sont obligés de donner une journée de travail de dix heures, pour chaque demi-lot de terrain possédé. Celui qui fournit soit un cheval ou une paire de bœufs, avec une voiture, ça compte pour une journée d'homme. Ceux qui ne peuvent se rendre la journée qui leur est assignée, doivent se faire remplacer ou payer une taxe de quatre-vingts sous dans les quinze jours qui suivent la date de l'appel. L'entreprise de l'ouvrage projeté pour l'école a été adjugée à M. Henry Gentes à raison de 33.45\$, après une criée au rabais. La construction était terminée au 31 décembre 1879. (L'école fut transportée sur le lot numéro 122, dans le même rang, en 1902, elle sera en activité jusqu'en 1921).

Une piastre allouée à M. Clovis Provencher pour son trouble de chercher une institutrice.

Une troisième école est bâtie dans le quinzième rang en 1893, sur le lot 113. L'école avait été donnée à construire à M. Jules Bergeron, après avoir été adjugée au montant de 216.75\$.

Une école a été construite dans le quatrième rang en 1896, sur le lot numéro 170. L'entreprise de construction avait été adjugée à M. Eusèbe Boucher pour le montant de 180\$.

En 1898, une école est bâtie dans le troisième rang, à dix arpents de l'église, sur le lot numéro 113.

Est alloué à M. Georges Dupuis, un dollar (1\$) pour le lavage de l'école du 15^e rang.

Après avoir visité l'ancienne maison d'école de l'arrondissement no 1, et après avoir bien consulté leur conscience, les évaluateurs de la dite maison ont déclaré qu'ils l'estimaient à trente-six dollars (36\$) et que les habitants de l'arrondissement no 1 gardaient la bâtisse, en s'engageant à rembourser à l'arrondissement no 2 la somme de dix-huit dollars (18\$), parce que l'école avait été bâtie en commun par les deux arrondissements. Le deuxième rang faisait alors partie de l'arrondissement no 2. (En 1917, l'arrondissement no 1 devient l'arrondissement no 2 et vice versa).

En 1919, le secrétaire de la municipalité scolaire est autorisé d'acheter de M. Gédéon Bergeron, dans le troisième rang, un demi-arpent de terrain, situé sur le lot numéro 107, à raison de 25\$ pour former un nouvel emplacement pour l'école no 3. Celle-ci a été transportée au centre de ce nouvel emplacement.

Construction d'une école au village en 1919, sur le lot 118.

En 1921, la commission scolaire fait l'acquisition d'un demi-arpent de



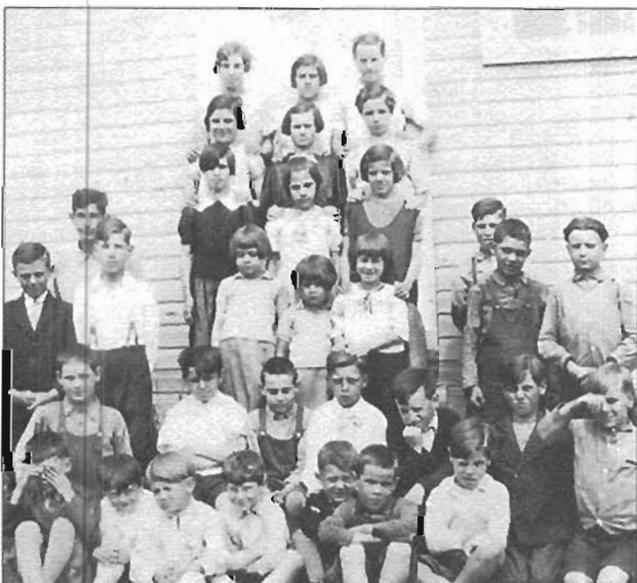
École du rang 3 (aujourd'hui elle serait située entre chez Jacques et André Bergeron) autour de 1910. Blanche Bergeron est la deuxième fillette de droite sur la deuxième rangée. Plusieurs fillettes, peu de chaussures. La plupart du temps, on marchait pieds nus. Plus âgé, on avait droit aux chaussures.

terrain en superficie, sur la partie nord-est du lot 118, sur le front du quinzième rang d'Aston, longeant la route appelée route Lauzon, pour la somme de 50\$ pour former un nouveau site d'école pour le deuxième rang. L'école est construite la même année.

En 1927, l'école de l'arrondissement no 1 est fermée à cause du

manque d'enfant. Elle est réouverte pour l'année scolaire 1929-1930

Fiers de l'environnement de leurs écoles, les commissaires de Saint-Samuel décident de faire planter des arbres d'ornementation à proximité de toutes les écoles de la municipalité. Une croix est aussi plantée sur le terrain de l'école du village en 1935.



L'école du village vers 1936



L'école du village autour de 1938. Une des filles de la dernière rangée tient la cloche. On reconnaît quelques frimousses de l'année d'avant.





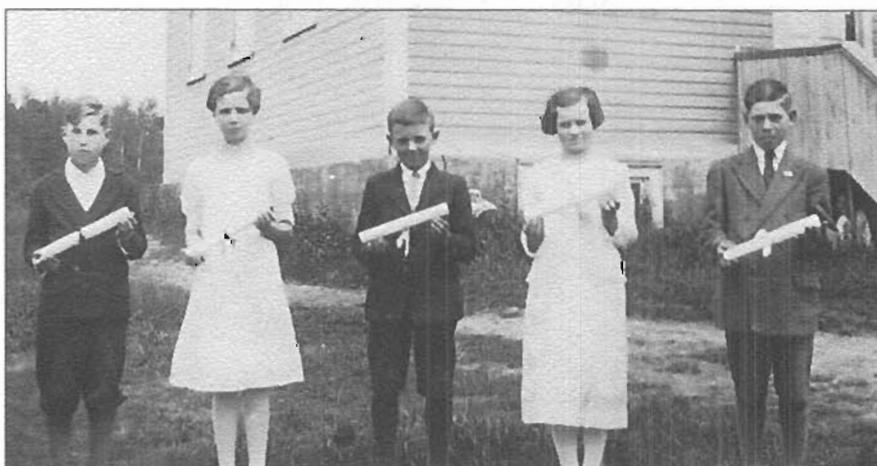
Les élèves d'Albina Lauzon (dame Henri-Paul Cyrenne) vers 1935 à l'école du village



▲ Les élèves de M^{me} Aurore Martin: Armand Cyrenne, Raymond Rousseau, Denis Lampron. 1^{re} rangée, Nicole Rousseau, Diane Lampron, Gaby Bergeron; 2^e rangée, Yolande Rousseau, Pierrette Rousseau. Dernière rangée, Nicole Lampron et Pauline Cyrenne



◀ La même classe à l'intérieur de l'école no2, au rang 15 en juin 1957; dernière année des écoles de rang. En avant, Raymond Rousseau, Denis Lampron, Armand Cyrenne. 2^e banc, Nicole Rousseau, Gaby Bergeron, Diane Lampron; 3^e banc, Yolande Rousseau, Pierrette Rousseau; 4^e banc, Pauline Cyrenne et Nicole Lampron et l'institutrice Aurore Martin



◀ Remise des diplômes à l'école du village vers 1940, Albert Grandmont, Françoise Désilets, Germain Bergeron, Rosanna Rivard et Rolland Auger



L'intérieur de l'école de la ligne en mars 1957. En avant, Georges Doucet. 2^e rangée, Marie-Jeanne Beauchemin, Pierre Lupien; 3^e rangée, Nicole Lupien et Marie-Ange Beauchemin

Reconstruction de l'école de la Ligne (bien connue aussi sous le nom d'école du petit deux) en 1936. Le contrat de construction, au montant de 1200\$ a été accordé à M. Henry Camirand. Elle a été rénovée et agrandie en 1953. Une deuxième classe a été ajoutée et on y enseignera dorénavant la 8^e et la 9^e années.

L'école du troisième rang est reconstruite en 1937. Le contrat de construction, au montant de 1200\$, a été accordé à M. Arthur Désileis.

En 1938, on reconstruit l'école du quatrième rang. Le contrat de construction, au montant de 1350\$ a été accordé à M. Gérard J. Bergeron.

Une deuxième classe a été aménagée au deuxième étage de l'école du village en 1946 et on y enseignera dorénavant la huitième et la neuvième années. M^{me} Cécile Béliveau a enseigné aux groupes de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années et M^{me} Jeanne Bergeron de Saint-Valère enseignait au deuxième la 5^e, 6^e, 7^e et 8^e années. La 9^e année s'ajouta plus tard.

Les élèves d'Anne-Marie Fleurent Massé en 1942, à l'école de la ligne



Élèves de l'école de la grande ligne de M^{me} Anne-Marie Fleurent Massé, en 1941. Constance Camirand, Marie-Louise Bergeron, Jeannette Dupuis, Anette Arseneault, Monique Lupien, Fleurette Constant, Irène Constant, Gisèle Constant, Madeleine Bergeron



Élèves de l'école de la grande ligne de M^{me} Cécile Bergeron: Lina Constant, Marielle Camirand, Bernadette Doucet, Aline Constant, Gisèle Constant, Bibiane Doucet, Monique Lupien, Jean-Guy Camirand, Maurice Lupien, Gérard Doucet, Rolland Constant, André Lupien, Gérard Camirand Jean-Marie Doucet





Ça fait pas beaucoup d'années que la vieille école du rang 4 est démolie. En 1978, cette photo fut prise pour l'insérer dans l'album du centenaire.

Quelques renseignements intéressants

En 1875, les commissaires ont passé en résolution d'unir l'arrondissement no 1 et l'arrondissement no 2 vu la grande pauvreté et la trop petite quantité d'enfants dans l'arrondissement.

La résolution suivante fut passée le 13 août 1876: chacun des habitants de la municipalité scolaire de Saint-Samuel, ayant des enfants d'âge de fréquenter l'école, devra apporter une corde et demie de bon bois sec, à l'école, d'ici le mois de janvier. Ceux qui refuseront d'apporter le bois requis devront payer, en argent, une taxe de dix centins (0.10\$) par enfant, de l'âge de sept à quatorze ans, comme rétribution mensuelle.

Les commissaires autorisent le curé de la paroisse à acheter des prix pour donner aux élèves, à la fin de l'année scolaire 1895-96. La somme de 4\$ lui est allouée à cet effet.

Le 18 juillet 1893, une autorisation est donnée d'engager une institutrice pour le 4^e rang pourvu que les propriétaires des 4^e, 5^e et 12^e rangs fournissent une maison confortable à leurs frais et que la municipalité leur fournisse un poêle. La maison de William Poisson dans le 4^e rang est acceptée à la condition que les parents des enfants

d'âge à fréquenter l'école fournissent le bois de chauffage pour les dix mois de l'année scolaire.

Pour l'année 1884-1885, le budget était le suivant:

Recettes: 183.59\$

Dépenses: 148.67\$

En caisse au 30 juin 1885: 34.92\$

Une résolution est passée le 10 janvier 1897 à l'effet que les institutrices seront obligées de fournir l'heure aux écoles où elles seront engagées.

Il est alloué 0.05\$ du mille au conducteur des commissaires, pour les examens, à la fin de l'année scolaire 1934.

Par résolution, le salaire des institutrices a été fixé à 120\$ pour l'année 1933-1934.

C'est en 1939 que la rétribution mensuelle, servant de base pour payer le chauffage des écoles, fut abolie.

Rapport de Monsieur A.H. Tremblay, inspecteur d'école

«La paroisse de Saint-Samuel est un modèle. Beaucoup d'autres municipalités trouveraient profit à visiter ses écoles. Toutes sont en très bon état et d'une propreté irréprochable et tenues par un magnifique groupe d'institutrices dévouées et fières de porter l'uniforme. L'année s'annonce bonne sous tous rapports, parce qu'elles sont



L'école du village après les rénovations. On a ajouté un deuxième étage pour faire les 6^e, 7^e, 8^e, et 9^e années. En avant, Lucien Bergeron, fils de Benjamin D. Bergeron.

en plus suivies de près par leur vaillant pasteur Monsieur le curé Georges Désilets. C'est une heureuse localité qui ne manque pas de profiter de ses avantages.»

Le 10 octobre 1944, il a été résolu que la Commission scolaire achète quatre toilettes hydroseptiques ou prix de 900\$.

En 1944, notre inspecteur d'écoles, M. Alfred Dionne, fait pression auprès de MM. les commissaires pour qu'on enseigne la huitième et la neuvième années au village. Un problème de réparation de l'école se pose alors. Quelques-uns pensent à un agrandissement, d'autres préfèrent une construction nouvelle, un couvent. Les citoyens de Saint-Samuel auront à se prononcer, en votant pour ou contre le projet d'érection d'un couvent dans la paroisse. Le vote est majoritaire contre le projet.

En 1945, le salaire des institutrices monte à 600\$ et il est proposé que les livres de classe soient fournis gratuitement aux élèves.



L'école Centrale en 1978. Quelques modestes rénovations lui sont accordées depuis ce temps.

**Rapport de l'inspecteur
Léopold Poulin le 4 juin 1950.**

«Les grands élèves des écoles n° 5 haut, 2, 3, 4 ont passé un bon examen. Il y a de l'application dans ces classes et les progrès sont remarquables. Ces institutrices font usage de bonnes méthodes et s'efforcent de mettre en pratique les directives données.»

En 1977, la huitième priorité dans la liste des projets en immobilisation

fut l'installation de l'eau chaude à Saint-Samuel.

La même année, puisque l'école participait au programme lait-école, un beau réfrigérateur à lait, de marque Bélanger fut acheté au montant de 386.68\$.

2001 : Achat de jeux, glissoire et balançoire dans la cour d'école.

2003 : Rafraîchissement des locaux du rez-de-chaussée.



... et ici la chanson *Qui rit qui... qui*. En avant, on reconnaît Guylaine Cyrenne, Guylaine Bergeron, Josée Bachand, Marie-Pierre Proulx, Sylvain Cyrenne; en arrière, Nathalie Poirier sur les planches à l'école d'Aston, vers 1975

La vie dans notre école

En mai 2001

– Exposition à l'école Centrale dont le thème est «Les dinosaures»,

En juin 2002

– Exposition au centre communautaire. Thème « Les enfants du monde »

– Pièce de théâtre avec Johanne Bergeron.

Pendant plusieurs années, «lipsing» avec Rachel Bergeron (levée de fonds).

Depuis les années 80, l'école est équipée d'ordinateurs et l'Internet fait partie de la vie de nos écoliers.

À la même époque, nos petites puces de la maternelle fréquentent dorénavant l'école Cœur-Immaculé de Saint-Valère.



Les jeunes d'autrefois interprétaient eux aussi de petites pièces musicales. Ici à l'église dans les années 1975, les filles chantant les voyelles: Nathalie Poirier le A, France Bachand le E, Céline Cyrenne le O et Guylaine Bergeron le U

Après les années au primaire, nos adolescents se dirigent vers un monde plus grand. Ils peuvent aller à la Polyvalente Le Boisé, au Tandem ou à d'autres écoles secondaires de la Commission scolaire des Bois-Francs ou encore à un collège privé.

Par la suite, nos *presqu'adultes* se dirigent vers des cégeps et universités partout au Québec.

Nous sommes aujourd'hui fiers de voir que plusieurs de nos petits qui ont eu cette instruction dans leur milieu, se retrouvent un peu partout dans la province, dans le pays et même dans le monde entier.



FAITS SAILLANTS

Une seule école centrale

En 1957, nos commissaires décident de fermer les écoles des rangs. Pour recevoir tous ces élèves, ils ont fait construire, au village, une magnifique école centrale comprenant cinq classes, une salle pour les professeurs et une autre grande salle servant pour les dîneurs et les récréations, les jours de mauvais temps. Le contrat de construction avait été accordé à M. Alexandre L. Bergeron. La nouvelle école ouvre ses portes en janvier 1958. Elle a donc aujourd'hui 45 ans bien sonnés. De septembre à janvier, les élèves furent répartis aux endroits suivants: à la sacristie, dans les deux classes de l'école du village, à la salle du conseil et à l'école de la ligne. Nous avons alors vu circuler des autobus jaunes, transportant les élèves de tous les coins de la paroisse, à l'école Centrale où ils pourront poursuivre leurs études jusqu'à la neuvième année inclusivement pour les garçons et jusqu'à la dixième année inclusivement pour les filles. Depuis le début des années 60, on y enseigne que le primaire (de la première à la 7^e année). Les grands élèves du secondaire furent alors transportés par autobus d'abord à Saint-Valère, et ensuite à Daveluyville et Victoriaville. Les élèves du quatrième rang sont transportés à Warwick pour les quatre premières années du secondaire et à Victoriaville ensuite.

Fin des années soixante ou début des années 70, la maternelle fait son apparition dans l'école.

En 1971, Saint-Samuel fait partie de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

Au printemps 1972, abolition de la 7^e année au primaire.

En 1976, une résolution fut adoptée à l'effet qu'à partir du 1^{er} juillet 1976, l'école institutionnelle M^{sr} Grenier - Cœur-Immaculé - Centrale soit réaménagée comme suit:

- a) école M^{sr} Grenier
- b) école Cœur-Immaculé & Centrale

En 1977, la Commission scolaire veut fermer notre école et pour

appuyer cette décision, voici quelques extraits des archives de la Commission scolaire (auxquels j'ai enlevé les noms):

SUITE à une étude approfondie du cas de cette école, c'est-à-dire, suite à un visionnement par projection de l'état de l'école;

SUITE au rapport présenté par le comité de visite aux écoles;



Uniforme des filles lorsqu'elles continuaient leurs études à l'école normale de Saint-Célestin vers 1938

SUITE également à un rapport présenté par M. Jean-Claude Cloutier, directeur de cette école, sur l'implication pédagogique et sur les prévisions de clientèle scolaire à cette école;

ET FINALEMENT, après avoir pris connaissance des coûts et estimations pour réparer cette école et la rendre réellement apte à remplir efficacement son rôle;

IL EST PROPOSÉ par un Commissaire, résolu à l'unanimité qu'un groupe de Commissaires:

1^{er} - rencontrent les parents des élèves de l'école Saint-Samuel pour les informer de l'intention de la Commission scolaire de Victoriaville, de ne pas continuer à donner des cours à cette école pour l'année 1977-78;

CONSIDÉRANT le nombre total d'inscriptions que nous avons reçues en date du 7 et du 9 septembre 1977 et l'augmentation du nombre d'inscriptions par rapport aux prévisions de mai 1977;

CONSIDÉRANT le nombre d'enseignants autorisés en fonction de l'application de la convention collective des enseignants et, l'augmentation du nombre d'enseignants par rapport aux prévisions de mai 1977;

CONSIDÉRANT que suite à l'augmentation du nombre d'enseignants, la Commission scolaire devait affecter un enseignant en enfance inadaptée à l'école Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Ham-Nord pour répondre aux besoins et

2^e - d'expliquer aux parents les implications de transporter les élèves à l'école St-Valère et, surtout, leur faire voir le bien que les élèves en retireront au point de vue pédagogique.

Et à une autre rencontre;

SUITE à une enquête sur les lieux;

SUITE à une rencontre des membres du comité exécutif et de deux autres Commissaires - avec les parents de l'école de Saint-Samuel;

SUITE à une étude approfondie par le personnel de la Commission scolaire de Victoriaville;

SUITE à une longue discussion avec une vingtaine de parents de Saint-Samuel venus rencontrer les Commissaires à cette occasion;

ENFIN, en pensant aux élèves de Saint-Samuel, pour leur permettre de s'épanouir pleinement;

IL EST PROPOSÉ par un Commissaire, qu'à compter de septembre 1977, l'école de Saint-Samuel soit fermée;

Mais les gens de Saint-Samuel ne sont pas prêts à voir fermer leur école. Ils ont lutté. Ça n'a pas été facile, la lutte fut dure. Mais le résultat en valait la peine car après maintes lettres, maintes demandes verbales et écrites, maintes visites à l'école, et maintes déceptions de la part des citoyens de Saint-Samuel, une convocation est envoyée aux commissaires dont voici la teneur:

À la demande du Président de la Commission scolaire de Victoriaville, vous êtes convoqué(e) à une réunion spéciale lundi le 12 septembre 1977, à 20 heures, au bureau de la Commission scolaire de Victoriaville, situé à 42, Monfette Victoriaville. Le sujet à l'ordre du jour est le suivant: CAS DE L'ÉCOLE SAINT-SAMUEL.

De la clientèle en enfance inadaptée, parce que n'ayant reçu aucune réponse du M.E.Q. au sujet de la demande d'un professeur supplémentaire;

CONSIDÉRANT que le M.E.Q. a confirmé en date du 9 septembre p.m. à M. Denis Luneau et à M^{me} Réjeanne Pépin, la décision prise par le M.E.Q. le ou vers le 31 août d'accorder un professeur supplémentaire hors normes mais admissible aux subventions d'équilibre budgétaire pour l'école Notre-Dame du Perpétuel Secours de Ham-Nord pour la clientèle en enfance inadaptée;

CONSIDÉRANT donc, qu'en date du 12 septembre 1977, le professeur qui devait être affecté à l'école Notre-Dame du Perpétuel Secours à Ham-Nord en enfance inadaptée peut être affecté dans une autre école de la Commission scolaire de Victoriaville;

CONSIDÉRANT que ce professeur disponible en date du 12 septembre peut être affecté à l'école Centrale de Saint-Samuel pour 1977-78 et ce, sans nuire à l'ensemble de la clientèle du territoire de la Commission scolaire de Victoriaville;

CONSIDÉRANT qu'en ajoutant ce professeur disponible à l'école Centrale de Saint-Samuel, nous porterions le nombre d'enseignants à 4 au lieu de 3 tel qu'il était prévu pour les cas spéciaux dans l'application de la convention collective des enseignants, cf. 8-2.02;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Victoriaville a toujours affirmé que s'il était possible de donner 4 enseignants à l'école Centrale de Saint-Samuel, cette école demeurerait ouverte pour l'année scolaire 1977-78;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire de Victoriaville juge qu'avec 4 professeurs, elle pourra

donner un enseignement de qualité aux élèves fréquentant l'école Centrale de Saint-Samuel pour l'année scolaire 1977-78;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par un commissaire, de répondre à la demande de la population en ouvrant, le plus tôt possible, l'école Centrale de Saint-Samuel et ce pour l'année scolaire 1977-78 seulement.

La résolution fut adoptée et si notre école est encore ouverte, aujourd'hui, nous le devons à la ténacité des gens de Saint-Samuel.

... un quart de siècle plus tard...

En 2002, la Commission scolaire des Bois-Francs annonce que certains de nos enfants iront à Saint-Valère et que notre école sera à triple niveau, c'est-à-dire que les 1 - 2 - 3 sont ensemble et que les 4 - 5 - 6 sont ensemble. Mais, encore une fois, les gens de Saint-Samuel ne sont pas d'accord à voir leurs enfants quitter leur paroisse sans le consentement des parents. Un comité s'est vite formé, plusieurs rencontres avec les gens de la Commission scolaire et enfin en août, nous avons une réponse positive à notre demande. D'après eux, les raisons qui

ont poussé la Commission scolaire à nous accorder nos demandes, sont des raisons de variation de la clientèle. Nous ne saurons jamais si c'était les seules raisons mais les gens de Saint-Samuel se plaisent à croire que la solidarité et la ténacité dont ils ont fait preuve ont fait pencher la balance.

En 1977, les hautes instances voulaient fermer notre école et ont décidé de la garder ouverte pour une année seulement. Vingt-cinq ans plus tard, cette même école est encore ouverte et livre encore des messages d'amour, d'appartenance et de fierté. Nous ne pouvons qu'espérer que dans vingt-cinq ans, ceux qui liront ce livre pourront encore dire: «*Nous sommes fiers de notre école et de ceux qui se sont battus pour la maintenir belle, agréable et surtout vivante!*»

Janvier 1998

De retour du congé des Fêtes nos enfants ne feront qu'une courte journée. En effet l'école ferme suite aux panes de courant dues au verglas. Nos enfants ont été 1 mois (y compris les congés des fêtes) sans classe. Ce fut plaisant pour certains et très long pour d'autres.

Souvenirs de professeur

Deux sœurs étaient institutrices. Lors d'une rencontre avec l'inspecteur, l'une d'elles reçoit une prime de 25\$ et l'autre ne l'a pas eue car elle ne faisait pas mettre les accents!!! Ouf! Dans les années 40, c'était beaucoup 25\$!

Sécher ses cours, ça n'a pas été inventé par les jeunes d'aujourd'hui! Gérard avait passé une journée complète couché sur la couverture de la shed.

Il y avait aussi des étudiants très réfléchis... Après s'être fait punir avec des coups de baguette, Camille, vers les 6-7 ans, a pris le temps de réfléchir. Voici ses déductions: «*Si je brûle toutes les baguettes de bois, je ne me ferai plus battre avec.*» C'est alors qu'il a développé ses talents de chauffeur de poêle!

Si toutes les institutrices mettaient du vernis à ongles la fin de semaine, elles devaient voir à l'enlever avant la reprise des cours du lundi. C'était interdit d'enseigner avec le vernis!

À toutes les lectrices et tous les lecteurs, nous vous donnons sans façon l'avis suivant, même s'il est strictement défendu de le faire lors des examens, nous vous autorisons à copier nos écrits lorsque dans 25 ou 50 ans vous relèverez le même album!

Puisse-je vous avoir le même plaisir que nous à fouiller dans le passé scolaire de Saint-Samuel.



Juin 2002

Toute la communauté scolaire est sous le choc à l'avant-dernière journée d'école, alors que les enfants font leur sortie annuelle et dont malheureusement, Kelly-Ann Bergeron n'y reviendra jamais. Tous et chacun y perdent une amie.

PETIT AUTOBUS IRA LOIN

Quel enfant n'a pas dit; «quand, maman, je vais pouvoir moi aussi, prendre l'autobus jaune?»

Après la fermeture des écoles de rangs, on décide d'offrir le transport pour tout ce petit monde d'écoliers vers notre nouvelle école. Dès décembre 1958, M. Gérard Bergeron débute le contrat du transport d'écoliers jusqu'au printemps 1960. À la rentrée des classes en automne 1960, M. Germain Bergeron fait l'acquisition de 2 autobus neufs de marque Volkswagen et prend le contrat pour 5 ans. De là, M. Gérard Bergeron reprend le bail du transport jusqu'en 1984. Son fils Raynald prend la relève pour un an et son père le reprend jusqu'en 1992. M. Yves Bergeron récupère le contrat jusqu'en 2000. Depuis l'automne 2000, les Autobus Aston desservent les enfants de Saint-Samuel. Les premiers chauffeurs de 1958, M. Albert Grandmont et M. Germain Bergeron seront là pendant 9 années. Quelques personnes seront les chauffeurs de nos autobus, de M. Gérard Bergeron à Laurent Boucher, Rémi Bergeron, Daniel Thibodeau, Nicole Demers, à Denise Arseneault-



Autobus de Germain Bergeron entre 1960 et 1965. *Moi aussi je veux embarquer!*

Chagnon. Aujourd'hui nous avons deux charmantes dames qui sillonnent les rangs afin de transporter notre progéniture à bon port. D'abord, madame Ginette Boudreault de 1984 à 1989. Elle reprend le volant dès 1993 à aujourd'hui. M^{me} Céline Arseneault



Nos belles chauffeurs d'autobus 2002-2003, Ginette Boudreault et Céline Arseneault



L'autobus qu'Albert Grandmont conduisait avec Germain Bergeron

Chagnon débute en 1991 et est toujours au poste. On ne manque pas de leur dire un grand merci et de les féliciter pour leur travail. Restez avec nous encore longtemps, nos enfants vous aiment beaucoup et les parents vous apprécient grandement....

En 1971, la Commission scolaire de Saint-Samuel se joint à la Commission scolaire de Victoriaville. Se ferment alors deux comités: Le comité d'école et le comité d'orientation. Nous n'avons pas retrouvé d'information sur les personnes ayant siégé au comité d'orientation tandis que pour le comité d'école il nous manque quelques années.

En juin 1998, les comités d'école et les comités d'orientation sont abolis par la loi. Ils font maintenant place, depuis 1998, aux conseils d'établissement.



Autobus St-Samuel 1978, propriété de Gérard Bergeron



Gérard Bergeron, propriétaire, Ginette Boudreault, Laurent (Méo) Boucher, vers 1988



Les enfants s'amuse tout en interprétant leur pièce musicale, en 2000, au centre communautaire. Les «lipsings» sont préparés par Rachel Bergeron, les décors par Marielle Bergeron et les pièces musicales par le professeur de musique de l'école, Sandra Bergeron. Emmy Bergeron et Mari-Lou. En arrière : Audréa Pellerin-Grandmont et Félix Bergeron



Tous les animaux sont réunis pour la première séance de «lipsing» des enfants de l'année 1998. Mari-Lou, Emmy Bergeron, Amélie Pinard et Malika Doucet-Bergeron

Gabrielle se rappelle

... quand j'allais à l'école du rang, au bout des 2^e et 15^e rang avec ma tante Aurore Martin qui était professeur, elle prenait un balai en arrivant car elle faisait la chasse aux rats. En tout cas, pour moi, les rats paraissaient gros. Nous avions aussi une pompe à main pour l'eau. L'hiver, bien des fois, nous n'avions pas d'eau car tout était gelé. Dans l'école, nous avions un poêle à bois qu'on allumait à tous les matins.

On n'avait pas d'autobus, on voyageait à pied. De temps en temps, mon oncle Conrad venait nous mener en voiture attelée par un cheval. L'hiver, il passait le rouleau pour aplatir la neige.

C'était en 1955, ma première année d'école.

*Gabrielle Bergeron,
fille de Fernand*

Celles qui ont guidé nos mains...

Yvonne Bergeron
Aline Bergeron
Lucille Fleurant
Rachelle Béliveau
Albina Lauzon
Clothilde Bergeron
Isabelle Bergeron
Juliette Bergeron
Angèle Deschênes
Rose-Marie Deschênes
Pierrette Bellefeuille
Rose Fleurant
Gracia Lauzon
Thérèse Prince
Marie-Jeanne Bergeron
Cécile Lottinville
Lucille Martin
Marie-Marthe Fleurant
Claude Bergeron
Marianne Larrivée
Aline Levasseur
Rita Bergeron
Louiselle Bergeron
Jocelyn Bergeron
Rose-Anna Bergeron
Thérèse Béliveau
Ghislaine Grenier
Claire-Luce Bergeron

Estelle Beaudoin
Monique Bergeron
Youville Béliveau
Aurore Martin
Lucette Désilets
Dolores Massé
Auréa Bergeron
Claire Bergeron
Cécile H. Bergeron
Françoise Gagnon
Cécile Auger
Jeanne Bergeron
Élianne Bergeron
Thérèse Lemay
Mme Hervé Désilets
Marguerite Bergeron
Annette Arsenault
Christiane Provencher
Johanne Desruisseault
Ghislaine Larrivée
Adrienne Bergeron
Élaine Lupien
Cécile Parr
Lise Lacerte
Jeannine Boisclair
L. Rheault
Florence Bergeron
Simone Bergeron
Luce Bergeron
Marguerite Genest

Julie Bergeron
Agnès Bourgouin
Zénaïde Boisclair
Lydia Tourigny
Carmelle Lévesque
Julie Gagné
Johanne Demers
Anne-Andrée Kirouac
Marie-Paulie Gauthier
Mireille Bédard
Pauline Plourde
Valérie Pellerin
Julie Gagné
Josée Boulet
Janique Dechasaï
Suzanne McDonald
Jacqueline McDonald
Cécile Betty
Louiselle Béliveau
Thérèse Moisan
Monique Leblanc
Cécile Bergeron
Annette Bergeron
Monique Tardif
Cécile Désilets





◀ **HIER** — Les élèves de Louise Béliveau, 1^{re} et 2^e années, en 1973. 1^{re} rangée: Sylvain Cyrenne, Marco Sévigny, Marco Massé, Marie-Pierre Proulx, Josée Bachand, Martine Vigneault, Guylaine Bergeron et Lucie Beauchemin. 2^e rangée: Sylvain Bergeron, Guy Bergeron, Denis Bergeron, Patrice Hébert, Mario Désilets, Denis Vincent, Lino Bergeron et Claudia Doucet. 3^e rangée: Sophie Provencher, Yvan Bergeron, Marc Vigneault, Jocelyn Vincent, Stéphane Bordeleau, Nathalie Poirier, Renée Martin, Gaëtan Désilets et Danièle Blouin

René a parlé...

... De la petite boîte à lunch en tôle qu'il apportait à l'école du rang où parfois il faisait très froid. *« Je me souviens qu'il y avait deux classes mais que souvent, on ne se servait que d'une et qu'on assistait à la première partie du cours avec nos manteaux jusqu'à ce qu'elle se réchauffe ».*

« Nous avons fait deux pièces de théâtre: une sur les trois Rois Mages et l'autre était Martin prend sa serpe. Si vous me rencontrez, il me fera plaisir de vous chanter sa comptine ».

*René Doucet
fils de François*



HIER — 1^{re} et 2^e années, 1979-1980. René Beauchemin, Chantal Constant, Eve McDonald, André Dallaire et Donald Massé. En arrière: Jean-Claude Cloutier, directeur, Sandrine Valladon, Nathalie Beauchemin, Manon Massé, Pascal Désilets, Mario Beaurivage, Guylaine Provencher et Monique Marcoux, professeure



◀ **HIER** — Élèves de Lise Lacoste en 1982-1983. Assis: Sophie Bergeron, Sylvie Bergeron, Francis Bergeron, Emilie Arseneault, Assnick Boudreault, David Cyrenne; 1^{re} rangée debout: Jean-Claude Cloutier, directeur, Nathalie Rousseau, Valérie Bojevoit, Mélanie Beauchemin, Marco Bergeron, Hélène Provencher, Ghislain Constant, Lise Lacoste, professeure; en arrière: Steve Beaulieu, Céline Charest, Dominique Lampron, Kim McDonald, Michel Dallaire et Julie Nault

Liste des présidents de la Commission scolaire de Saint-Samuel

1874-1875	Pierre Bergeron	1905-1906	Sévère Lupien	1933-1935	Alfred Bellefeuille
1875-1876	Calixte Vadeboncoeur	1906-1907	Joseph Hébert	1935-1936	Éloi Lupien
1876-1878	Pierre Bergeron	1907-1908	Philippe-H Bergeron	1936-1937	Rodolphe Godin
1878-1881	Abraham Décôteaux	1908-1909	Albert Doucet	1937-1939	Arthur De Grandpré
1881-1883	Calixte Bourgouin	1909-1912	Jean-Baptiste Boisclair	1939-1940	Georges Leclerc
1883-1892	Antoine Doucet	1912-1917	Dolphis Bergeron	1940-1941	Joseph-H. Bergeron
1892-1896	Benjamin Bergeron	1917-1917	Odilon Gagnon	1941-1944	Zacharie Doucet
1896-1897	Gédéon Hébert	1917-1920	Henry-G Bergeron	1944-1945	Antoni Désilets
1897-1899	Joseph Boisclair	1920-1923	Sévère Lupien	1945-1957	Zacharie Doucet
1899-1901	Benjamin Bergeron	1923-1930	Exilia Désilets	1957-1959	Fabien Constant
1901-1903	P.-O. Cardin prêtre, curé	1930-1932	Philippe Bergeron	1959-1966	Elphège Arsenault
1903-1904	Exilia Désilets	1932-1933	Émile Martin	1966-1971	Paul-Émile A. Bergeron
1904-1905	J.A. Houle prêtre, curé				



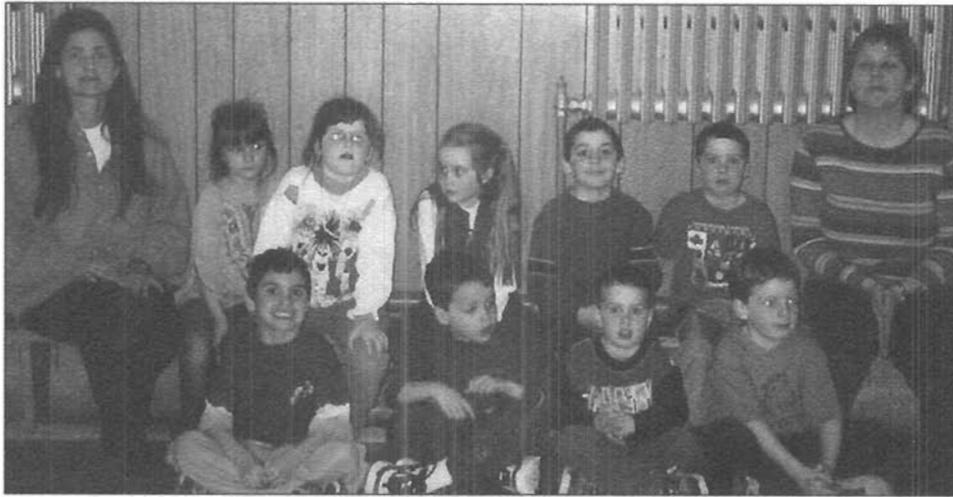
Les tricoteux

Il n'était pas rare que pendant les cours, les élèves tricotaient mitaines, chaussons et foulards afin de venir en aide à leur mère qui voyait à tenir maison.

◀ **HIER** — Élèves de Jacques Demers 1989-1990. Assis : Dany Désilets, Julie Mongrain, Nancy Massé, Simon Massé, Chantal Tourigny, Mathieu Bergeron et Mélanie Chassé. Debout : Noémie Bergeron, Geneviève Thermen, Isabelle Godin, Justin Bergeron, Sébastien Bergeron, Tony Dallaire, Daniel Lapron, Yanick Sabourin et Robin Massé. À l'arrière : Jean-Claude Cloutier, directeur et Jacques Demers, professeur.

▶ **HIER** — 5^e et 6^e années, 1986-1987. Assis, Francis Bergeron, Steve Bélisle, Éric Tremblay, Francis Constant, Michel Beauchemin, Daniel Mercier et Joseph McDonald. 2^e rangée, Gaétan Provencher, Linda Bergeron, Jessica Houle, Judith Bergeron, Julie Mercier, Denis Turgeon, Annie Bergeron, Marie-Andrée Carrier et Chantal Massé; 3^e rangée, Jean-Claude Cloutier, directeur, Claude Provencher, Kathie Boudreault, Mélanie Tourigny, Nathalie Massé, Jonathan Massé, Maggie McDonald, Carole Constant, Katherine Lambert, Annie McMahon et Nicole Trépanier, professeure.

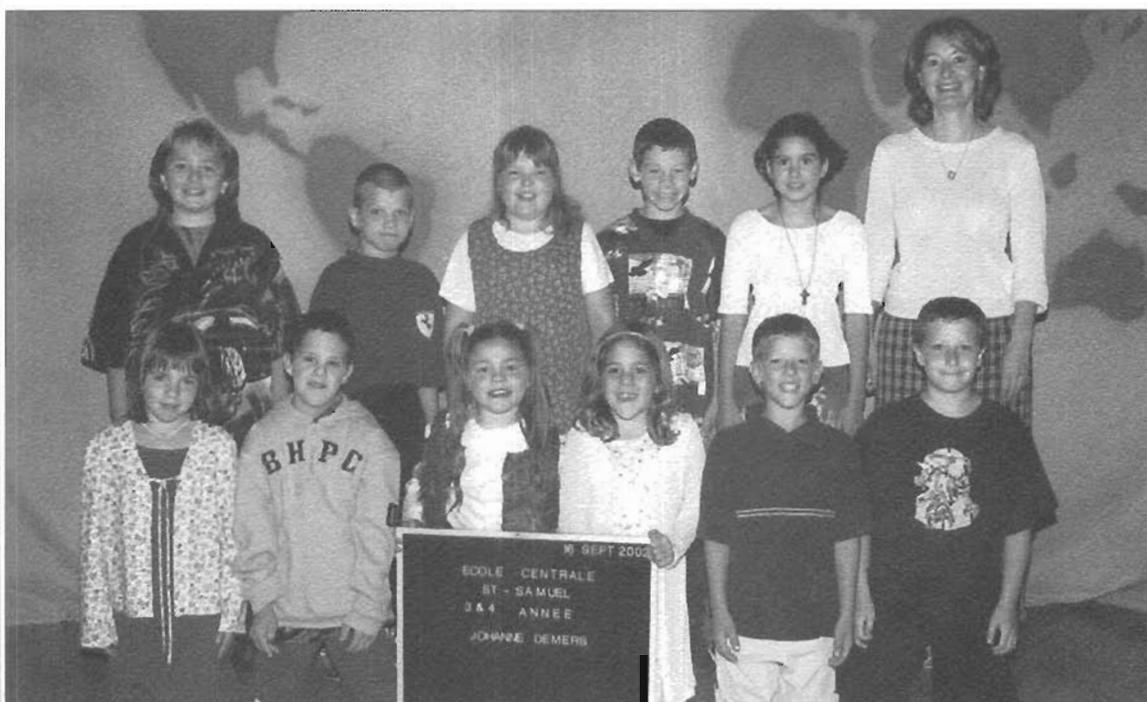




AUJOURD'HUI — Voici les amis de la maternelle de l'école Cœur Immaculé de Saint-Valère. 1^{re} rangée: Alex Bergeron, Raphaël McDonald, Jason Constant et Jacquin Massé. Assis: Diane Bellefeuille, professeure, Vicky Désilets, Cathy Fortier, Lydia Désilets, Maxime Chrétien, Jonathan Constant et Sonia Laporte, professeure.



AUJOURD'HUI — 1^{re} et 2^e années. À genoux: Marie-Soleil Duval, Gaël Desruisseaux, Francis Désilets, William Turgeon, Jonathan Bergeron, Louka Beaudette, Marc-Antoine Duval, Judy Allie Berrouard et Joey Vigneault-Constant. Debout: Joey McDonald, Marc Bergeron, Stacy Gaumond-Boisvert, Claude Vézina, Marie-Pierre Moisan, Cédric Constant, Michaël Chrétien, Jessy Crochetière et Jamie Constant-Vigneault ainsi que leur professeure Josée Boulet



AUJOURD'HUI — 3^e et 4^e années. 1^{re} rangée: Jessica Jolibois, Jessy Vigneault-Constant, Audrey-Ann Leblanc, Sarah-Jane Doucet-Bergeron, Nicolas Crochetière et Tommy Brûlé. 2^e rangée: Johnny D. Leblanc, Frédéric Thibeault, Byanka Jolibois, Pier-Olivier Gingras et Sandra Fréchette-Moisan, ainsi que notre professeure Johanne Demers



AUJOURD'HUI — 5^e et 6^e années. Assis: Éric Bergeron, Steven Constant-Smith, Daniel Jr. Leblanc, Sébastien Thibault, Olivier Houde, Christine Brûlé et Charles Houde. À genoux: Vicky Moisan, Jean-Sébastien Gingras, Justin Pellerin-Grandmont, Mathieu Simoneau, Catherine-Audrey Bergeron, Emmy Bergeron, Fanny Constant et Malika Doucet-Bergeron. Debout: Janique de Chasal, Andréa Pellerin-Grandmont, Aurélie Couture-Jutras, Félix Bergeron, Sandra Leblanc et Roxanne Plourde



**Les membres du comité
d'école de Saint-Samuel**

1977-1978 Victor Bergeron
Jacqueline Bergeron
Claire Bergeron
Carmelle Lévesque
Jean-Claude Cloutier
J.-Marie Cyrenne
Fernand Blouin
Rollande Bergeron
Claire Beurivage
Raymond Rousseau
Patrick Bergeron

1989-1990 Lyse Massé
Thérèse Bergeron
Denis Béliveau
Carole Messier
Lise Lacerte

1990-1991 Jacques Demers
Thérèse Bergeron
Lise Massé
France Tourigny
Laurraine Sauriol

1991-1992 Normand Boisvert
France Tourigny
Jacques Demers
Claire Pellerin
Marielle Désilets

1992-1993 Normand Boisvert
Claire Pellerin
Marielle Désilets

1993-1994 Normand Boisvert
Claire Pellerin
Jocelyne Bergeron
Alice Bergeron
Marielle Désilets

1994-1995 Benoît Leduc
Jacques Demers
Claire Pellerin
Donald Bergeron
Johanne Bergeron

1995-1996 Normand Boisvert
Julie Gagné
Donald Bergeron
Johanne Bergeron

1996-1997 Normand Boisvert
Julie Gagné
Donald Bergeron

1997-1998 Julie Gagné
Danielle Levasseur
Normand Boisvert
Donald Bergeron
Louise Raymond
Julie Gagné B.

**Les membres
du conseil d'établissement**

1998-1999 Donald Bergeron
Julie Gagné
Danielle Levasseur

1999-2000 Donald Bergeron
Danielle Levasseur

2000-2001 Donald Bergeron
Anne Demers
Danielle Levasseur

2001-2002 Donald Massé
Johanne Demers
Danielle Levasseur
Claudia Doucet

2002-2003 Donald Massé
Johanne Demers
Suzanne Lebrun
Danielle Levasseur
Claudia Doucet
Danielle Riel, prés.

Les directeurs

Jean-Claude Cloutier
Jean-Luc Bédard
Réal Ouellet



Membres du conseil d'établissement École Institutionnelle Centrale et Cœur Immaculé. Assises, Line Cormier, Suzanne Lebrun (membre de la communauté), Diane Bellefeuille, prof., Danielle Levasseur. Debout, Réal Ouellet directeur, Danielle Riel Désilets présidente, Johanne Demers prof., Claudia Doucet, Johanne Proulx prof., Céline Piché prof. Absent, Donald Massé, membre de la communauté 2002-2003

À la Table du Conseil



Partie du village vers 1940... À gauche, l'école du village et la maison de monsieur Benjamin Bergeron. À droite, l'écurie municipale.

La municipalité de Saint-Samuel-de-Horton

Dans un pays relativement jeune, comme le Canada, il est assez facile de trouver les origines d'une municipalité. Dans les prochaines pages, nous essayerons de réciter l'histoire de notre municipalité, soit Saint-Samuel de Horton, qui célèbre en 2003 son 125^e anniversaire civil.

À la découverte d'un territoire

En ayant un régime français, notre territoire était sous la juridiction du gouvernement de Trois-Rivières. Pour ces dirigeants, ce territoire n'était qu'une vaste forêt à exploiter dans les années à venir et un immense terrain propice à la chasse et à la pêche.

Mais en 1763, la Nouvelle-France passe à l'Angleterre et les gouverneurs sont tous des Anglais. Désormais, plusieurs lois changeront pour celles de l'Angleterre. Sous le régime seigneurial, soit français, notre pays est composé de seigneuries à la tête de lesquelles il y avait un seigneur. Mais lorsque les Anglais ont conquis le pays, le territoire est partagé en comtés avec un député comme représentant auprès du gouvernement.

L'Acte constitutionnel de 1791 divise en deux notre pays; le Haut et le Bas-Canada. Le 7 mai 1792, le Bas-Canada est divisé en comtés. Notre municipalité, encore sous une forêt vierge, se trouvait dans l'immense comté de Buckinghamshire. Il s'étend de Saint-Nicolas près de Québec jusqu'à Yamaska. Les premiers députés furent messieurs A.J. Duchesnay et Joseph-Marie de Tonnancour.

Les comtés sont répartis en cantons. Le canton de Horton est érigé le 7 août 1840. Il prendrait son nom de monsieur Wilmot Horton, membre de la chambre des Communes d'Angleterre. Il s'occupait de l'émigration anglaise au pays. Il y a un grand nombre de villages en Angleterre qui portent le nom de Horton. Le canton est desservi de 1838 à 1851 par des missionnaires de Gentilly, Somerset et Saint-Norbert.

Nous ne sommes que trois paroisses dans le comté de Horton; Saint-Samuel de Horton qui date du 9 mars 1878, Sainte-Clothilde de Horton du



Des pionniers: Alphonse Bourgeois et sa dame

30 mars 1883 et Saint-Jacques de Horton de 1948. Cette dernière s'est amalgamée à Sainte-Clothilde en 1997.

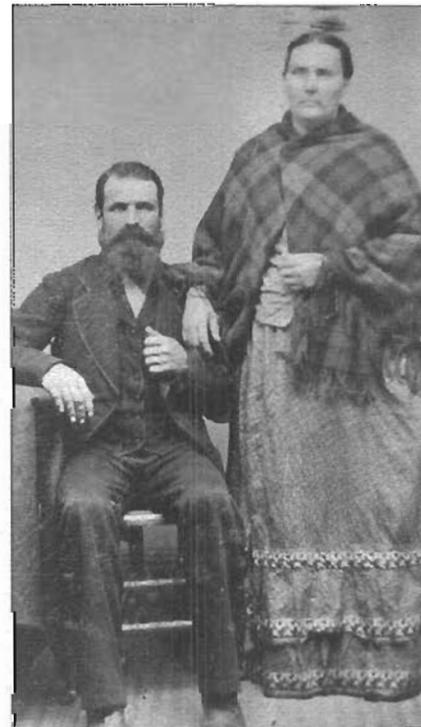
La dénomination de Saint-Samuel retenue évoque un prêtre et prophète du XI^e siècle avant Jésus-Christ dont la fête est célébrée le 20 août, suivant le calendrier liturgique.

Notre paroisse se situe géographiquement entre les 46°01' et les 46°05' de latitude Nord et entre les 72°10' et 72°15' de longitude.

Sur le versant droit du bassin du Saint-Laurent et constitué d'une vaste plaine peu accidentée, la rivière Bulstrode, appelée autrefois la Rivière au Loup, traverse en son centre d'est en ouest, notre municipalité dans le sens de la longueur et se jette dans la branche est de la rivière Nicolet, à l'ouest de la paroisse près de Sainte-Clothilde de Horton. Le nom de Bulstrode serait en l'honneur de M. Robert Bulstrode.

Cette rivière prend sa source dans les montagnes de Saint-Fortunat et de Ham-Nord. Elle sillonne les paroisses de Sainte-Hélène de Chester, Saint-Norbert, Sainte-Victoire et Saint-Valère. Près de huit ruisseaux parcourent la municipalité avant de verser leurs eaux dans la Bulstrode. Avec les années, la rivière a dévié son cours à cause de l'érosion des rives et des glissements de terrain.

La superficie de notre paroisse est de 42 kilomètres carrés. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 275 pieds (85 mètres). La majeure partie du sol est argileuse et propice à l'agriculture. Par contre, nous rencontrons des zones sablonneuses. Nous retrouvons plusieurs essences de bois; dans les feuillus, l'orme, le tremble, le bouleau, la plaine et l'érable giguère; l'aune et le cerisier sauvage dominant tandis que dans le conifère, ce sont le pin, l'épinette rouge, le cèdre et le sapin.



M. et Mme Camille Provancher dit Bellefeuille, un des premiers pionniers arrivant par la Rivière au Loup au 650 rang 3, aujourd'hui ferme Bergenoy

Voici la liste des premiers occupants de chacun des lots dans chacun des rangs de notre municipalité en suivant l'ordre indiqué à l'article 4 du Décret d'érection intitulé: La municipalité et paroisse de Saint-Samuel comprendra:

1. 8^e et 9^e rangs de l'augmentation de Bulstrode

Lot	Rang	Nom du propriétaire	Date des lettres patentes	Nombre d'acres
4	8	Pierre McDonald	8 février 1860	198
5	8	Pierre McDonald	28 février, 1860	200
6	8	Joseph Béliveau	4 mai 1863	145
3	9	Charles Bourke, fils	2 juin 1868	167
4,5,6	9	Pierre McDonald	17 décembre, 1887	120

2. 15^e rang d'Aston, depuis la ligne de l'augmentation du canton de Bulstrode, jusqu'à la ligne de la municipalité et paroisse de Saint-Léonard

Lot	Rang	Nom du propriétaire	Date des lettres patentes	Nombre d'acres
15		Nazaire Bédard		103
16		Félix Bergeron		66
16		Arsène Héroux		81
17		Calixte Bourguoin		166
18		Hypolite Bergeron		60
19		Télesphore Martin		106
19		J-Baptiste Elie		106
20		Hypolite Bergeron		166
21		Colbert Bourke	12 novembre 1884	81.2 r
22		Clovis Desruisseaux	7 novembre 1884	72.2 r
22		Théophile Goudreau		81
23		Pierre Cyr		83
23		Isaïe Simoneau		166
24		Abotte		166
25		Abotte		166

3. Toute la partie du 2^e rang du canton de Horton située au nord-est de la branche nord-est de la rivière Nicolet; ces trois parties de territoire sont et seront démembrées de la municipalité de Sainte-Eulalie:

	Billet de Location	Lettres Patentes
12 Thomas Allen Stayner (6)	26 mars 1851	21 octobre 1853
13 Thomas Allen Stayner (6)		
14 Thomas Allen Stayner (6)		
15 Thomas Allen Stayner (6)		
16 Uldoric Poirier	26 novembre 1860	20 avril 1870
17 Edouard Leduc	8 mai 1872	
17 Désiré-Olivier Bourbeau		26 août 1874
17 Clovis Béland	18 décembre 1862	
18 Louis Poirier, père	26 novembre 1860	
18 Thomas Martin	13 janvier 1860	16 novembre 1874
19 Etienne & Télesphore Martin	13 décembre 1862	12 novembre 1874
20 Georges Constantin	3 juillet 1860	15 juillet 1946
20 Joseph Lemire	3 juillet 1860	13 avril 1917
20 Damase Hérie	14 mai, 1914	
21 Gabriel Lefebvre	18 décembre 1862	11 juillet, 1916
21 Albéric Descôteaux	29 août 1892	
21 Alphonse Houle		
22 Isaïe Babineau	24 novembre 1883	18 février 1890
22 Clovis Béland	18 juillet 1874	29 janvier 1940
23 Evariste Gauthier	22 novembre 1894	
23 Onesime Lupien	5 février 1894	12 avril 1896
24 Hyacinthe Gentes	17 décembre, 1862	
24 Onesime Lupien	26 février 1900	
25 David Bourdeau	17 décembre, 1862	
25 Onesime Lupien	30 juillet 1900	

4. Les lots numéros 26-24 et 28 du 15^e rang de canton d'Aston, jusqu'à la ligne du canton de Bulstrode

26
27
28

5. Tous les lots du 3^e rang du canton de Horton, depuis et compris le lot numéro 12, jusqu'à la ligne du canton de Bulstrode

Lot	Location	Lettre patente
12 Thomas Allen Stayner	26 mars 1851	21 octobre 1853
13 Thomas Allen Stayner	21 dec. 1853	
14 Thomas Allen Stayner		
15 Thomas Allen Stayner		
16 Jean Marcotte	14 novembre 1868	
16 Hyacinthe Gentes	24 août 1897	
17 Uldoric Poirier	17 juillet 1871	6 février 1893
18 Louis Poirier	26 novembre 1860	
18 Thomas Martin	16 novembre 1874	
18 Thomas Martin	1 ^{er} mars 1860	16 novembre 1874
19 Arsène Héroux	30 avril 1888	23 juin 1888
19 Victoria Hébert	10 octobre 1900	7 janvier 1901
19 Télesphore Martin	13 décembre 1862	16 septembre 1872
20 Damase Elie	14 mai 1914	
20 Gédéon Elie	13 avril 1917	
20 Joseph Lemire	26 novembre 1860	
20 Abraham Descôteaux	13 septembre 1869	
20 Aldéric Descôteaux	11 juillet 1916	
21 Abraham Descôteaux	13 juillet 1869	
21 Aldéric Descôteaux	11 juillet 1916	
21 Moïse Descôteaux	14 novembre 1868	
21 Alphonse Houle	29 août 1892	
22 Ephrem Bédard	1 ^{er} juillet 1867	16 septembre 1871
23 David Bourbeau	17 décembre 1862	14 octobre 1871

6. Les lots 12-13-14-15-16-17-18-19-20 et 21, dans le 15^e rang du canton de Horton:

Lot	Location	Lettre patente
12 Léon Hébert	28 janvier 1881	13 août 1891
13 Joseph Boisclair	4 décembre 1891	20 février 1892
14 Hypolite Bergeron	17 janvier 1880	10 novembre 1955
15 Philippe Vincent	4 décembre 1891	20 février 1892
15 Raphael Brière	4 mars 1881	2 juillet 1964
16 Wilfrid Constant	30 mars 1883	1 ^{er} décembre 1893
16 Wilfrid Constant	30 mars 1883	4 juin 1936
16 Cléophas Roy	27 janvier 1882	10 janvier 1955
16 Luc Hébert	17 novembre 1882	10 janvier 1955
17 Onésime Hébert	17 novembre 1882	4 juin 1936
17 Onésime Hébert	17 novembre 1882	4 décembre 1951
18 Edouard Auger	15 novembre 1904	
19 Omer Constant	12 mars 1884	
19 Exilia Désilets	29 novembre 1920	
19 Edmond Prince	3 novembre 1886	
19 Nazaire Constantineau	30 août 1909	
20 Alexandre Marcotte	6 août 1879	
21 Célestin Allard	16 février 1882	6 mai 1929

7. Le 5^e rang du canton de Horton

16 Zéphirin Héroux	4 décembre 1877	27 février 1940
17 Antonio Vigneault	16 février 1878	
17 Edmond Vigneault	19 juillet 1895	
18 Nil		

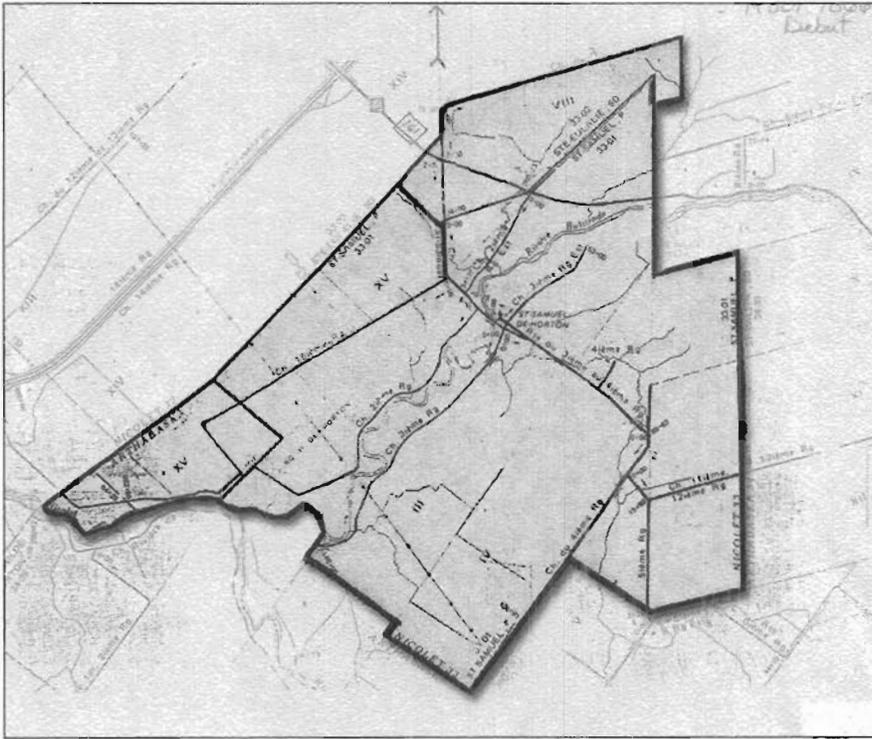
8. 10, 11 et 12^e rang du canton de Bulstrode

Lot	Rang	Lettre patente	Acres
27	10	Antoine Dellièrè	300
28	11	Antoine Dellièrè	300
27	12	Joseph Godreau	300
28	12	Joseph Godreau	300

Tous ces renseignements sont tirés du volume: *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec, de 1763 au 31 décembre 1890, publié en 1891 à Québec par Charles-François Langlois, imprimeur de sa Majesté la Reine.*



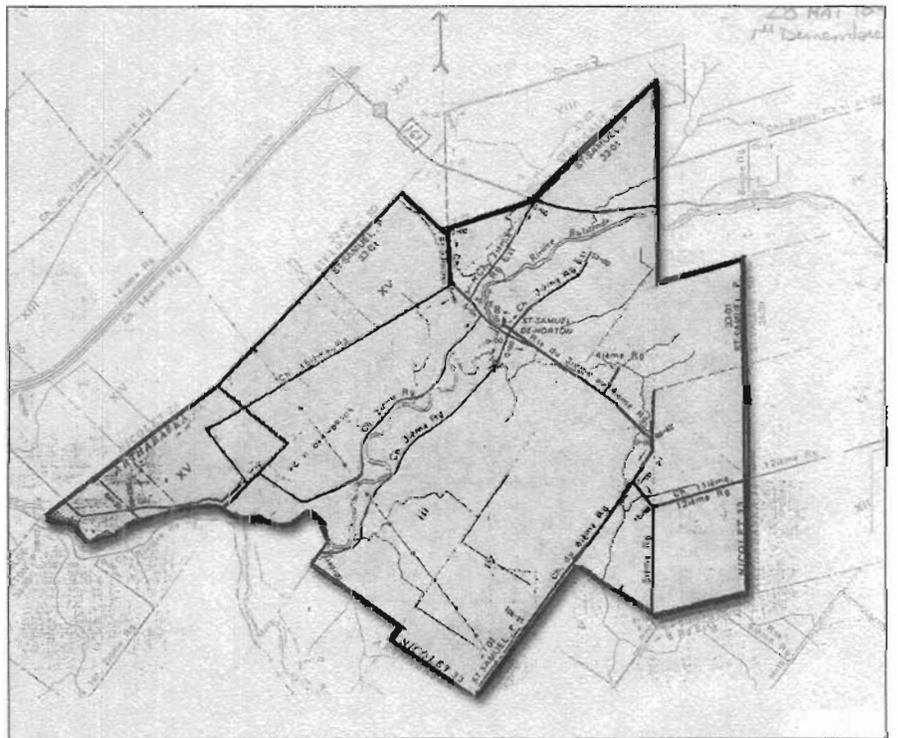
Notre territoire, d'hier à aujourd'hui

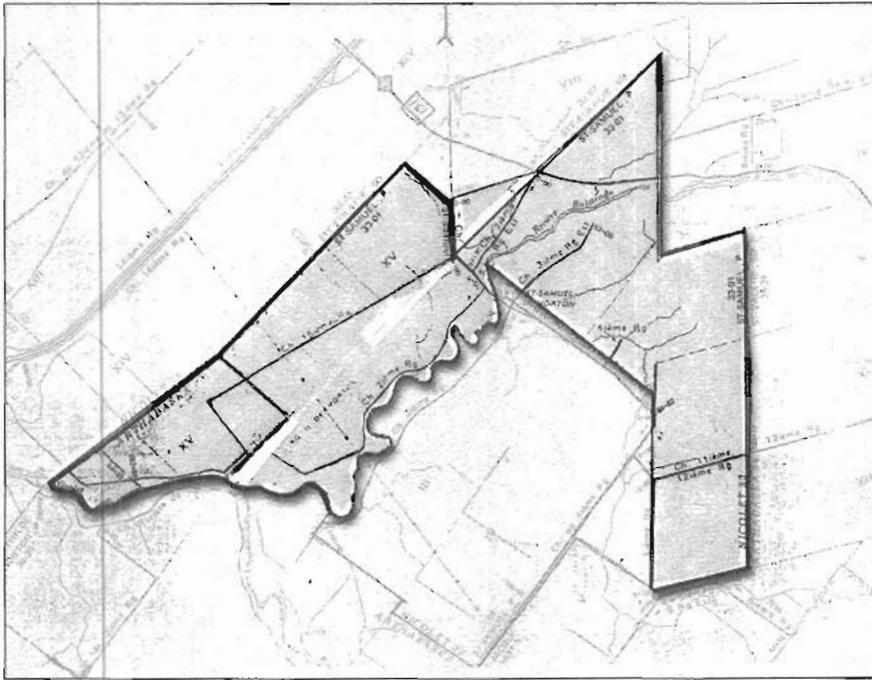


◀ Notre paroisse a été érigée par un décret de M^r Cooke Évêque de Trois-Rivières en date du 19 octobre 1866 formé par un démembrement de Sainte-Eulalie, de Saint-Léonard, de Saint-Valère et d'une partie du Canton de Horton. Cette carte démontre la grandeur de notre territoire de 1866 à 1877 soit avant le premier démembrement.

► Premier décret, le 19 octobre 1866

Voici un extrait du décret signé par M^r Louis-François Lafèche: «...les habitants franc-tenanciers d'une partie ci-après désignée du Canton d'Aston et de l'augmentation du Canton de Bulstrode demande l'annexion du dit territoire à la paroisse de Ste-Eulalie. Nous avons démembre et démembrons de la sus-dit paroisse de St-Samuel et avons annexé et annexons par les présentes à la paroisse de Ste-Eulalie le sus-dit territoire comprenant les huitième et neuvième rang de l'augmentation du Canton de Bulstrode et les quatorzième et quinzième lots du quinzième rang d'Aston et nous voulons qu'à l'avenir les habitants de la dite partie du Canton d'Aston et de l'Augmentation du Canton de Bulstrode soient considérés comme paroissiens de la dite paroisse de Ste-Eulalie...» Le démembrement suivit le 28 mai 1878





Le 11 août 1880, notre paroisse subit un second démembrement.

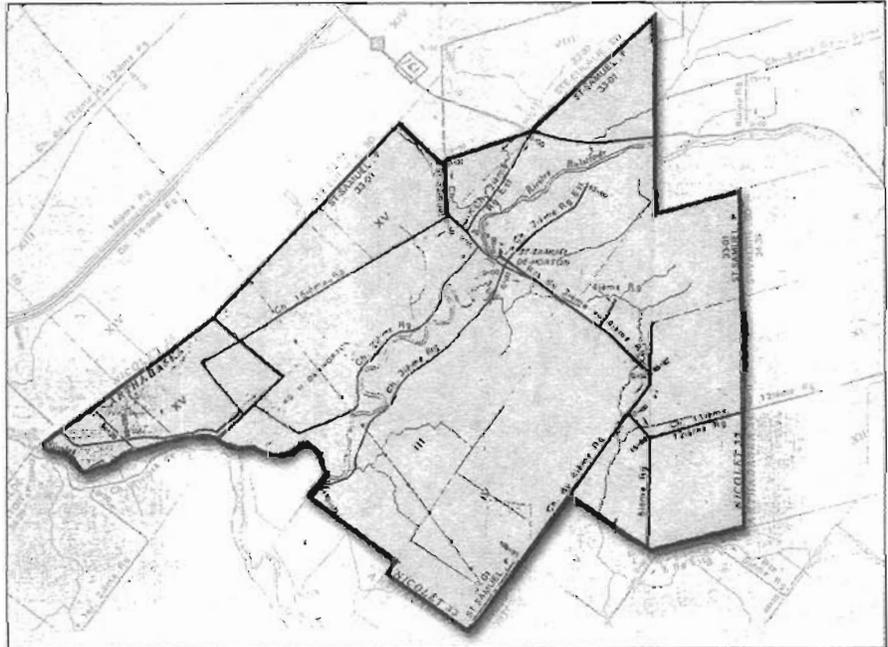
Voici un extrait du décret de M^r Louis - François Laflèche, Evêque de Trois-Rivières: «... la dite requête demandant l'annexion du dit territoire à la paroisse de Ste-Clothilde de Horton. nous avons démembre et démembrons par les présentes de la dite paroisse de St-Samuel et avons annexé et annexons à la paroisse de Ste-Clothilde de Horton le territoire sus-dit, comprenant: 1) toute la partie du second rang du Canton de Horton située à l'Est de la rivière Nicolet; 2. tous les lots du troisième rang du Canton de Horton. depuis le douzième jusqu'au dix huitième et la moitié sud-ouest du dix-neuvième inclusivement; 3. tous les lots du quatrième rang de Horton depuis le douzième jusqu'au vingt-et-unième inclusivement; 4. les lots numéros seize, dix-sept et dix-huit s'il existe, du cinquième rang de Horton...» Par ce démembrement, nous perdons notre village, tout le rang 3 et 4.

Après ce démembrement plusieurs citoyens écrivent à M^r Laflèche en décrivant leur mécontentement face aux démembrements et qu'ils ont été très mal informés et trompés. Ils décident d'envoyer l'affaire devant les autorités civiles. Voici quelques exemples de lettres signées par les citoyens pour faire valoir leur mécontentement:

«... quand il a signé il pensait signer pour demander d'être desservi dans une paroisse voisine de St-Samuel, en attendant que cette paroisse soit assez avancée pour avoir un curé résidant; ... je pensais m'établir dans une paroisse permanente et non temporaire... laissez les colons en paix, au lieu de les décosirager en détruisant la paroisse... » (Exilia Bergeron, 21 novembre 1880)

«... M. «xx» voulait détruire cette paroisse, et qu'elle sera détruite; qu'il fallait aller soit à Ste-Eulalie, soit à St-Valère. Je leur ai répondu... que je voulais conserver notre paroisse de St-Samuel, qu'en attendant que la paroisse de St-Samuel fut assez avancée pour avoir un curé, j'irais remplir mes devoirs religieux partout où M^r Laflèche voudra... notre désir a toujours été et est encore de conserver la paroisse de St-Samuel.» (Urbain Poirier, le 21 novembre 1880)

«... M «xx» tenait à détruire cette paroisse; que s'il ne pouvait pas la détruire tout d'un coup, il la détruirait un par un; que c'était inutile pour nous de nous opposer à sa volonté... que l'affaire était toute jugée... J'ai fait opposition, avec la grande majorité des habitants de St-Samuel...» (Adolphe Boisclair, le 21 novembre 1880)



«... je suis allé voir M «xx» pour organiser de nouveau une mission ou desserte dans la paroisse de St-Samuel et y construire une chapelle... il nous a refusé... il voulait détruire notre paroisse de St-Samuel... » (Exilia Bergeron, le 8 juillet 1882)

«... j'ai songé à commencer la construction d'une chapelle; elle m'a été refusée... » (Adolphe Boisclair, le 8 juillet 1882)

Enfin, le 22 avril 1892, grâce à la ténacité de nos paroissiens, M^r Elphège Gravel, évêque de Nicolet, procède au démembrement. Le territoire faisant partie de Sainte-Clothilde fut rattaché à Saint-Simuel par la proclamation du lieutenant-gouverneur et au début de 1893, Saint-Samuel fut démembre de Sainte-Eulalie par un décret de M^r Laflèche. L'église se bâtit en 1893. Nous recouvrons la majeure partie de notre territoire, soit celui du début de 1866.



Au matin de notre histoire

Les terres sont accordées à des Anglais qui pour la plupart n'ont pas occupé le territoire. Cependant on trouve quelques défricheurs anglophones dont Georges L. Marler, Mathieu Bell, Thomas Allan Stayner. Selon des documents du ministère des Terres et Forêts vers 1835: Thomas Allen Stayner acheta les lots 120 à 127 dans le 2^e rang et de 100 à 109 dans le 3^e rang et Georges L. Marler les lots 118 à 120 du 15^e rang patentés le 12 novembre 1835. Monsieur Mathieu Bell se procura le 8 juillet 1843 le lot 109 de l'augmentation du canton d'Aston.

Nos ancêtres, les pionniers, s'installent dans le canton de Bulstrode sur les bords de la branche nord-est de la rivière Nicolet vers 1830. Ce groupe se composait de messieurs David Prince, Louis Héon, David Poirier/Doiron, Jean-Baptiste Lafond, Jean-Baptiste Boudreault et autres. L'implantation de la compagnie Lemesurier, Tilstone et Cie, en 1843, spécialisée dans le commerce du bois, allait largement contribuer à l'essor de notre colonie. Dès le printemps arrivé, le bois de cordes, de billots, de sciage, descendaient par eau la Bulstrode pour rejoindre la Nicolet et le fleuve Saint-Laurent, et de là, être conduits dans le port de Québec.

Plusieurs familles présentes ou passées de Saint-Samuel de Horton sont d'anciennes familles d'origine acadienne dont les ancêtres ont subi la Déportation vers 1755. Ces familles, les Arsenault, Béliveau, Bergeron, Orillon/Champagne, Doucet, Hébert, Poirier, Prince, Richard, Thibodeau, Vigneault et Cyr/Vincent, sont arrivées dans la région de Bécancour, de Saint-Grégoire et de Nicolet vers 1760, suite à cette déportation.

Quelques-unes ont réussi à fuir l'Acadie, aujourd'hui les Maritimes, avant d'être déportées, tandis que d'autres ont été embarquées sur des bateaux et abandonnées, ici et là, dans la région de Boston et plus loin vers le sud. Ces Acadiens ont par la suite trouvé moyen, par bateau ou à pied, de

venir rejoindre dans notre région les autres familles et compatriotes qu'ils avaient connus en Acadie venus s'installer dans le district de Trois-Rivières.

Presque toutes les autres familles de Saint-Samuel sont arrivées au début de la colonie à Québec ou Trois-Rivières; leurs descendants sont venus plus tard peupler notre région en passant par Sainte-Gertrude pour les Massé, Sainte-Monique pour les Auger, Beauchemin, Boisclair, Girard, Marcotte et Rousseau ainsi qu'à Saint-Grégoire, Saint-Célestin, etc.

Lord Elgin, gouverneur général du Canada avant la Confédération, aurait écrit qu'une personne qui peut faire remonter sa famille au Canada jusque vers 1660 a le droit de dire avec fierté «*Mon premier ancêtre canadien a été un des fondateurs de la Nouvelle-France.*»

Sur la carte de la France (voir carte p. 159), telle que connue à l'époque de nos ancêtres. On y retrouve des lieux d'origine des familles de Saint-Samuel. Cependant, pour les familles Béliveau, Cyrenne, Lauzon, Poirier, Prince, Provencher, Tourigny et Vincent, il a été impossible à ce jour de connaître avec certitude le nom des parents des premiers arrivants au Canada et leur lieu d'origine; leurs ancêtres sont certainement nés quelque part en France.

L'érection civile, vie municipale

«La première élection des conseillers municipaux aura lieu le 1^{er} lundi du mois d'avril 1878 à 10 heures à l'endroit indiqué sur l'avis public donné par le maire de la municipalité de Sainte-Eulalie.» Loi sanctionnant l'érection civile.

On ne peut écrire grand chose du début de notre paroisse, côté municipale, car le premier livre des délibérations du Conseil a été perdu. Selon un reportage paru dans le journal Le Nouvelliste du 26 juin 1943, il est écrit:

«Le premier maire de Saint-Samuel fut monsieur Abraham Descôteaux. Le maire actuel est monsieur Georges Martin.» Donc, nous devons partir

avec le livre des délibérations daté du 6 février 1882 avec la première séance du Conseil municipal qui a eu lieu dans la maison d'école no 1 et présidée par monsieur le maire Benjamin Bergeron suivi de ses conseillers messieurs Hyacinthe et Évariste Gentes, Clovis Desruisseaux, Onésime Provencher, Camille McDonald et Pierre Bergeron; monsieur Rémi Héroux sera secrétaire-trésorier en remplacement de Antoine A. Doucet pour 25\$ pour l'année 1882 en raison de quatre séances par année.

Depuis la fondation de la municipalité, ils sont de monsieur Benjamin Bergeron à monsieur René Mongrain (maire actuelle) 23 maires à s'être succédé pour ce poste. Il ne faut pas manquer d'écrire que quelques maires ont rempli ce poste durant plusieurs mandats. Parmi ceux-là, M. Georges Martin a occupé la chaise de monsieur le maire durant deux termes et fut le seul à posséder le titre de préfet de comté et ce, pendant 16 ans et cinq des 23 maires depuis 1878 portèrent le nom de Bergeron.

La paroisse de St-Samuel a été érigée par un décret canonique de M^{gr} Cooke en date du 19 octobre 1866, avec un territoire formé d'un démembrement de:

1. Sainte-Eulalie;
2. Saint-Léonard;
3. Saint-Valère;
4. d'une partie du Canton de Horton.

La municipalité de Saint-Samuel a été érigée en vertu de l'Acte 41, Victoria, Chapitre 26, du livre des Statuts du Québec le 9 mars 1878. Selon cet acte, Saint-Samuel comprendra:

1. les 8^e et 9^e rangs de l'augmentation du canton de Bulstrode;
2. le 15^e rang du canton d'Aston depuis la ligne de l'augmentation du canton de Bulstrode, jusqu'à la ligne de la municipalité et paroisse de Saint-Léonard;
3. toute la partie du 2^e rang du canton de Horton située au nord-est de la branche nord-est de la rivière Nicolet: ces trois parties de territoire sont et seront démembrées de la municipalité de la paroisse de Sainte-Eulalie;

4. *les lots numéros 26-27 et 28 du 15^e rang du canton d'Aston, lesquels seront démembres de la municipalité de la paroisse de Saint-Léonard;*
5. *tous les lots du 3^e rang du canton de Horton, depuis et y compris le lot numéro 12, jusqu'à la ligne du canton de Bulstrode;*
6. *les lots numéros 12-13-14-15-16-17-18-19-20 et 21, dans le 4^e rang du canton de Horton;*
7. *les lots numéros 16-17 et 18 dans le 5^e rang du canton de Horton: ces trois dernières parties de territoire sont et seront démembres de la municipalité de la paroisse de Sainte-Clotilde de Horton et des comté et district d'Arthabaska pour faire partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Samuel et pour être annexées au comté de Nicolet et au district des Trois-Rivières;*
8. *les lots numéros 27 et 28 dans chacun des 10-11 et 12^e rangs du canton de Bulstrode, dans la municipalité de la paroisse de Saint-Valère de Bulstrode: ces dits lots sont et seront démembres de la municipalité de la paroisse de Saint-Valère de Bulstrode, du comté et du district d'Arthabaska pour former partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Samuel et pour être annexés au comté de Nicolet et au district des Trois-Rivières;*
9. *la première élection des conseillers de la municipalité de Saint-Samuel aura lieu le premier lundi du mois d'avril 1878 donné par avis public par le maire de Sainte-Eulalie, population de 500*
10. *Si à l'époque d'aucune élection fédérale ou locale, les dites municipalités n'ont pas encore fait de liste électorale, les électeurs des dites municipalités ou parties de municipalités voteront à cette élection, aux endroits où ils seraient en droit de voter si le présent acte n'eût pas été passé.*

Le 17 novembre 1877, une requête est envoyée à M^{gr} Louis-François Lafleche, évêque des Trois-Rivières et il accepte d'annexer à Sainte-Eulalie un

certain nombre des habitants de Saint-Samuel soit ceux de l'augmentation du 8^e et 9^e rang du canton de Bulstrode. Il donne le décret d'annexion le 28 mai 1878.

Cependant, un autre décret est signé par M^{gr} Lafleche pour démembre au profil) de la paroisse de Sainte-Clotilde les trois quarts de notre paroisse soit le 11 août 1880:

1. *toute la partie du second rang du canton de Horton situé à l'est de la rivière Nicolet;*
3. *tous les lots du 3^e rang du canton de Horton depuis le 12^e rang jusqu'au lot numéro 18 et la moitié sud-ouest du 19 inclus;*
4. *du 4^e rang de Horton depuis le 12^e jusqu'au 21 inclus, et les lots 16-17-18, s'ils existent, du 5^e rang.*

Comme les habitants de Saint-Samuel s'opposaient fortement au démembrement de leur paroisse, et du même coup de voir mourir si jeune cette nouvelle colonie, on s'assura l'appui du pouvoir politique de Québec et une pétition se rendit au pape. Ils déposèrent deux requêtes adressées à Rome, une en 1881 et l'autre en 1882. Les gens de Saint-Samuel venaient de prouver qu'ils tenaient à leur paroisse. Le pape leur donna gain de cause. Cette réponse de Rome autorisa le premier évêque de Nicolet, M^{gr} Elphège Gravel, à procéder au démembrement. Enfin, le 22 avril 1892, le territoire qui faisait partie de Sainte-Clotilde fut rétrocédé à Saint-Samuel par la proclamation du lieutenant-gouverneur et, au début de 1893, Saint-Samuel fut démembre de Sainte-Eulalie par un décret de M^{gr} Lafleche.

La nouvelle paroisse ainsi formée comprendra les cantons de Aston et de Bulstrode, mais la majeure partie se trouve dans celui de Horton. Pour vous démontrer visuellement l'histoire des démembrements et rendre le texte de l'érection civile plus compréhensible, nous fixons les cartes (voir pages 60-61) de ses différents démembrements. De plus, on sait que nos maires ont défendu fortement leur paroisse au début de sa colonisation. Selon les archives de la fabrique, datant du

10 mars 1880, des lettres furent envoyées à notre Monseigneur pour défendre leur municipalité:

Voici quelques exemples de lettres parties pour sauvegarder Saint-Samuel devant la Cour de Québec et, on le suppose, probablement à Rome aussi:

CANADA

Province de Québec

Je, soussigné, Adolphe Boisclair, de Saint-Samuel. En vertu des dispositions de l'Acte 37 Victoria, chapitre 37, intitulé: « Acte pour la suppression des serments volontaires, et extrajudiciaires. Déclare solennellement ce qui suit, le croyant vrai, savoir: Je suis habitant franc-tenancier de la paroisse canonique et civile, et de la municipalité rurale et scolaire de Saint-Samuel, dans le district et diocèse des Trois-Rivières. Il y a environ cinq ans, ayant à établir une famille composée de six garçons et deux filles, j'ai fait le sacrifice de ma belle position dans une ancienne paroisse, pour m'enfoncer dans la forêt. J'ai profité de l'occasion où le shérif devait vendre une terre située dans Saint-Samuel à l'endroit désigné pour le site de l'église future de cette paroisse, pour aller me fixer dans un centre de colonisation. J'ai acheté la terre d'un nommé Thomas Martin, pour le prix de 3400\$ comptant; ce prix est très élevé dans une vente de shérif, pour une terre située presque au centre de la forêt. Dans mon opinion, c'était avantageux pour moi et mes enfants de faire des sacrifices pour cette acquisition, vu que je serais près de l'église dans mes vieux jours, et que cela me donnerait une grande facilité pour l'établissement de ma famille, qu'au lieu d'aller chercher son pain aux États-Unis, demeurerait autour de moi. Si j'eusse su alors que la paroisse de Saint-Samuel serait détruite plus tard, je n'aurais pas acheté cette terre, pas même pour la moitié du prix que je l'ai payée; et si la paroisse de Saint-Samuel est détruite, je suis bien décidé à vendre cette terre, même avec de grands sacrifices, malgré que j'ai fait des dépenses considérables pour l'améliorer et l'avancer.



Après avoir fait cette acquisition, j'ai entendu dire que l'on faisait des démarches pour démembrer la paroisse de Saint-Samuel au profit de celle de Sainte-Eulalie. Je suis allé chez M^{sr} Laflèche, évêque de Trois-Rivières, pour lui parler de cette affaire. Sa Grandeur m'a répondu qu'elle... à détruire la paroisse de Saint-Samuel; que si Elle ne pouvait la détruire tout d'un coup, Elle la détruirait en détail, un par un, s'il le fallait; Monseigneur a ajouté de plus que c'était inutile pour nous de travailler à lui faire de l'opposition. J'ai compris que l'affaire était toute jugée au tribunal de l'Évêque. Quand le député de M^{sr} Laflèche, monsieur Dauth, curé de Saint-Valère, est venu procéder pour démembrer Saint-Samuel, j'ai pensé que c'était inutile de se donner le trouble de s'opposer régulièrement à ce démembrement, vu que M^{sr} Laflèche avait déjà jugé cette affaire seul; il me paru que notre chance serait meilleure devant messieurs commissaires civils; que nous aurions la satisfaction de ne pas perdre notre cause avant d'avoir été entendus.

Quand cette affaire est venue devant messieurs les commissaires civils, j'ai fait une opposition régulière, avec plusieurs autres. Nous n'avons plus entendu parler de cette affaire jusqu'à ces jours derniers. Les habitants de Saint-Samuel assistent aux offices divins dans l'église paroissiale de Sainte-Eulalie. J'occupe dans cette église le troisième banc en avant des balustres, dans la nef principale. Je suis en position de bien entendre tout ce que le curé dit dans l'église; pour faire le prône, monsieur Barolet, notre curé, se place tantôt à l'autel, tantôt à la balustrade du chœur; de quelqu'endroit qu'il nous adresse la parole, je comprends bien tout ce qu'il dit.

Il y a trois semaines, monsieur Barolet a lu des papiers au prône; dans la lecture des premiers, je n'ai absolument rien compris; monsieur Barolet ayant fini sa lecture a mis les papiers de côté, sans donner aucune explication. Monsieur Barolet a fait ensuite la lecture d'un autre papier;

puis il en a donné une explication; j'ai parfaitement bien compris et la lecture et l'explication. Je n'ai pas perdu un mot; il s'agissait de nous imposer un supplément de dîme.

Après la messe, j'ai demandé à monsieur Abraham Descoteaux ce que voulait dire ce papier que monsieur Barolet nous avait lu au commencement de son prône. M. Descoteaux a répondu qu'il n'avait rien compris; son banc est en arrière du mien d'une dixième de pieds.

Quelque temps après, j'ai rencontré monsieur Godin, de Saint-Samuel. Monsieur Godin m'a dit: Est-ce le bon temps, monsieur Boisclair, de vous parler de vous annexer avec nous? Je lui ai répondu: Que veux-tu dire avec cette annexion? Monsieur Godin a répliqué: Vous n'avez pas entendu ce que monsieur Barolet a lu au prône; c'est l'annexion qui va recommencer.

Monsieur Godin se met au chœur, et se trouvait bien près de monsieur Barolet, il a pu entendre mieux que nous; il m'a dit aussi que monsieur Barolet lui a donné des explications sur cette affaire avant la messe, en présence de monsieur Antoine Doucet. J'ai pensé tout bonnement que les explications données avant la messe à messieurs Godin et Doucet, auraient été aussi utiles, si elles eussent été données au prône à tous les intéressés.

J'ai dit à monsieur Godin que je n'avais rien compris dans la lecture de monsieur Barolet, qu'il avait parlé trop bas. Ces paroles ont été rapportées à monsieur Barolet; le dimanche suivant, avant de faire la lecture de ses papiers, monsieur Barolet nous a dit qu'il avait appris qu'on s'était plaint qu'il avait fait sa lecture à voix basse le dimanche précédent; mais qu'il n'était pas pour lire haut ce jour-là; cependant il a lu d'un ton un peu plus élevé; comme je prêtai une attention extraordinaire, et que je connaissais d'avance le contenu du papier, j'ai pu comprendre mots par-ci par-là. Cette fois, comme la première fois, aucune explication n'a été donnée par monsieur Barolet. Ensuite est venue l'affaire du supplément de dîme; cette fois, comme

la première, j'ai tout compris. Ces deux dimanches, monsieur Barolet s'était placé à l'autel pour parler.

Depuis que la paroisse de Saint-Samuel est érigée civilement, les terres de la Couronne qui se trouvent dans Saint-Samuel ont été considérablement recherchées; mais depuis que l'on fait des démarches pour démembrer Saint-Samuel, le... est bien ralenti, et plusieurs de ceux qui ont pris ces terres se proposent de les abandonner vu qu'il n'y a pour eux aucune sûreté pour l'avenir. Chaque jour peut apporter la nouvelle que leur paroisse est détruite; cette pensée les décourage.

En foi de quoi, j'ai fait et signé la présente déclaration à Saint-Célestin, ce dixième jour de mai de l'année mil huit cent quatre-vingt.

Adolphe Boisclair.

Reçu devant moi soussigné l'un des Juges de Paix de Sa Majesté, dans et pour le district de Trois-Rivières, les jours et ans ci-dessus.

B.F. Clough

Juge de paix

Une deuxième lettre datée du 8 juillet 1882:

Canada

Province de Québec

Je, soussigné, Adolphe Boisclair, de Saint-Samuel. En vertu des dispositions de l'Acte 37 Victoria, Chapitre 37, intitulé: « Acte pour la suppression des serments volontaires, et extrajudiciaires. » déclare solennellement ce qui suit, le croyant consciencieusement vrai, à savoir:

Après avoir acheté une terre dans la paroisse de Saint-Samuel, j'ai songé à commencer la construction d'une chapelle; j'en ai parlé à M^{sr} Laflèche qui m'a refusé la permission de le faire; c'est alors qu'il m'a dit qu'il voulait détruire cette paroisse, en détail s'il ne pouvait pas la détruire d'un seul coup. C'est justement parce que cette chapelle n'était pas à la porte de messieurs Verboncoeur et autres, et qu'ils ne voulaient pas travailler à la construire que ces messieurs ont demandé de se séparer de Saint-Samuel pour s'annexer à Sainte-Eulalie.

J'ai demandé à M^r Laflèche de nous accorder une desserte en attendant que nous fussions capables d'avoir un curé résident. M^r Laflèche nous a refusés. J'ai fait ces demandes à M^r Laflèche à deux reprises, nous avons été refusés les deux fois.

EN FOI DE QUOI, j'ai fait et signé la présente déclaration à Saint-Samuel, ce huitième jour du mois de juillet de l'année mil huit cent quatre-vingt-deux.

Adolphe Boisclair

Reçu devant moi soussigné l'un des Juges de Paix de Sa Majesté, dans et pour dans le district de Trois-Rivières, les jours et ans ci-dessus.

*Benjamin Bergeron, Maire
Juge de Paix.*

Une troisième lettre datée du 8 juillet 1882:

Canada

Province de Québec

Je, soussigné, Exilia Bergeron, de Saint-Samuel. En vertu des dispositions de l'Acte 37 Victoria, Chapitre 37, intitulé: « Acte pour la suppression des serments volontaires, et extrajudiciaires. » déclare solennellement ce qui suit, le croyant consciencieusement vrai, à savoir.

Dans l'année mil huit cent soixante-seize, je suis allé voir M^r Laflèche avec messieurs Boisclair et Martin pour lui demander la permission d'organiser de nouveau une mission ou desserte dans la paroisse de Saint-Samuel et y construire une chapelle. M^r Laflèche nous a refusés bien sévèrement et nous a dit qu'il voulait détruire notre paroisse de Saint-Samuel.

EN FOI DE QUOI, j'ai fait et signé la présente déclaration à Saint-Samuel, ce huitième jour du mois de juillet de l'année mil huit cent quatre-vingt-deux.

Exilia Bergeron

Reçu devant moi soussigné l'un des Juges de Paix de Sa Majesté, dans et pour dans le district de Trois-Rivières, les jours et ans ci-dessus.

*Benjamin Bergeron, Maire
Juge de Paix.*

Nos ancêtres croyaient et tenaient beaucoup à notre municipalité; il nous reste qu'à leur faire honneur dès aujourd'hui et pour les années à venir.

Les premiers propriétaires

Nous pouvons lire dans l'album-souvenir des premiers colons de Sainte-Eulalie, écrit en 1931 par monsieur J-D Tourigny, instituteur:

« Nous voici rendus à l'endroit le plus poétique de la paroisse: les rives charmantes de la belle rivière Nicolet (Bulstrade) nous invitent au repos. Asseyons-nous un instant sur le bord des « écarts » pour remémorer l'histoire du passé tout en contemplant la beauté du panorama qui se déroule devant nous. Bien avant l'établissement de Sainte-Eulalie, il s'est fait ici à Saint-Samuel de nombreux chantiers auxquels nos pères ont presque tous travaillé, mais l'éloignement des centres religieux a longtemps empêché les gens de s'y fixer. Les premiers résidents du 15^e rang d'Aston furent messieurs Théodule Prince, Adolphe Boisclair, Uldoric Poirier, etc. Messieurs Thomas Martin, Benjamin et Jules Bergeron sont aussi au nombre des premières familles qui s'établirent ici. Monsieur Thomas Martin est peut-être le premier colon de ce rang. Il a été le deuxième maire de Sainte-Eulalie. Il y avait aussi un monsieur Bourque et peut-être quelques autres. Les premiers pionniers du 2^e rang de Horton ont été messieurs Téléphore Martin, Pierre Lemire, Gamélis Désilets, Pierre MacDonald fils, Georges Belleville dit Provencher et son frère Onésime. Monsieur Étienne Martin fut aussi au nombre des premiers colons de ce rang. À cette époque, le 3^e rang de Horton était bien peu défriché. On n'y trouvait qu'un seul résident, soit monsieur Camille Provencher dit Belleville, qui en fut le premier colon. »

La population de Saint-Samuel qui était de 15 familles en 1866, est passée à 86 familles en 1893, presque toutes de descendance acadienne. Nous dépassons à peine 100 familles en 1977. Mais aujourd'hui, notre popu-

lation compte près de 715 habitants et 300 familles.

Encore aujourd'hui, on retrouve plusieurs descendants des premières familles à Saint-Samuel. Mais seulement quatre de ces familles ont gardé les lopins de terre au nom de leurs ancêtres.

Les Bergeron du rang 15 au lot 111 de environ 1880 de père en fils à fille avec Hippolyte qui l'avait acheté pour son fils Jules, Jules à Samuel; Samuel à Victor et à Guylaine.

Les Bergeron du rang 3 au lot 103 vers 1883 de père en fils à neveu à fils: Basile; Ludger à son neveu Gérard, Patrick et Yvan.

Les Boisclair du rang 4 au lot 160-161 vers 1880 de père en fils avec Joseph, Auguste; Bertrand et Syvain; M. Adolphe, le père de Joseph, a établi un de ses fils dans chacun des rangs soit le 15^e, 2^e, 3^e et le 4^e rang.

Les Martin du 3 (village) au lot 118 vers 1870 de père en fils, Téléphore, Etienne, Napoléon et Camille.

Les McDonald sur la 161 au lot 153 vers 1870 de père en fils à oncle, Jean-Baptiste, Joseph, Louis, de Jacques et son fils Steeve, qui lui la repassa à son oncle Jean.

D'autres familles sont encore à St-Samuel dont les Bergeron (Germain, Rollande, Gilbert, Laurent, etc.), les Désilets, les Doucet, les Gentes (l'ancêtre a construit l'église), les Martin (ils possédaient les terres du village actuel et de l'autre côté de la rivière). On peut voir à l'arrière de l'église de Saint-Samuel sur une plaque commémorative les noms des curés depuis les débuts de la paroisse, et le nom des donateurs de la plaque soit les fondateurs de Saint-Samuel de père en fils. D'après des volumes intitulé *Le Grand Arrangement des Acadiens au Québec* du Père Adrien Bergeron s.s.s., il relève à Saint-Grégoire sur une période de 150 ans, 1090 actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de Béliveau, 1113 actes d'Hébert et 1625 actes de Bergeron. Il n'est pas surprenant que ces familles soient encore nombreuses dans la région.



Joseph Guévin

Joseph Guévin
1909-1912



Albert Lauzon

Albert Lauzon
1913



Delphis Bergeron

Delphis Bergeron
1914



Isaac Babin

Isaac Babin
1885-1886

Napoléon Bourque

Napoléon Bourque
2 termes : 1884, 1888

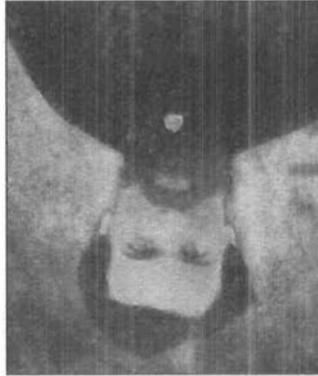
Benjamin Bergeron

Benjamin Bergeron
4 termes : 1880, 1882, 1887, 1895-1899



Uldoric Poirier

Uldoric Poirier
1888



Abraham Descoteaux

Abraham Descoteaux
2 termes : 1881, 1899-1894



Clovis Beland

Clovis Beland
1908



Hyacinthe Gentes

Hyacinthe Gentes
2 termes : 1883, 1900-1907





Léopold Lauzon
1915-1919

Léopold Lauzon



Oscar Désilets
1920

Oscar Désilets



Georges Martin
2 termes: 1921-1924, 1933-1960

Georges Martin



Pierre Prince
1925-1926

Pierre Prince



Philippe G. Bergeron
1927-1930

Philippe Bergeron



Georges Boisclair
1931-1932

Georges Boisclair



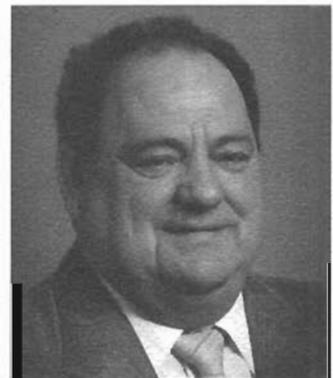
Donat Auger
1961-1962

Donat Auger



Vital Larrivé
1963-1979

Vital Larrivé



Gilbert Bergeron
1980-1987

Gilbert Bergeron





André Fortier
1987-1991



Fabien Massé
1992-1995



Bertrand Boisclair
1996-2000



René Mongrain
2001-

Conseils et employés municipaux

	Maire	Siège 1	Siège 2	Siège 3	Siège 4	Siège 5	Siège 6	Secr.-trés.
1978	Vital Larrivée	F. Blouin	Léo Houle	R. Bergeron	V. Bergeron	R. Béliveau	R. Béliveau	P.É. Bergeron
1979					Z. Thibodeau	P. Vigneault	R. Bergeron	
1980	Gilbert Bergeron	M. Massé		R. Rousseau			L. Gauthier	
1981								
1982								
1983					F. Grandmont	M. Bergeron	R. Bergeron	L. Constant
1984		P. Bergeron	R. Arseneault	H. Vigneault				
1985					G. Grandmont	G. Turgeon	A. Désilets	
1986		A. Fortier						
1987								
1988	André Fortier	L. Bergeron						
1989					M. Bergeron	J. Boudreault	C. Micleite	
1990								
1991								
1992	Fabien Massé			J. Bergeron	G. Beauvage	R. Arseneault	R. Houle	
1993								
1994						S. Lampron		
1995								
1996	Bertrand Boisclair	P. Doucet		Chr. Bergeron			R. Mongrain	
1997								
1998								
1999								
2000			A. Grandmont					
2001	René Mongrain						R. Constant	Suzie Constant
2002								

Inspecteurs municipaux

1978 à 1991, Camille Martin 1992 à 1999, J.M. Cyrenne 2001-2002, Réal Bergeron

Extraits de procès-verbaux, 1978-2002

Population Résidentielle : 532 personnes
Saisonnière : 400 personnes

Lieu du conseil Sacristie à 20 heures

Député de Richmond Monsieur Yvon Brochu

1978

Rémunération à M. Camille Martin pour travail au dépotoir durant le mois de novembre et décembre

Achat de 12 tables (388,15 \$)

Germain Bergeron engagé pour enlever la neige sur le terrain du dépotoir durant l'hiver 1977-1978

Résolution pour demander une subvention pour la construction du Centre communautaire, attendu que pour l'organisation des fêtes du centenaire, un centre communautaire est d'une extrême importance de même que pour les activités qui se dérouleront à l'avenir dans notre paroisse. Il est alors proposé et résolu unanimement de faire la demande au Commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports attachés au Ministère de l'Éducation conformément aux instructions et aux normes de ce programme et s'engage à respecter les exigences de ce programme.

Demande d'une subvention de 30000 \$ au ministère des Transports à Drummondville pour refaire l'asphalte de la rue Principale dans le village (1/4 mille de longueur). Cette demande devrait être une priorité étant donné que la municipalité fête son 100^e anniversaire et que les fêtes débiteront en juin.

Résolu à l'unanimité que la demande de permission de tenir une quête *Tag Day*, dans les rues de la localité au cours de la fin de semaine du 13 mai 1978, soit accordée à la Société des Enfants infirmes du Québec. Il est proposé d'acheter un terrain de forme irrégulière sur le lot 118, d'environ 200 pieds, le long du terrain de la fabrique, appartenant à monsieur Camille Martin, et ce, pour la construction du centre communautaire.

Proposé et adopté d'aviser la municipalité de Saint-Jacques de Horton de la fermeture du dépotoir de Saint-Samuel pour juin 1978.

Avis de motion à l'effet d'adopter un règlement autorisant la construction d'une salle municipale communautaire pour la somme de 85000 \$

Avis de motion de la présentation d'un règlement concernant la cueillette des vidanges dans la municipalité.

Il est proposé et adopté qu'un montant de 150 \$ soit versé par la municipalité de Saint-Samuel au Comité Central des Fêtes du Centenaire pour l'achat d'un boulier à air et de 500 cartes de bingo, 600 \$ pour l'achat de macarons par le même comité et 6250 \$ pour aider le même comité à l'organisation des fêtes du centenaire.

Il est proposé et adopté que la permission soit accordée au Comité Central des Fêtes du Centenaire, d'utiliser le terrain à proximité de l'église et appartenant à la municipalité pour commencer une construction servant à l'organisation des fêtes du centenaire et à d'autres activités.

Il est proposé et adopté que la municipalité de Saint-Samuel se porte caution pour la valeur du prix mentionné sur les billets pour le tirage d'une automobile, tirage organisé par le Comité Central des Fêtes du Centenaire.

Taxe annuelle de déchets de 12 \$ de juin 1978 à janvier 1979.

Session spéciale concernant la construction du centre communautaire.

Camille Martin nommé pour assister le vidangeur Sami Paré Enr. pour le parcours à suivre dans la municipalité de Saint-Samuel pour la cueillette des vidanges.

Soumettre aux électeurs le règlement 84 concernant la construction du futur centre communautaire ainsi qu'à l'emprunt de la dite construction.

Tenue de l'assemblée des électeurs pour le règlement no 84 pourvoyant à la construction d'une salle communautaire ainsi qu'à l'emprunt de 65000 \$.

Proposé et adopté que la municipalité de Saint-Samuel ne s'objecte pas à ce que des permis de boissons soient accordés au Club Sam 1 pour les dates suivantes : 17 juin, 2 juillet, 9 juillet, 23 juillet, 29 juillet, 6 août 1978.

Treize (13) propriétaires du domaine Vigneault demandent le service des vidanges de la municipalité.

Calcium comme abat-poussière sur les chemins de gravier.

Niveler le terrain du dépotoir

Cueillette des déchets dans le domaine Vigneault et le domaine Mathée pour tous les résidents de ces domaines.

Tenue des sessions du conseil municipal au Centre communautaire. Avis public à cet effet.

Première fois que le conseil siège dans le Centre Communautaire.

Le Comité du Centenaire administre le Centre Communautaire tant que le conseil municipal en jugera ainsi.

Travaux d'égout sur la rue Mathée

Demande de L. Jam Inc pour opérer une sablière

Que demande soit faite auprès du Ministère des Transports pour réparation du chemin sur le lot 127 dans le 2^e rang, chemin qui a été endommagé par un éboulis dans la rivière au printemps de 1977.

Responsabilités de la municipalité et la loi du zonage agricole

1979

Ministre des affaires municipales : l'Honorable Guy Tardif

Que le coût unitaire pour la cueillette des vidanges soit fixé à 39 \$ pour l'année 1979 pour les propriétaires résidents permanents et 15 \$ pour les propriétaires saisonniers et que cette taxe soit perçue en même temps que la taxe foncière générale.

Demande que le camion de vidanges se rende dans le domaine Bédaisle.

Inspecteur des mauvaises herbes : M. Camille Martin

Plan détaillé du territoire de la municipalité avec numéros de lots et basé sur le plan officiel du Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec. On veut, en tant que municipalité, se réapproprier un certain territoire, qu'il serait risqué de perdre avec la nouvelle loi du zonage agricole

Paroissiens de Sainte-Eulalie voudraient s'annexer à la Municipalité de Saint-Samuel. Faire demande au Ministère des Affaires municipales

Remerciements à envoyer à monsieur Yvon Brochu, député de Richmond, ainsi qu'à monsieur Claude Charron du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour l'appui accordé à la municipalité de Saint-Samuel pour l'obtention de la subvention obtenue du Gouvernement du Québec pour le Centre Communautaire de Saint-Samuel.

Demande que la municipalité accepte la demande d'aide au Ministère de l'Agriculture, pour drainage de la branche 3-A du Ruisseau Martin.

Faire demande au Ministère pour la réfection de la route Levasseur sur une longueur d'environ 1 mille.

50 \$ accordé au Comité du Centre Communautaire, pour commanditaire au responsable du festival des coffreurs de béton.

Que demande soit faite à la Commission des Accidents du Travail permettant que l'employé municipal ait droit à une indemnisation établie sur une base identique à celle des pompiers volontaires.

Faire passer un règlement pour exécuter des travaux d'asphaltage dans la rue de l'Église sur une longueur de 150 pieds et la cour du Centre Communautaire pour une superficie d'environ 34500 pieds carrés.

Monsieur Camille Martin nommé concierge pour l'entretien du Centre communautaire.

Proposé et résolu que la salle du Centre Communautaire soit louée pour donner des cours aux adultes.

Acceptation de la subdivision du lot 109-83 qui sera une rue d'une largeur de 15 mètres.

Travaux de réfection sur la route Levasseur

Subdivision des lots 109-96 et 109-97 qui seront des rues d'une longueur respective de 15 mètres pour fins cadastrales

Avis de motion pour l'ouverture d'une rue entre le Centre Communautaire et la Caisse Populaire.

Demande pour mettre quatre panneaux *Arrêt Stop* au coin Sainte-Hélène et 3^e rang



Que demande soit faite au ministère des Transports de bien vouloir identifier le nom de la municipalité sur l'autoroute transcanadienne, à la sortie sur la 55

1980

Ministre des affaires municipales; l'Honorable Guy Tardif

Les affiches concernant les activités de la municipalité seront installées à partir de 1980 à la porte de l'église et à la porte de la salle du Conseil du Centre Communautaire.

Assemblée publique pour entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la zone agricole.

Monsieur Vital Larrivée est autorisé à former un Comité des activités paroissiales réunissant les principaux organismes de la paroisse pouvant aider dans l'organisation des fêtes et activités dont le but est d'amasser les fonds suffisants pour l'entretien du Centre Communautaire.

On pense à prendre des informations pour installation de machines distributrices, si cela s'avère avantageux.

Qu'un plan pour les fosses septiques et la source d'approvisionnement d'eau potable soit accepté par le ministère de la Protection de l'environnement avant que des permis de construction soient accordés sur les terrains dont la superficie est inférieure à 26000 pieds.

Décision à prendre concernant la fermeture de la partie désaffectée de l'ancienne route Martin sur les lots P-109, P-146 et P-132

La municipalité est favorable au développement du Domaine Proulx.

Fermeture de l'ancien tracé de la route Martin et remise du terrain aux propriétaires des lots touchés par l'ancien passage de cette route soit Victor Bergeron, Gilles Guindon, Philippe Lampron, et madame Rita Provencher.

Réfection du chemin Route Levasseur entre le 10^e et le 11^e rang.

Paiement final de la dette du Centre Communautaire, par anticipation: 27607,38 \$.

On demande la permission de passage pour les skis-doo sur les routes Levasseur et Rivard.

400 \$ accordés au Comité des Activités paroissiales pour cadeaux aux enfants, le 21 décembre 1980, lors de la fête de Noël.

Création des MRC (municipalités régionales de comté).

1981

On ne sait pas encore à quelle municipalité régionale de Comté, la municipalité de Saint-Samuel devrait adhérer.

Réparation du plafond du Centre Communautaire.

On désire faire partie de la MRC d'Arthabaska.

Asphaltage du 4^e rang

Rénovation des bandes de la patinoire

Les noms de Route du 3^e rang, Route Levasseur et Route Rivard sont changés pour Chemin du 3^e rang, Chemin Levasseur, et Chemin Rivard.

1982

Achat d'un tracteur à pelouse par Loisirs de Saint-Samuel Inc.

Bureau du secrétaire-trésorier aménagé au Centre Communautaire.

Aménagement du cours d'eau Arseneault

Extincteurs chimiques dans différents endroits dans la municipalité

Installation d'une fenêtre du côté droit de la porte du bureau municipal

Troisième année que la municipalité subventionne le festival des coffreurs

Asphaltage de la rue de l'Église à partir du 3^e rang jusqu'à la rue Sainte-Hélène du côté sud

Demande au ministère des Transports pour l'acquisition du terrain P-118 dans le 3^e Rang. Cette cession de terrain est demandée pour fins de terrain de jeux

Projet d'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation énergétique à 735 kW par l'Hydro-Québec. Le conseil municipal appuie les producteurs

agricoles des secteurs de Saint-Valère (Warwick, Sainte-Elisabeth et Saint-Félix), propriétaires des lots visés par ce projet; ils proposent en échange le Corridor Ouest qui aurait un impact moindre pour l'agriculture.

1983

Adoption du règlement #93 autorisant la municipalité à aider à l'établissement et au maintien d'une bibliothèque publique gratuite dans les limites de son territoire. Madame Jacqueline Massé est nommée responsable de la bibliothèque. La municipalité versera à la fabrique de Saint-Samuel, le montant de 50 \$ représentant la location exigée pour la sacristie, comme local de la bibliothèque

La municipalité accepte de défrayer le montant de 15 \$ comme participation pour le nouveau journal *Le Lien Rural*.

Madame Gracia Hébert est nommée coordinatrice dans la municipalité, au programme Parel.

Un emplacement est réservé près de la patinoire pour que soit installé un *container* de Récupération Bois-Francs. La demande est faite par les dames du cercle de l'AFÉAS

Engagement de Madame Lucie Constant comme secrétaire-trésorière permanente.

Gravelage du 12^e rang

1984

Entente relative à l'organisation d'activités de loisirs avec Sainte-Eulalie. Le dimanche est décrété la journée des élections.

Pique-nique Holstein chez monsieur Bertrand Boisclair.

1985

Inspecteur en environnement (suite à l'adoption du règlement # 103 relatif aux nuisances): M. Denis Tourigny

Programme de mise en valeur d'Hydro-Québec, relié au projet Nicolet/Des Cantons. Chaque municipalité doit soumettre son programme. Le crédit maximum est de 1 788 640,00\$ réparti entre dix municipalités. La municipalité a décidé de présenter à la Société Hydro-Québec, un projet à caractère communautaire, soit l'agrandissement et l'aménagement du parc des loisirs. Pétition concernant l'asphaltage du 2^e rang situé entre les routes 955 et 161

Règlement # 102, concernant une entente intermunicipale aux fins d'aménagement d'un site d'élimination des déchets solides.

Projet *Archives et Patrimoine*

Installation d'une ligne privée de téléphone au bureau municipal.

Achat d'un répondeur automatique

Achat d'un photocopieur

1986

Achat du terrain lot 116-P, 3^e rang, pour le projet de mise en valeur ligne Nicolet/des Cantons (Hydro-Québec)

La construction du Pavillon de service sur le terrain des loisirs est accordée à Construction Bernard Bélanger.

Remerciements à l'abbé Claude Baron pour ses années de dévouement à Saint-Samuel.

Première édition du journal *Sam été dit*

Fosse septique, champ d'épuration, terrassement au pavillon des loisirs.

Projet d'entente intermunicipalités (Saint-Samuel, Sainte-Eulalie) pour le service d'incendie

1987

Confection d'un plan d'urbanisme et réglementation

Règlement # 109 pour que le terme des élus soit de quatre ans pour tous les élus du conseil par élection en bloc, afin de réduire les dépenses électorales de la municipalité.

Changement du nom Pavillon de service pour Pavillon des loisirs.
Interdiction de fumer dans les endroits suivants : bibliothèque municipale, cuisine du centre communautaire, bureau municipal, assemblées de conseils, pavillon des loisirs.

Inauguration du Pavillon des loisirs le 12 septembre

Confection d'un plan d'urbanisme et réglementation

Adoption du règlement #111 relatif à une entente concernant l'administration d'un service des ordures entre les municipalités de Saint-Jacques de Horton, Saint-Claude de Horton village et paroisse et Saint-Samuel.

Démission en bloc du Comité des loisirs

1988

Soirée bénéfice au profit du centre communautaire.

Règlement #112 concernant la régie interne lors des assemblées du conseil, 45^e anniversaire de prêtre de l'abbé Bruno Lamy

Règlement #114 constituant un comité consultatif d'urbanisme

Règlement #115 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

Règlement #116 concernant la protection contre les chiens

Le conseil prend connaissance de la démarche à suivre en vue de procéder à l'élaboration du plan de mesure d'urgence

Gravillage et asphaltage du rang 12

Réseau lumières de rues

Acquisition du terrain de la petite route Rivard

Élargissement d'une partie de la route Rivard

Les coûts pour l'entretien des chemins d'hiver pour les rues Marthae et Principale au Domaine Mathée et l'entretien l'été des huit rues municipalisées au Domaine Mathée soient payés par la municipalité.

Demande à la Cie de Téléphone de Warwick de faire une étude de faisabilité concernant l'installation d'un téléphone public chez monsieur Jean-Noël Houle.

1989

La participation financière de la municipalité relative au programme de mise en valeur d'Hydro-Québec projet Assainissement des eaux usées sera payée par les contribuables du secteur desservi.

Nominations des membres du comité de protection civile

Demande de logements subventionnés

Inscription au programme P.A.D.E.L. (Programme d'aide au développement des équipements de loisir), pour fins du réaménagement intérieur du centre communautaire.

Demande pour municipaliser les rues au domaine Thibodeau

La Cie de Téléphone de Warwick confirme l'installation d'un téléphone public pour la fin de l'été 1989

Demande pour municipaliser les rues au domaine Vigneault et que l'entretien des rues soit à la charge de la municipalité.

Demande de municipalisation de la rue Bélisle et domaine Proulx

Achat du réseau d'éclairage des rues à Hydro-Québec

Demande pour la municipalisation des rues au domaine Quatre-Soleils

Adoption du règlement #117 relatif à la tarification des inspecteurs agraires

Adoption du règlement #118 concernant le plan d'urbanisme

Adoption du règlement #119 concernant le zonage

Adoption du règlement #120 concernant le lotissement

Adoption #121 concernant la construction

Adoption du règlement #122 concernant l'émission et la tarification des permis et certificats pour fin d'application des règlements d'urbanisme de la municipalité de St-Samuel

Adoption du règlement #123 créant des postes de fonctionnaires municipaux responsables de l'émission des permis et certificats pour fin d'application des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Samuel

Projet de piste de BMX

Le Conseil approuve le programme de construction proposé par la Société d'habitation du Québec

1990

On parle du déménagement de la bibliothèque au Centre Communautaire

Adoption du règlement #124, modifiant le règlement de régie interne

Adoption du règlement #125 autorisant les travaux de réaménagement du Centre Communautaire

Achat d'un micro-ordinateur

Adoption du règlement #126 concernant le coût d'une intervention du Service Incendie de Sainte-Eulalie ou de Victoriaville, pour un incendie dans un véhicule automobile et/ou utilisation des pinces de désincarcération.

Le 7, première journée folklorique organisée par St-Sam-Comité 88

1991

Démarches pour avoir un téléphone public au Centre Communautaire

Acquisition d'une partie du lot P-175 du canton de Horton pour les fins d'élargissement de la Route Rivard

Adoption du règlement #127 sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la corporation municipale

Adoption règlement #128 concernant l'abrogation des articles 4 et 5 du règlement #76 relatif au coût des travaux de construction, de réparation et d'entretien de chemins d'été des rues municipalisées du Domaine Mathée.

Adoption du règlement #129 concernant l'abrogation de l'article 4 du règlement #107, relatif à l'entretien des chemins d'hiver des rues Marthae et Principale au Domaine Mathée

Adoption du règlement #130 modifiant le règlement de zonage #119

Normes pour la municipalisation des rues des domaines

Demande d'élaboration d'une carte pour les zones inondables dans la municipalité de Saint-Samuel au ministère de l'Environnement

Municipalisation des rues des Domaines

1992

Adoption du règlement #131 concernant l'abrogation de certains articles du règlement #116 relatif au contrôle des chiens

Signature des contrats pour la municipalisation des rues des Domaines.

Adoption du règlement #132 concernant l'abrogation du règlement #124

Adoption par résolution du règlement #133 modifiant le règlement #115 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

Adoption règlement #134 concernant l'élargissement de la Route Rivard

Adoption règlement #135 concernant la municipalisation des rues au Domaine Vigneault

Subvention de 50000,00 \$ pour la réfection d'un ponton à être reconstruit dans le 3^e rang

Séance d'information publique sur le programme d'assainissement des eaux

Adoption du règlement #136 concernant une entente relative à la protection contre l'incendie avec la municipalité de Sainte-Eulalie

Asphaltage de la rue devant le HLM

Adoption règlement #137 concernant la cession d'une partie de l'ancienne Route 34 à Béton 34 Inc

Pèlerinage marial à pieds

Transfert du ministère des Transports, de l'entretien du réseau routier, aux municipalités

Signature du protocole d'entente avec la Société québécoise d'assainissement des eaux, relativement à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées municipales

Projet Article 25 : Assurance-chômage, les deux employés présentent la cartographie effectuée à même ce projet



1993

Consultation publique concernant le projet de ferme porcine pour les fins de construction

Adoption du règlement #141 abrogeant le règlement de zonage #119 et qui édicte de nouvelles normes de zonage

Adoption du règlement #142 abrogeant le règlement de lotissement #120 et qui édicte de nouvelles normes de lotissement

Adoption du règlement #143 abrogeant le règlement de construction #121 et qui édicte de nouvelles normes de construction

Adoption du règlement #144 abrogeant le règlement #122 concernant la tarification des permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme de ST-Samuel

Adoption du règlement #145 abrogeant le règlement #123 concernant la création de postes de fonctionnaires municipaux responsables de l'émission de permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme de Saint-Samuel

Nomination de rue Zacharie et Paul au Domaine Vigneault

Le nom du H.L.M. reçoit le nom de Au Boisé

Adoption règlement #146 abrogeant le règlement #140 qui édicte de nouvelles normes de revitalisation

Pavage 3^e rang

Adoption du règlement #147 concernant le calcul de l'étendue en front pour les fins d'imposition

Adoption du règlement #149 concernant les branchements à l'égout

Adoption #150 concernant les rejets dans les réseaux d'égout

Adoption #151 créant un fonds de roulement

1994

Depuis le 1^{er} janvier 1994, la municipalité n'est plus tenue de procéder à l'enregistrement des naissances

Il n'y a plus de subvention pour le journal *Sam été dit*, il y aura trois éditions par année du journal municipal

Programme d'assainissement des eaux: attestation d'admissibilité refusée
Pavage 3^e rang est et une partie du 3^e rang Ouest

1995

Fermeture du comité des loisirs de Saint-Samuel

Hausse des cotisations pour la bibliothèque municipale

Adoption du règlement #158 concernant la circulation des camions et véhicules lourds

Adoption #159 concernant la rétrocession d'une partie de l'ancienne route Martin

1996

La municipalité adhère à la Cour municipale commune de Victoriaville.

Le conseil fait des représentations auprès de la Société canadienne des postes afin de maintenir le service local de bureau de poste.

On étudie aussi la possibilité de construire un réseau d'égout sanitaire.

Il y a entente avec Saint-Jacques de Horton pour le partage de l'entretien du 4^e rang et du 5^e rang. La municipalité applique ses crédits disponibles du programme de mise en valeur de l'Hydro-Québec à l'achat de bacs de déchets et de récupération pour l'ensemble des citoyens ainsi que pour l'aménagement du parc municipal et terrain communautaire

1997

La municipalité est desservie par le service 9-1-1 à compter du 26 novembre 1997

Subvention accordée par le C.R.S.B.P. Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière pour l'achat d'ordinateur et de l'internet pour la bibliothèque.

1998

Municipalisation des rues du Domaine Thibodeau

Location d'un garage pour entreposer les équipements de voirie de la municipalité

Prise en charge de la sécurité des citoyens par la Sûreté du Québec

1999

Loi sur l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics

Nomination de rue Pépin en l'honneur de M. Expédit Pépin qui a déjà eu une fromagerie sur cette rue.

Acquisition d'une portion de terrain rue de l'Église afin que la municipalité fasse les trottoirs

2000

Collaboration de Service de popote réfrigérée

Internet pour Accès D, possibilité de payer les taxes via ce médium

Le conseil acquiert des Pères de l'Oratoire de Montréal les terrains sur lesquels sont situées les rues des Buis, Marguerite-Bourgeois et Wilfrid-Laurier.

2001

La municipalité achète des bacs à déchets pour les fermes qui seront désormais considérées comme commerciales aux fins de taxation.

Après le journal *Sam été dit* qui a été distribué quelques années, voici *Le Jaseur*, journal municipal.

Madame Suzie Constant est engagée sur base temporaire pour le poste de secrétaire-trésorière de la municipalité.

2002

Préparation d'un devis et installation d'un plafond acoustique pour l'amélioration de la qualité sonore du centre.

Avec le Comité de Sauvegarde de l'Écote, le conseil fait des représentations pour garder au minimum les doubles niveaux.

Monsieur Réal Bergeron est engagé à titre d'inspecteur municipal.

Le conseil autorise sous forme de prêt, un chèque de 1500 \$ au comité du 125^e, remboursable, pour une mise de fonds afin de réserver l'impression de l'album souvenir.

Parlons élections provinciale et fédérale

Du côté fédéral, notre paroisse faisait partie du comté de Lotbinière jusqu'en 1997. Depuis janvier 1997, nous appartenons au comté de Richmond-Arthabaska. Au niveau provincial, depuis le 21 décembre 1972, nous relevons du comté de Richmond, mais avant, nous étions dans le comté d'Arthabaska. Cette année, soit en mars 2003, notre province vivait un moment spécial au niveau politique provincial. Des élections sont déclenchées. Les personnes des différents partis qui luttent une place pour devenir membres de l'assemblée provinciale et représenter leur région, devront se contenter de 33 jours de campagne électorale (la plus courte durée de son histoire) en cette 36^e législature. Un gouvernement libéral majoritaire va nous représenter pour les quatre prochaines années.

Les ponts

Au fil des ans, le pont de fer et de béton vont remplacer les traverses de bacs l'été et les traverses de glace l'hiver

Avant la construction du premier pont, les habitants de Saint-Samuel devaient prendre le *bac* pour traverser la rivière au Loup. Le bac était un bateau de forme rectangulaire, large et plat assurant la traversée d'un cours d'eau. Des chaînes traversaient la rivière, à l'aide de poulie et soutenaient le bac sur la rivière et les traversiers pouvaient se transporter d'une rive à l'autre.

Plusieurs habitants avaient leur propre bac. Mais selon les mémoires il n'y avait que seulement un bac qui appartenait à la municipalité, mis à la disponibilité de tous les citoyens. Cette *traverse* (chaloupe ou traversier) du bac municipal se situait au village derrière la Caisse, dans le temps chez monsieur Martin. D'ailleurs on la nommait *la traverse chez Martin*.

Selon les registres municipaux, un bac de notre corporation pour la traverse du village fut voté à l'été 1882. Il devra mesurer 30 pieds de long par 10 pieds de large, avec un garde-corps de chaque côté à la hauteur des essieux des charrettes avec un panneau à chaque extrémité du bac. C'est monsieur Octave Marcotte qui fut nommé traversier du village.

Le tarif pour se doter du service de bac est de \$0.15 soit \$0.05 à la municipalité et \$0.10 au traversier pour chaque voiture à quatre roues. Ce montant augmentait à \$0.25 en eaux hautes. Pour un piéton et les gens capables de traverser eux-mêmes leur voiture avec le bac sans l'aide du responsable, le tarif est de \$0.05. Ceux qui traverseront sans en communiquer à la personne responsable payeront 5 piastres d'amende.

Le traversier renouvelle son engagement à la municipalité à chaque année, c'est de cette façon que plusieurs personnes ont accédé à ce poste jusqu'à la construction du premier pont. Un pont qui chevauchait la rivière au Loup mais à l'extrémité de la paroisse soit à l'embranchement des deux rivières est parti



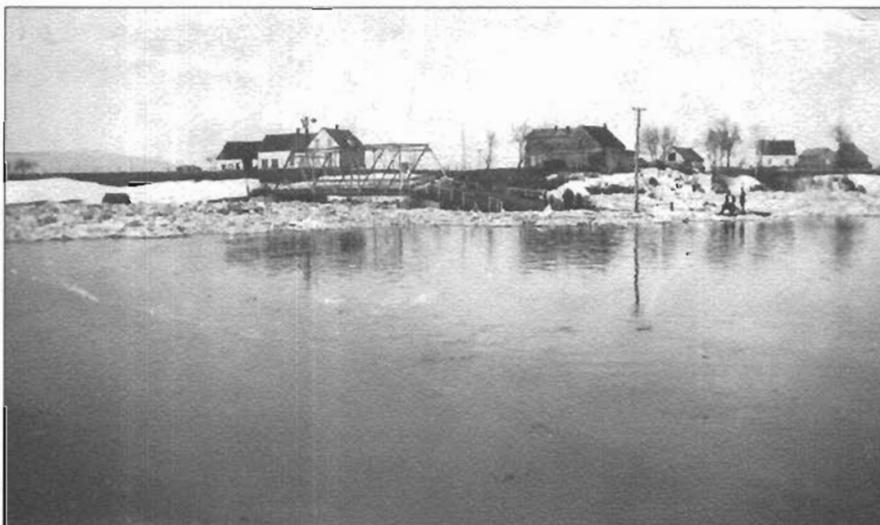
L'eau est trop haute, il faut traverser en chaloupe ou en bac. On voit une partie du pont de fer, la fromagerie à droite.

par les glaces du printemps suivant sa construction. Personne ne le reconstruit, mais on voit encore aujourd'hui les restes du quai en pierre.

Voici un relevé d'un procès-verbal décrivant le droit de péage du pont de fer du village qui se construira en 1895 :

« Le premier jour de mai sera placée une barrière à péage près du pont traversant la rivière au Loup près du village. Les droits de passage

seront prélevés sur les personnes, les animaux et les voitures. Chaque contribuable de St-Samuel va payer pas moins de 0,25 \$ centins et pas plus de 1,50 \$ par an pour passer sur le pont :
Voitures tirées par 2 chevaux : .15¢
Animal additionnel : .05¢
Voiture à un cheval : .10¢
Personne à cheval : .05¢
Personne à pied : .02¢
Chaque cheval et bête à cornes conduit en bande pas moins que .03¢

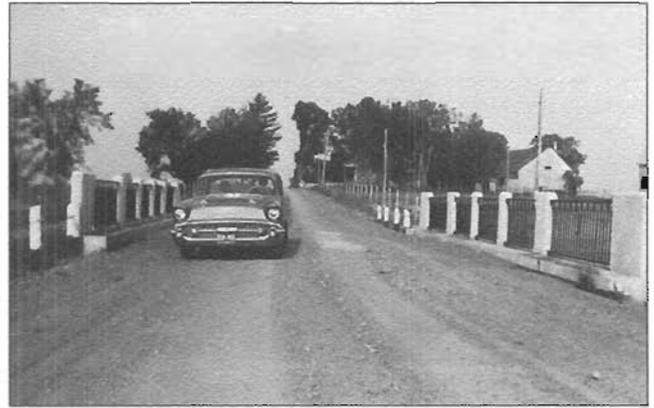


On voit très bien le pont de fer et beaucoup de monde en bas du pont. À gauche, la maison de Samuel Boisclair et son moulin à vent, la fromagerie d'Expédie Pépin, et les bâtiments d'Émile Martin. Photo prise durant ou après 1945 car on voit un poteau électrique.





Serge Lampron assis dans la bassine. Derrière lui, la structure supérieure du pont de fer monte au-dessus de l'herbe.



Le pont du rang 2 érigé en 1959

Troupeaux de moutons, cochons ou veaux conduits en bande pas moins de .20¢

Chaque cheval ou bête à cornes séparément : .05¢

Chaque mouton, cochon ou veau conduit séparément : .02¢

Le pont sera libre d'accès le dimanche et les jours de fêtes de 7 a.m. à 3 p.m. ainsi que pour les services divins et les convois funéraires lorsque le défunt fera partie d'un abonné.

Ceux qui passeront sans payer auront une amende de pas moins de 2 piastres ou 15 jours de prison. Naturellement, le droit de passage pour monsieur le Curé diffère des autres. Il passera sur le pont pour 50 centins par année et gratuitement pour cette année.

Aucun autre pont devra être construit pour la même fin et aucune autre embarcation ou bateau dans les limites de trois milles (4.8 kilomètres) de chaque côté du pont.



En vélo sur le vieux pont. Ici on observe bien une bonne partie de la structure du pont de fer. Justine Martin, Philippe Lampron, Maurice Cyrenne et, sur Maurice, Germain Martin

Sauf les propriétaires riverains pourront avoir un vaisseau (chaloupe) pour se transporter d'une rive à l'autre, ils ne pourront le louer.

En 1905, la construction du pont de fer commença. Messieurs Napoléon Pelletier et N. Rousseau de Drummondville, contracteurs, s'obligent de construire un pont en fer et le centre en bois au montant de 2300,00 \$ avec une garantie de 10 ans. Il traversera la rivière au loup chez Martin (derrière la Caisse aujourd'hui). Monsieur Hyacinthe Gentes était l'ouvrier engagé par la municipalité pour aider à la construction du pont. C'est lui qui fabriqua les formes avec Georges et Napoléon Martin, Joseph Dupuis et Edmond Arseneault. Ils faisaient le ciment en le brassant à bras d'hommes, le transportait en boyard (gros récipient



Début de la construction du pont de béton sur la rue Ste-Hélène en 1959

ayant à sa partie supérieure un long madrier de chaque côté. À chaque extrémité, des madriers, un homme levait cette charge et en la basculant de côté, il versait son contenu).

Il devra avoir 22 pieds de hauteur sur les culées. Une maison de 16 x 20 pieds doit être construite pour mettre à la disposition des contacteurs du pont. Plus tard, elle servira au gardien du pont car une barrière à péage se construira pour que toute âme voulant traverser doive payer au gardien son droit de traverse. Le pont de fer servit près de 74 ans.

C'est en 1959 que le ministère des Travaux publics construisit un nouveau pont de béton soit à 200 pieds du vieux pont de fer. Il arriva à la rue Sainte-Hélène. Le ministère détruisit le pont de fer au courant de la même année. On a raconté que le pont de fer fut démenagé au zoo de Saint-Édouard de Maskinongé. Il servira de cage pour l'éléphant. L'histoire ne dit pas si le projet s'est fait.

Le pont du rang 2 se construisit la même année que celui du village. C'est le même contracteur qui le construisit. Le dernier pont qui existe encore ou un des ouvriers nommé monsieur Napoléon Martin a participé à sa construction se situe dans le *Petit 4* comme on l'appelaient autrefois, maintenant la route à Rivard. Le moule fait en bois soutenait l'arche de pierre et de béton jusqu'au moment où le tout sera bien pris. Il se couche dans le fossé. Le pont de la 955 se construisait en 1972.

L'histoire du téléphone

Le 18 mars 1914, sept particuliers des municipalités de Saint-Samuel et de Sainte-Clothilde s'unissent pour former une société ayant pour but la construction d'un réseau de téléphone. Ces hommes sont: Joseph Guévin cultivateur, Séverin Lupin, cultivateur, Léopold Lauzon, cultivateur, Ludger et Henri DeGrandpré, le premier étant cultivateur et, le second, marchand, tous de Saint-Samuel ainsi que le D^r Charles Lemaire et Joseph-Hilaire Clôté notaire de Sainte-Clothilde. Nous retrouvons ces informations dans la



Le pont de la route à Rivard

déclaration de la Société de téléphone de Saint-Samuel et de Sainte-Clothilde. On croit que c'est M. Delphis Bergeron qui construisit les lignes de téléphone. En octobre 1932, la Compagnie téléphonique de Saint-Samuel et de Sainte-Clothilde (Compagnie de téléphone Lauzon) vend le réseau en service dans la municipalité de St-Samuel, à M. Delphis Bergeron. Le Syndicat Coopératif de téléphone de Saint-Samuel prend la relève en 1940 pour offrir le service de téléphone à la population. Le syndicat roule jusqu'au moment où la compagnie de Téléphone de Warwick achète le réseau en 1964. À l'époque du magnéto (ancêtre du téléphone à cadran), nous pouvions avoir jusqu'à 20 abonnés par ligne téléphonique et nous entendions jusqu'à 20 codes de sonneries différentes. Avec l'arrivée du téléphone à cadran nous profitons d'un maximum de 10 abonnés par ligne et nous entendons que 5 codes de sonneries différentes. Mais chacun possédait ses coups de téléphone, un grand coup et deux petits coups pour M. X, un petit et un grand

pour M. Y et ainsi de suite. Il n'était par rare que lorsque le téléphone sonnait, quelques curieux en profitaient pour écouter les conversations des gens à qui le téléphone était adressé. Le téléphone à cadran fait son apparition avec le 353 en 1965. En 1990, gros changement pour les gens de Saint-Samuel: chaque abonné possède sa ligne privée. La compagnie de Téléphone de Warwick achète en 1989 un terrain au centre du village de Saint-Samuel et y construit un central neuf. Le dernier réparateur du réseau et des gros problèmes de fils fut M. Ludger Moreau de Saint-Wenceslas. Lorsqu'il n'y avait que des problèmes mineurs, M. Camille Martin s'en occupait. Quand on vendit la ligne de téléphone en 1964, le réseau était très vieux et bien abîmé. Du côté des téléphonistes, elles se succèdent de M^{me} Ludger DeGrandpré, qui doit être la première téléphoniste, et la liste se termine par M^{me} Onil Bergeron.

Depuis quelques années, nous avons accès à l'Internet pour ceux qui possèdent un ordinateur.



LES VOIES D'ACCÈS

Au tout début, la rivière était le moyen de transport en été. L'hiver, c'était la raquette par les sentiers de bois ou chemins de chantier.

Les pionniers prenaient d'abord les terres sur les bords de la rivière et ensuite dans les terres. Les routes suivront.

En 1854, les chemins de fer l'Intercontinental étaient construits avec station à Saint-Wenceslas (Aston-Jonction) et, en 1861, *Le Petit Tronc* reliait Doucet Landing (Sainte-Angèle) à Arthabaska-Station (Victoriaville). À quelques milles de ces stations et avec la construction des routes, les pionniers

pourront transporter ce dont ils ont besoin et écouler leurs produits. En 1859, une pétition fut signée pour ouvrir le chemin du 15^e rang. Nous comprenons que le 15^e rang fut le premier rang à être défriché et habité. La première voie de la Transcanadienne, soit l'autoroute 20, a été construite vers 1945.

Êtes-vous au courant ?

En arrivant à Saint-Samuel, notre nouveau curé monsieur Désilets qui avait goûté à la modernisation et, avec la permission de ses marguilliers, décide en 1942 d'installer une nouvelle commodité dans notre paroisse,

l'électricité. Chose moderne et dispendieuse, l'électricité arrive au village à l'église et au presbytère. On a de l'électricité seulement s'il y a du vent car la dynamo fonctionnait avec un pouvoir de force éolienne soit une roue de moulin à vent. Monsieur Albert Bergeron, forgeron, en possédait un pour sa boutique de forge. Mais le curé Désilets acheta une dynamo génératrice à gazoline.

Comme la municipalité est réticente à la modernisation, ce sont les particuliers qui vont assumer les frais pour l'achat des lumières. Le 29 décembre 1944, cinq lumières de rues éclaireront le village pour un contrat de cinq ans.

Nous avons ressorti le recensement de 1891 car les démantèlement étant terminé, il est plus facile de faire une liste. Voici les habitants de St-Samuel en 1891.

Nom, prénom	Sexe	Âge	État civil	Métier	Nom, prénom	Sexe	Âge	État civil	Métier
Martin Étienne	M	33	époux	cultivateur	11 Babineau Isaïe	M	28	époux	cultivateur
Martin Julie F	F	34	épouse		Babineau Marie	F	28	épouse	
Martin Eva F	F	7	filles		Babineau Hermilène	F	6	filles	
Martin Emille	M	5	filles		Babineau Adélaïde	F	4	filles	
Martin Philippe	M	4	filles		12 Houle Alphonse	M	36	époux	cultivateur
Martin Georges	M	2	filles		Houle Emma	F	34	épouse	
Martin Napoléon	M	5 mois	filles		Houle Emille	M	10	filles	
Martin Téséphore	M	60	père veuf		Houle Arnestine	F	8	filles	
2 Prince Théodule	M	45	époux	cultivateur	Houle Philippe	M	6	filles	
Prince Léocadie	F	41	épouse		Houle Alma F	F	4	filles	
Prince Dona M	M	12	filles		Houle Wilfrid	M	2	filles	
3 Constantineau Georges	M	54	époux	cultivateur	Houle Eugène	M	2 mois	filles	
Constantineau Liza	F	55	épouse		13 Héroux Arsène	M	36	époux	cultivateur
Constantineau Louis	M	25	filles	cultivateur	Héroux Hélène	F	39	épouse	
Constantineau Roza	F	18	filles		Héroux Alvina	F	17	filles	
Constantineau Valère	M	16	filles		Héroux Cordélie	F	16	filles	
4 Descoteau Abraham	M	50	époux	cultivateur	Héroux Emma	F	7	filles	
Descoteau Cécile	F	47	épouse		Héroux Jean-Baptiste	M	6	filles	
Descoteau Albéric	M	17	filles	cultivateur	Héroux Dosité	M	2	filles	
Descoteau Mary Anna	F	15	filles		Héroux Florina	F	9 mois	filles	
5 Leclair Philippe	M	32	époux	cultivateur	14 Boucher Pierre	M	42	époux	cultivateur
Leclair Victoria	F	27	épouse		Boucher Julie	F	40	épouse	
Leclair Alcide	M	9	filles		Boucher Délina	F	18	filles	
Leclair Anny	F	8	filles		Boucher Apoline	F	20	filles	
Leclair Léonida	F	6	filles		Boucher Wilfrid	M	4	filles	
Leclair Angéline	F	1	filles		Therrien Donas	M	13	filles	
6 Ridché Luc M	M	29	époux	cultivateur	Boucher Hadélaïne	F	68	mère veuve	
Ridché Philomène	F	25	épouse		15 Boucher William	M	26	époux	
Ridché Joséphine	F	5	filles		Boucher Georgina	F	26	épouse	
Ridché Délia	F	3	filles		Boucher William	M	6	filles	
Ridché Alexandra	F	1	filles		Boucher Georgina	F	4	filles	
7 Morin Antoine	M	40	époux	premier manufacturier	Boucher Henry	M	3	filles	
Morin Séfronie	F	38	épouse		Boucher Hermidas	M	8 mois	filles	
Morin Napoléon	M	18	filles	premier manufacturier	16 Plourd Denis	M	24	filles	
Morin Adéland	M	7	filles		Plourd Félix M	M	23	filles	
8 Gentes Hyacinthe	M	67	Veuf	cultivateur	Plourd Hilaire	M	21	filles	
9 Decoteau Moïse	M	50	époux		Plourd J. Baptiste	M	19	filles	
Decoteau Anriette	F	55	épouse		Plourd Délina	F	17	filles	
Decoteau Thilomine	F	38	filles		Plourd Louis-Anna	F	14	filles	
Decoteau Onézime	M	20	filles	cultivateur	Plourd Clina F	F	12	filles	
10 Gentes Évariste	M	33	époux	cultivateur	Plourd Albertine	F	6	filles	
Gentes Victorine	F	34	épouse		Plourd Delphine	F	48	mère veuve	
Gentes Patrick	M	12	filles		17 Gagnon Adolphe	M	52	époux	
Gentes Joseph	M	10	filles		Gagnon Lucis	F	61	épouse	
Gentes Georges	M	9	filles		Gagnon James	M	24	filles	
Gentes Domino	M	6	filles		Gagnon Adolphe	M	16	filles	
Gentes Asilda	F	5	filles		Gagnon Virginie	F	21	filles	
Gentes Antonio	M	3	filles		Gagnon Délina	F	19	filles	
Gentes Clorina	F	1	filles		18 Gagnon Benjamin	M	27	époux	
					Gagnon Marie	F	24	épouse	
					Gagnon Ionidas	M	7	filles	
					Gagnon Alvilas	M	1	filles	

La première sera installée sur le coin de la maison à Napoléon Martin, aujourd'hui au 227 rue de l'Église, car à ce moment-là, cette maison était la dernière du village. La numéro 2 se retrouva sur le coin du rang 3, soit à la maison de Benjamin Bergeron au 399 rang 3; la numéro 3 sur le terrain du presbytère, la quatrième sur le coin de l'Église en face de la caisse d'Albani Fleurent et, la dernière, sur le pont de fer. La compagnie Shawinigan Water and Power desservira notre courant. Notre ligne électrique venait de Sainte-Eulalie; Saint-Samuel devait payer un droit de passage à une certaine dame qui était propriétaire du bois jusqu'à la

20 pour laisser passer les poteaux. Maintenant, il faut passer les fils et planter les poteaux.

Au printemps 1945, le rang 15 est branché. Les quatre propriétaires du début du rang achetèrent à leurs frais leur poteau et le dernier sera planté chez Benjamin Bergeron au 290 rang 15. À partir du pied du coteau jusque chez Albert Lauzon au 440 rang 15, l'électricité arriva seulement en 1954. Mais les voisins qui demeuraient à un kilomètre et demi plus loin sont branchés par Sainte-Clothilde vers 1950. Le circuit électrique apportera dans le 2^e rang l'électricité en 1950. La dernière maison du rang était celle

de monsieur Philippe Lampron. Elle n'existe plus aujourd'hui. Dans le rang 3, monsieur Robert Bergeron raidissait les fils à l'aide de ses chevaux. L'électricité est raccordée en 1951. Le rang 4 aura venant de Sainte-Clothilde l'électricité à l'été 1948.

En résumé, l'électricité arrive à Saint-Samuel en premier au village, en 1944, et pour terminer, notre municipalité, le rang 12 reçoit l'électricité qu'au printemps 1955. M. Jean Lesage avec le Parti libéral prend la tête de notre province en juin 1960. Vers novembre 1962, il demande une loi formant la nationalisation de l'électricité. À ce moment-là, M. René Lévesque était

	Nom, Prénom	Sexe	Âge	État civil	Métier		Nom, prénom	Sexe	Âge	État civil	Métier	
19	Poirier Uldoric	M	53	époux		27	Boisclair Joseph	M	1	fil		
	Poirier Céline	F	54	épouse			Paquette Simon	M	27	époux		
	Poirier Amélia	F	27	fil			Paquette Céline	F	20	épouse		
	Poirier Antonio	M	24	fil			Paquette Joseph	M	1	fil		
	Poirier Napoléon	M	20	fil			28	Lauzon Fabien	M	52	époux	
	Poirier Albert	M	19	fil				Lauzon Marie-Anne	F	49	épouse	
	Poirier Valère	M	15	fil				Lauzon Albert	M	22	fil	
	Poirier Uldoric	M	14	fil				Lauzon Julie	F	19	fil	
	Poirier Lumina	F	12	fil				Lauzon Anna	F	18	fil	
	Poirier Azarée	M	10	fil				Lauzon Léopol	M	16	fil	
20	Descoteau Philémon	M	34	époux		Lauzon Marie-Élise		F	14	fil		
	Descoteau Delphine	F	29	épouse		Lauzon Virginie		F	11	fil		
	Descoteau Marie	F	71	mère veuve		Lauzon Léa		F	9	fil		
21	Bourgoin Calixte	M	52	veuf		29		Lemird Adolphe	M	29	époux	
	Bourgoin Marie	F	19	fil			Lemird Malvina	F	26	épouse		
	Bourgoin Éveline	F	8	fil			Lemird Miling	F	6	fil		
22	Boisclair Adolphe	M	56	époux		Lemird Aldia	F	4	fil			
	Boisclair Délina	F	52	épouse		Lemird Eldéric	M	2	fil			
	Boisclair Alisina	F	19	fil		30	Gagnon Odilon	M	27	veuf		
	Boisclair Eugène	M	17	fil			Provencher George	M	47	époux		
23	Boisclair J-Baptiste	M	13	fil		Provencher Philomène	F	30	épouse			
	Bergeron Exilia	M	47	époux		Provencher George	M	7	fil			
	Bergeron Philomène	F	31	épouse		Provencher Philippe	M	4	fil			
	Bergeron Alfred	M	10	fil		Provencher Octovie	F	6	fil			
	Bergeron Amanda	F	9	fil		Provencher Arnestine	F	3	fil			
	Bergeron Benjamin	M	7	fil		Provencher Joseph	M	1	fil			
	Bergeron Arthur	M	3	fil		32	Dupuis Georges	M	30	époux		
	Bergeron Philippe	M	4	fil			Dupuis Georgina	F	25	épouse		
	Bergeron Clara	F	1	fil			Dupuis Rose-Alvina	F	3	fil		
	Bergeron Exidia	F	5 MOIS	fil			Dupuis Wilfer	M	1	fil		
24	Bergeron Céline	F	46	sœur		Dupuis Aimable	M	60	père veuf			
	Bergeron Awaize	M	45	frère		33	Bergeron Gamélis	M	35	veuf		
	Houle Norbert	M	36	époux			Bergeron Philippe	M	8	fil		
	Houle Téopoline	F	41	épouse		Bergeron Nellie	F	7	fil			
	Houle Joseph	M	9	fil		Bergeron Etodia	F	5	fil			
	Houle Arthur	M	7	fil		Bergeron Henri	M	3	fil			
	Houle Anna	F	6	fil		Bergeron Marie	F	27	sœur			
	Houle Séverin	M	4	fil		34	Bergeron Benjamin	M	37	époux	cultivateur	
	Houle Alisina	F	2	fil			Bergeron Luce	F	34	épouse		
	25	Houle Yrlex	M	34	époux			Bergeron Délina	F	8	fil	
Houle Oriza		F	29	épouse			Bergeron Lydia	F	7	fil		
Houle Dona		M	8	fil		Bergeron Joseph	M	5	fil			
Houle Edmond		M	6	fil		Bergeron Benjamin	M	3	fil			
Houle Marie-Louise		F	3	fil		Bergeron Alfred	M	1	fil			
Houle Alisina		F	0	fil		35	Bergeron Jules	M	31	époux	cultivateur	
26		Boisclair Adolphe	M	26	époux			Bergeron Alvina	F	30	épouse	
		Boisclair Adeline	F	24	épouse			Bergeron Azilda	F	0	fil	
		Boisclair Flore	F	3	fil			Ésilets Marie-Louise	F	20		institutrice
		Boisclair Emma	F	2	fil		Tourigny Etodia	F	19		institutrice	



ministre des Ressources naturelles ; l'Hydro-Québec achète la Shawinigan Water and Power et autres compagnies. Nous avions une série de poteaux de chaque côté de la route, une pour le téléphone et l'autre pour l'électricité. La compagnie de téléphone prend une entente avec l'Hydro, brancher ses fils de téléphone sur le poteau de la compagnie d'électricité vers 1990. Depuis ce temps, nous ne voyons qu'une série de poteaux sur le côté du chemin.

Les trottoirs

Les trottoirs de bois s'installent au village en 1909. M. Vincent Proven-

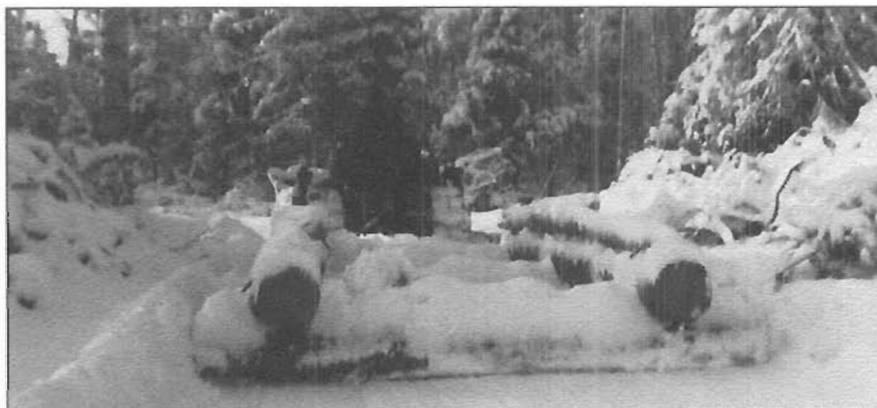
La faute des poteaux

On sait qu'avant, l'Hydro-Québec détenait ses poteaux pour accrocher ses fils d'un côté du chemin et la compagnie de téléphone possédait les siens de l'autre côté du chemin. Chose pratique lorsqu'en hiver, on ne voyait ni ciel ni terre durant une tempête de neige ou bien, une grosse brume épaisse. Les gens, dans leur véhicule, s'alignaient sur les poteaux car au centre ils savaient bien qu'il y avait toujours le chemin. Malheur à celui qui gardait cette idée, pour le rang 3 car devant la ferme Bergeroy, les poteaux d'électricité sont... dans le champ. Il arrivait quelques fois que certains d'entre nous lors de tempêtes prenaient le champ se croyant dans le chemin... et on mettait la faute sur les poteaux.

cher obtenait en 1953 le contrat pour remplacer les trottoirs de bois par des trottoirs de béton, au prix de 1,20 \$ le pied linéaire.

La voirie

La voirie relevait du comté. Des gens de la paroisse s'occupaient de l'entretien des chemins d'hiver et d'été. Arthur Gagnon entretenait les chemins d'été avec un set de trois chevaux et une lame niveleuse. Le monsieur était assis derrière la lame, derrière les chevaux. Il n'était pas beau à voir le p'tit monsieur lorsqu'il revenait des travaux de la voirie par temps très sec. La poussière revenait toute sur lui. Il sortait de là terriblement sale. Messieurs Maurice Hébert, Napoléon (Paul) Martin, Samuel Bergeron et Onil Vigneault, etc. ont aussi occupé ce poste et le dernier, le *Bonhomme Grateur*, comme les jeunes l'appelaient gentiment, M. Georges Thibodeau. Maintenant, la voirie est du ressort municipal et les travailleurs possèdent leur union.



Une façon d'ouvrir les chemins d'hiver dans les chantiers avec un petit *bull* tirant des billots qui tapent la neige sur la route

Le meilleur dompteur de chiens au monde

Remarquez-le bien! Les brillants champions qui reviennent de la grande course de Sherbrooke dominant comme premier prix \$1000. Charles Dupuis arrive vainqueur avec son équipage. Bravo!



Les chevaux du père Ernest

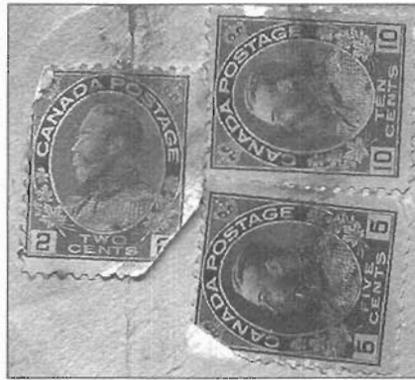
Notre voisin, le père Ernest possédait une belle paire de chevaux. Lorsqu'il avait affaire à partir, le père Ernest préparait l'attelage de chevaux, le conduisait près de la porte, *paré* à partir. Après, il prenait son temps pour se préparer et embarquait sur la voiture et partait faire ses commissions. Les voisins le voyaient passer au pas vers le village car il demeurait au bout du rang. Ce matin-là était pareil comme les autres matins. Ernest sortit ses chevaux, les attela un après l'autre et les dirigea près de l'entrée de la Cour. Comme à l'accoutumée, M. Ernest rentra à la maison et fit sa toilette. Quelle fut la surprise des voisins en voyant passer au galop, le duo de chevaux, la voiture et derrière, qui courrait! M. Ernest en caleçon, gesticulant et criant des mots pas faciles à écrire...

Le premier bureau de poste



Probablement Gamélise Bergeron, notre premier maître de poste, aussi secrétaire-trésorier de la municipalité de 1887 à 1914

Le premier bureau de poste fait son apparition le 1^{er} mai 1894. Un certain monsieur G. Bergeron sera notre premier maître de poste jusqu'à sa résignation le 19 mai 1899. On suppose que ce monsieur G. Bergeron est Gamélis Bergeron qui résidait au rang



De vieux timbres

15. Il était aussi secrétaire de la municipalité. On localise le prochain bureau de poste chez M. Arsène Héroux, qui occupera la fonction de maître de poste. Il demeurait dans l'ancienne maison au 115 rue Pépin, là où réside monsieur Gérard Provencher aujourd'hui. Quelques personnes occuperont ce métier de maître de poste : monsieur Philippe Richer du 20 avril 1905 au 3 décembre 1926. Suivra monsieur Georges Martin, du 22 décembre 1926 jusqu'au 15 février 1962. Le bureau sera situé dans son magasin général au 166 rue de l'Église (la bâtisse du télé-

phone). Soulignons que monsieur Martin se méritait en 1961 un certificat de mérite comme maître de poste. En 1962, on déménage le bureau de poste chez monsieur Gérard Bergeron au 413 du 3^e rang, au village. madame Simone Bergeron, épouse de Gérard, s'occupa de la poste de mai 1962 jusqu'en 1997, soit 34 ans. Sa fille France prend le bureau par intérim pendant un an, pour devenir officiellement maître de poste de Saint-Samuel en 1998.



La fillette, France Bergeron, devant la maison du Conseil et plus loin sa résidence vers 1957



Charles Dupuis prépare ses chiens *Bijou* et *le Boss* pour la *run* de malle. Il demeurait à ce moment-là, sur le coin de la route 161 et de la rue Sainte-Hélène, vers 1937

Aujourd'hui, le bureau se situe toujours dans la maison de monsieur Gérard Bergeron. D'autres personnes ont rempli la tâche de livrer la poste mais dans les rangs.

Nos facteurs ruraux se succèdent. Monsieur Joseph Dupuis, de 1927 à 1943, est le premier à prendre le contrat de facteur rural, et ce, pour le salaire de 32 dollars par mois. Ses fils Charles, Thomas, et Samuel qu'on appelait fraternellement *Ti-Sam*, passaient de porte en porte avec un *span* de chien, le sac rempli de courrier accroché sur le traîneau. « Il est plus facile l'hiver de traverser sur la rivière gelée avec les chiens. Ça prenait beaucoup moins de temps que faire le grand détour, tandis que les chevaux pouvaient défoncer dans la glace. » Ils ont voyagé aussi en bicyclette. Tous les moyens de transport étaient bons pour remettre le plus tôt possible les enveloppes et paquets à leur destinataire.



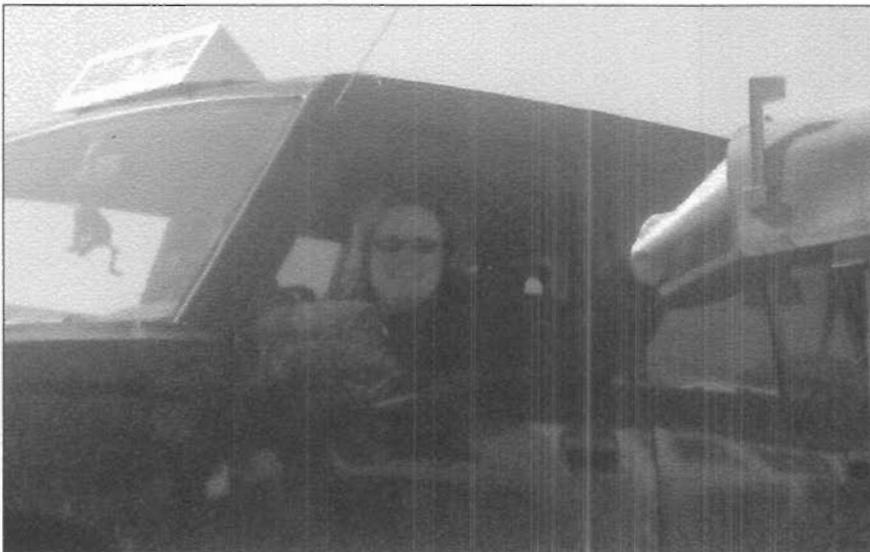


Notre maître de poste, France Bergeron, derrière son comptoir

Monsieur Benjamin Bergeron prit le relais du contrat de 1942 à 1955. Ses fils Alphonse et Rémi s'occupaient de livrer la poste. Alphonse passait avec les chevaux lorsque le chemin était mauvais et Rémi passait en automobile par beau temps. Monsieur Zoël Thibodeau remplit le troisième mandat de 1955 à 1959 mais monsieur Alphonse reste le facteur. Monsieur Rémi Bergeron reprit les rangs pendant près de

20 ans, soit de 1959 à 1991. Cette fois-ci, c'est lui le détenteur du contrat.

Madame Céline Bergeron Chassé sera notre première dame facteur de 1991 à 1999. Depuis le 1^{er} octobre 1999, madame Constance Huppé, responsable de ce poste, apporte le courrier dans près de 220 familles à travers notre campagne. Un grand merci à ces personnes qui nous livrent notre courrier à tous les jours.



Constance Huppé au travail, notre *post-woman* préférée

La petite histoire de la maisonnette du Conseil

Presque tout le monde a déjà entendu parler de la maison du Conseil, aujourd'hui propriété de madame Antoinette Bergeron. Les séances du Conseil ont fait beaucoup de chemin avant d'arriver là. Elles ont passé dans différentes maisons pour se terminer dans notre centre communautaire. En mai 1901, il est écrit dans les procès-verbaux que la maison du pont (la même qui a servi pour héberger le contracteur du pont de fer) sera louée à Azarde Poirier (oncle d'Éloi Poirier) coordonnier pour 50 sous par mois. Les séances du Conseil se tiendront là dorénavant. Avant, elles se tenaient souvent dans l'école no. 1. Dès décembre de la même année, les séances déménagent chez Arsène Héroux (aujourd'hui chez M. Gérard Provencher). On avait une salle nommée Brière (probablement le nom de son propriétaire) et le Conseil siège là, pour une année, soit en 1913.

En 1914, la municipalité paie un loyer pour les séances du Conseil à la fille de M. Exilia Désilets. Il demeurait devant la maison de Réal Bergeron sur la rue Ste-Hélène. On commence à nous informer sur la maisonnette du Conseil vers 1918. Je n'ai pas vu d'achat de terrain ni de construction de maison ou bien d'achat d'une maison pour le Conseil mais il est écrit que M. Pierre Prince pourra rester ou demeurer dans la maisonnette du Conseil à l'extrémité nord du pont de fer. C'est probablement durant les années que M. Prince effectuait le secrétariat pour la municipalité. Mais c'est la même maison que M. Poirier avait louée en 1901.

En 1920, il est inscrit que la maison du Conseil sera vendue à Philippe Turcotte (père de Lucien). Ici on parle bien de la maison de M^{me} Antoinette, et plus tard, en 1927, il est demandé à M. Eddy Auger de voir à l'entretien de la salle publique qui est la même que la maison du Conseil et c'est toujours la maison de dame Antoinette. Plus tard, lorsque M. Alexandre Bergeron achète la maison du Conseil pour la rénover, les séances ont lieu à la sacristie.

Après la construction de l'école Centrale en 1959, le Conseil se tiendra dans la grande salle de l'école. Dès la construction de notre centre communautaire en 1978 et jusqu'à aujourd'hui, les séances du Conseil se tiennent à cet endroit. Notre bureau municipal et notre secrétaire ont pied à terre dans les mêmes locaux au centre communautaire.

Toute la population est invitée à venir assister aux séances du Conseil qui se déroulent habituellement le premier lundi de chaque mois. Bienvenue à tous!

220, rue de l'Église

Probablement, la maison du conseil a été achetée de son propriétaire par la municipalité. Une personne demeurait dans la maison et s'occupait de son entretien; lors de séances du conseil, elle se réfugiait au deuxième étage libérant ainsi le rez-de-chaussée pour les réunions des membres du conseil.

Vint un temps où les réunions des membres du conseil se tenaient à la sacristie; puis ce fut à la grande salle



Cours de couture à la maison du Conseil vers 1929. À gauche, le maire Philippe (à Gamélie) Bergeron, et à droite, le curé Philippe Ducharme

de l'école Centrale, à partir de 1957.

En 1978, lors du centenaire, on a bâti un centre communautaire; depuis,

le bureau municipal est là et les réunions du conseil y sont tenues également.

Les séances de mademoiselle Annette (1949-1950)

Au cours primaire, en ma quatrième année d'école, mademoiselle Annette, notre institutrice, était très portée sur les arts de la scène.

Pour les occasions spéciales, elle se faisait un plaisir de monter un spectacle avec ses élèves. Nous parlions mieux notre français maintenant. Les séances comportent des sketches, des chants, des déclamations. Entre les différents numéros, le plateau de bonbons circulait.

À l'une de ces séances, peu avant Noël, un cultivateur du rang, joueur de tours à ses heures, offre un prix de présence. Était-ce arrangé d'avance? Son fils en est l'heureux gagnant. Dans une boîte tout enrubannée, sont enroulées trois queues de cochon. Rire général. Le p'tit gars s'est fait avoir bien malgré lui. C'est que l'hiver, le 8 décembre de chaque année, on fait boucherie. Mais laissons là ces humbles considérations et revenons au domaine des arts.

L'année suivante, Félix Leclerc, notre écrivain devenu chansonnier, triomphera à Paris. Il interprète, entre autres, l'une de ses compositions: *Moi, mes souliers ont beaucoup voyagé*. Ici, à ses débuts, il chante *Mouéé, mes souliers...* Au Québec, pour le moment, le public le boude.

Pour nous, pas d'années de vaches maigres. Des artistes

heureux qui font salle comble à chaque représentation. Et pour cause... nos parents s'amènent avec le reste de la marmaille. Public gagné d'avance.

Maintenant, c'est fait, nous sommes connus! Notre expérience artistique nous servira lors des soirées Lacordaire. Pour ces veillées récréatives, nous avons notre théâtre, la salle Larrivée au-dessus de la fromagerie.

Notre animateur est Lucien Turcotte qui fait bénéficier la paroisse de ses talents naturels. Une fois de plus, Saint-Samuel sait se divertir en toute gratuité.

Texte par Rita Prince

Le renard et les raisins

*Certain renard gascon,
d'autres disent normand,
Mourant presque de faim,
vit au haut d'une treille
Des raisins mûrs apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas;
Mais comme il n'y pouvait atteindre:
« Ils sont trop verts, dit-il,
et bons pour les goujats. »
Fût-il pas mieux que de se plaindre?*



... feu, verglas, tempêtes à Saint-Samuel...

Un incendie est un événement très catastrophique et décourageant pour ceux qui vivent la perte d'un bâtiment ou de leur logis. Voici une liste d'immeubles que notre paroisse a perdus à travers les ans.

1911

Chez Benjamin Bergeron: grange (père à Germain).

1916 Bâtiment d'Hector Désilets.

1^{er} avril 1921

Le bâtiment de Joseph Hébert, aujourd'hui chez M. René Mongrain. Le monde pensait que c'était le poisson d'avril, qu'il leur jouait un tour quand il essayait de les rejoindre par téléphone.

1925

Première maison de Pierre Prince, résidence de M^{me} (la petite Monique) Armand Bergeron au village.

Juillet 1928

Théodore Hébert, terre de Lucien Hébert dans le Rang 4; le feu a pris dans la batterie et tout le bâtiment y a passé (après Léo Gauthier dernière terre de Saint-Samuel), en face de chez Gérald Richard.

1945

Une tornade dévaste le Rang 4. Dans le temps de Pâques, le verglas casse les fils d'électriques du village.

AOÛT 1949

Feu de forêt presque en face de la maison, allant virer chez Maurice Bergeron. Le vent apportait les tisons vers la grange chez Monique. Le curé est venu. Durée d'environ 10 jours dans le plé de bleuets.



Une tornade en mai 1945 souffla tout le long du rang 4. La majeure partie du bâtiment de M. Ludger De Grand'pré fut démolie.

La tornade de 1945

Un garçon s'en va livrer un épandeur à chaux. Il part du village et s'en va au rang 4. La tempête s'en venait en *dret* ligne avec le rang et moi je conduisais la *barouche* et j'ai vu un tourbillon de sable noir. Par la force du vent, la *barouche* vire sur l'*top* plus, précisément une voiture à deux roues, le cheval par-dessus la *barouche*; où pensez-vous que le petit gars s'est retrouvé? En dessous du cheval, pis de la *barouche* comme de raison.

Toutes les bâtisses autour avaient quelque chose de brisé; à partir du coteau, ça s'en venait sur moi. Le cheval a pris le fossé, la *barouche* en arrière et un épandeur à chaux attaché après la *barouche*. Mais l'épandeur n'était pas brisé; beaucoup de bâtisses subirent de gros dommages. On dit même que certains se sont cachés dans un pont du ruisseau parce que des morceaux de tôle virevoltaient autour d'eux. Un toit de grange partit au vent, c'était chez Joseph H. Bergeron.

Avant 1949, en automne, je me rappelle, on avait une terre à bois en face de Roger Beauchemin au 15. Elle était située au 14 de Sainte-Eulalie et on y allait bûcher l'hiver. Nous, on demeurait dans le *Grand Trois*. Mon père, un matin décida d'aller sonder la glace. Lorsqu'elle était assez épaisse, on pouvait traverser dessus avec les chevaux. Il partit après déjeuner, hache à la main et descendit à la rivière. Comme il sondait la sondeait en frappant avec sa hache plusieurs fois, la glace, un peu mince, se brisa sous ses pieds. Et arriva ce qui devait arriver. Eh oui! il tomba dans l'eau bien glacée. Il cala une première fois sous l'eau, revint à la surface et recala une seconde fois, mais cette fois-ci, il réussit à mettre ses mitaines mouillées sur le rebord de la glace qui restèrent collées à celle-ci. C'est de cette façon qu'il réussit à sortir de l'eau. Il arriva à la maison, trempé, dégoulinant d'eau très glacée, et sa femme lui demanda: mais dis-moi donc d'où tu arrives tout trempé? Les enfants ne se rappellent pas ce que leur père marmonna comme réponse. Mais chose certaine, le père et les enfants partirent plus tard pour aller bûcher ce matin-là...

Mai 1950

Maison et grange ont passées complètement au feu chez Samuel Bergeron, aujourd'hui Guylaine Bergeron (Georges à Delphis: M^{me} Poirier) et Germain Martin. Un gros incendie a eu lieu en même temps à Rimouski.

1954

Bâtiment Conrad Martin en face de chez Jonathan Massé prend feu à cause du tonnerre. Une semaine plus tard... le tonnerre tombe sur le mou-

lin à vent de la grange de Elphège Arseneault demeurant au 580 rang 3. La grange prit feu suivie par le hangar qui était rempli de bois à seulement 10' de la maison. Il faisait si chaud que les vitres de la maison se fracassaient. Tous craignaient pour la maison. Ils ont fait venir le curé de Sainte-Eulalie qui a dit: «N'ayez pas peur pour la maison, elle ne brûlera pas.» Elle existe toujours. M. et M^{me} Patrick Bergeron y demeurent.



Une mini-tornade en 2002 déplaça la remise à machinerie de la Ferme Bergeroy dans le rang 3.

1954

Une tempête bloqua les chemins pendant une semaine (fait de M^{me} Gracia).

1954

Bâtiment de Gérard à Jules Bergeron, Raymond Rousseau

6 mars 1956

La maison et le hangar d'Arthur Gagnon, aujourd'hui chez Raymond Bergeron; le feu a pris dans le tracteur.

Novembre 1957

Arthur Désilets, la grange; Léo Gauthier, le foin

1957

Grange à Émile Arseneault, maintenant chez son fils Réal.

20 mars 1958

Maison de P.-É. Bergeron, aujourd'hui chez Laurent Bergeron.

12 juillet 1959

Rolland Tourigny dans le Rang 12; la grange chez Valladon.

11 juin 1960

Le bâtiment de P.-É. Bergeron

1960

Maison d'Arthur Lambert. Il demeurait en face de Réal Bergeron sur la rue Sainte-Hélène. Contrairement à la croyance de certains, la maison ne brûla pas. Elle fut démolie suite à une expropriation par le ministère du Transport pour aménager la Route 955. Le ministère avait besoin du *pit* de sable qui était sous le terrain de la maison.

1963

Bâtiment Joseph Dupuis, aujourd'hui chez P.-É. Bergeron au Rang 15, c'était M. Adrien Chassé.

Mars 1965

Bâtiment chez Émile Bergeron.

1964

Il y avait une maison du côté sud du chemin et la grange du côté nord, avant Fernand Champagne; les deux ont brûlé.

1965

Salle de quilles avec son restaurant.

1968

Bâtiment de Maurice Bergeron, aujourd'hui Rolland Constant.

20 juin 1967

Maison de Roger Beauchemin.

15 octobre 1963

Feu chez P.-É. Bergeron, le bâtiment.

1972

Maison de Jules Moisan, Gérald Bergeron.

16 avril 1974

Bâtiment de Marcel Marcotte.

1974

Magasin général, hangar, maison de Gaby Bergeron (Conrad Martin nov. mort 1975).

1976

Bâtiment de Roger Beauchemin, la terre avant J.-Marie Cyrenne.

8 août 1978

Feu de la grange-étable de André Désilets

1980

Le garage de Gilles Beurivage. La municipalité a fait de l'asphalte économique tout le long du Rang 4.

1985

Roland Constant, grange

1987

En octobre, M. Donat Auger décède lors de l'incendie de sa maison au village, située sur la rue de l'Église.

Janvier 1988

Daniel Thibodeau, la maison.

Novembre 1989

Salle de réception et de danse chez Thi-Bée.

Juillet 1989

Étable à Gilles Turgeon, maintenant Ghislain Massé.

1991 Garage Gilles Turgeon.

3 juillet 1995

Daniel Gingras et Sylvie Bergeron. Le feu débute dans le hangar et la maison suivra; c'était le deuxième feu sur cette ferme.

Printemps 1998

Le garage chez Rolland Constant. Le fameux VERGLAS – Qui ne se souvient pas de janvier 1998!!! Saint-Samuel, le mardi 6 janvier: une première pluie verglaçante. À certains endroits, l'électricité manque déjà. Au grand plaisir des enfants, il n'y a pas eu d'école. Le mercredi 7 janvier, un nouvel épisode de pluie, toujours verglaçante, s'ajouta à celui de la veille. Le jeudi 8 janvier, vers 3h00 du matin, toute la paroisse baigna dans le noir. Personne ne se doutait que la situation prendrait une telle ampleur. Pour couronner le tout, une troisième pluie verglaçante tomba encore cette journée-là... C'était du jamais vu!

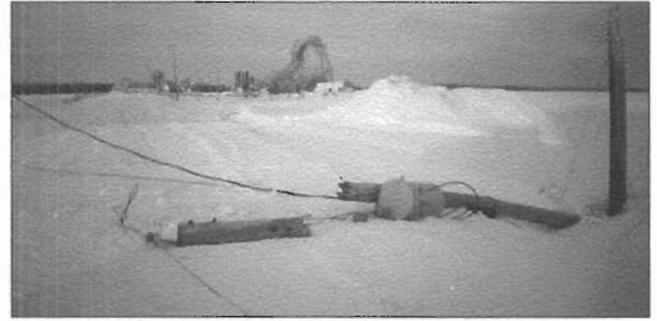


Trois lignes électriques touchées au rang 3 vers le 4





Les pylônes du rang 3



Les poteaux d'électricité n'y échappent pas non plus au rang 3!

Le vendredi 9 janvier, le joli paysage glacé se transforma en un paysage désolant lorsque, vers 16 h 30, les



Il y en a de la glace et du verglas en 1998! Les branches de cet arbre n'ont pas tenu le coup!

trois lignes haute tension Nicolet-Les Cantons se sont effondrées. Jonchant le sol, des câbles électriques bloquaient des rangs entraînant de longs détours. Le système routier ne fut dégagé que le dimanche. Avec des installations de fortune, le système téléphonique fut rétabli dès le lundi.

L'électricité revenait tranquillement dans différents coins de la paroisse. Les résidants du village en avaient été privés pendant deux jours.

Le rang 4 regagna l'électricité le 15 janvier. Les rangs 2 et 15 l'ont retrouvée le lundi 19. En ce qui concerne le rang 3, la première partie de celui-ci a été rebranché le 21 janvier. Cependant, le fond du rang 3 (cinq habitations) a dû attendre au 30, c'est-à-dire 23 jours plus tard, avant de retrouver ce service qui facilite tant la vie de tous les jours.

L'entraide entre les gens de la paroisse s'est fait sentir tout au long de cette période. Le centre communau-

taire se transforma en centre d'hébergement. Policiers et bénévoles ont visité toutes les résidences pour s'assurer que personne ne manquait de rien. On pouvait voir se promener les précieuses génératrices. Les agriculteurs veillaient à faire l'essentiel. Le retour en classe se fit seulement le 19 janvier. Lors du verglas, des couples se sont même formés. Plusieurs garderont en mémoire cette aventure qui, malgré tout, s'est terminée sans trop de conséquences fâcheuses.

Depuis ce temps, Hydro-Québec a démantelé la vieille ligne haute tension en bois. La ligne restant en opération a été renforcée à raison de l'insertion d'un gros pylône à tous les dix pylônes afin de stopper l'effet domino si une pareille situation venait à se reproduire.

Les dernières traces du verglas, c'est-à-dire la troisième ligne haute tension, a été complètement enlevée à l'automne 2002



Du verglas... de la neige... du verglas...



Éboulis de 1955 devant la propriété de Philippe Bergeron, au 661 rang 3...



... vu de l'autre côté de la rivière; les bâtiments de Philippe Bergeron

LA RIVIERE

Dans notre paroisse sillonne une rivière qui a causé quelques fois des glissements de terrain.

Les anciens se rappellent que vers 1933, où vivait M. Émile Martin, dans le *Petit 2* (chez Mercier), une partie du chemin prit la direction de la rivière. Le propriétaire a dû relocaliser le chemin à ses frais.

Quelques années plus tard, le 26 avril 1955, une partie du chemin descendit à la rivière. C'était dans le Rang 3 sur la propriété de M. Philippe Bergeron (maintenant Jacques Bergeron). Il dut déménager sa maison. Le tracé du chemin a été refait.

En 1977, un autre éboulis emporte une majeure partie du chemin du Rang 2 chez Fernand Bergeron, maintenant son fils Yvon. Encore une fois, le tracé du chemin fut refait.

Le dernier éboulis se manifesta en

1990 toujours au Rang 3 chez Jacques Bergeron. Le ministère des Transports dut faire des travaux de remblaiement de chemin par du transport de roches

dans le lit de la rivière pour colmater le glissement. Le chemin fut refait comme on le connaît aujourd'hui.



Éboulis devant la résidence de Jacques Bergeron. Une bonne partie du chemin s'est retrouvée à la rivière, vers 1990.



Vue d'un autre angle



Les travaux terminés du remblaiement de la rivière du rang 3 vers 1990



... notre municipalité aujourd'hui



Au centre, la mère de monsieur Alfred Bellefeuille, ancêtre de la famille Grandmont

La population de Saint-Samuel qui était de 15 familles en 1866, est passée à 85 familles en 1893. Elle dépasse à peine 100 familles soit 500 personnes en 1978. Saint-Samuel possède en mars 2003 près de 716 habitants et 300 familles.

Le développement de nos différents domaines apporte de nombreux résidents permanents et saisonniers. Aujourd'hui, près de la moitié des résidents de Saint-Samuel demeurent dans ces domaines autrefois privés et maintenant municipalisés.

Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste avec ses grands feux d'artifices et de joie réunissent beaucoup de notre monde.

Le regroupement des Mooses organise ici et là différentes activités au courant de l'année. La patinoire aura toujours sa place au terrain des loisirs. Quelques enfants viennent se divertir surtout la fin de semaine. La rivière attire toujours les pêcheurs. La majorité de l'économie est agricole. Près du deux tiers de la paroisse est en terre cultivée par les agriculteurs et le reste en boisé.

Les Fondations Réal Bergeron, Béton 34, Fondation 55, Garage Gilbert Bergeron, Épicerie Jean-Noël Houle, Gérard Grandmont, Caisse

Populaire, Richard Bergeron et Fils, J-M Massé et fils, Studio Coiffure Passion, Institut Artmonie, Réjean Veilleux inc., Bo-jeux, Escaliers Bois-Francis, J-Marc Bergeron, Motos Thibeault. pour ne nommer que ceux-là et bien d'autres font partie de notre décor. Mais il restera toujours de la place pour les autres genres d'entreprises.

On espère que grâce aux festivités du 125^e que d'autres personnes prendront le flambeau et organiseront à chaque année quelques activités pour réunir le monde d'ici et d'ailleurs afin de fraterniser et jaser entre eux des choses d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Venez demeurer à Saint-Samuel, il y fait bon vivre....

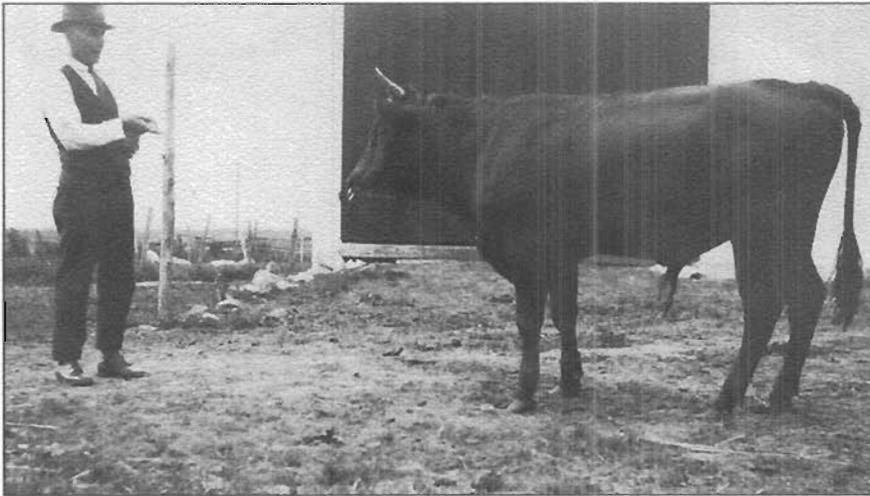


Ancêtres de la famille Grandmont

Gens de Chez-Nous



Le grand-père regarde l'œuvre de sa vie, la terre qu'il a défrichée, sa descendance...



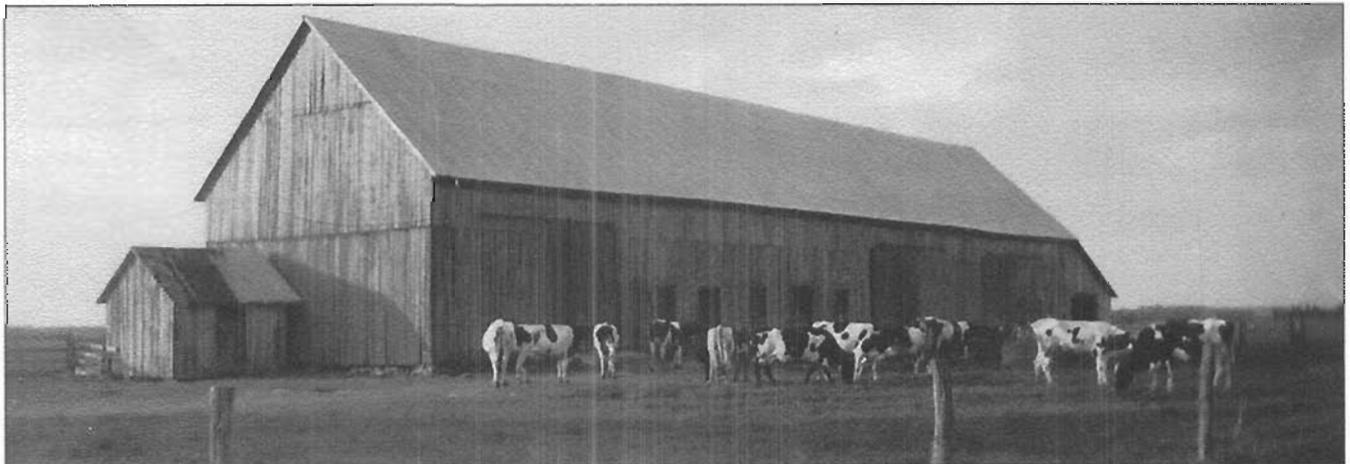
Lequel des deux a peur de l'autre. Émile Martin dans sa cour avec un taureau pur-sang canadien (il demeurait chez M. Mercier au 259 rue Sainte- Hélène)

La plupart de nos ancêtres demeuraient sur une ferme. Avec les années, la forêt recule afin de faire place à de nouvelles terres cultivables. L'homme qui arrache sa terre à la forêt en connaît les moindres recoins. L'importance de l'agriculture dans une paroisse rurale était majeure.

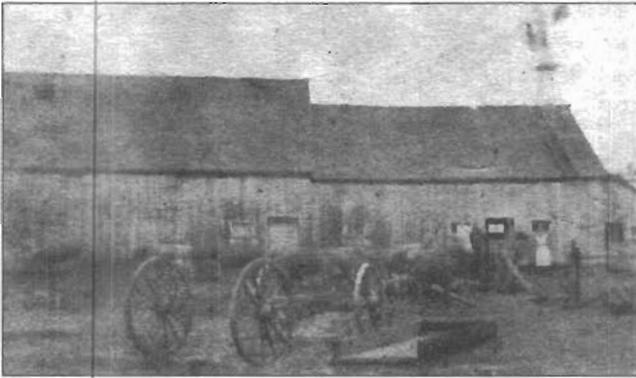
La culture de la terre s'apprenait dès le jeune âge et se transmettait de père en fils. Autrefois, les agriculteurs gardaient 10 à 12 vaches, 1 bœuf, 3 chevaux (1 pour la voiture et 2 pour les travaux) des lards, des moutons, des volailles. Tôt au printemps, le cultivateur allait à l'église pour la bénédiction des graines de semence, symbole de



Une chose rare : un *span* de trois chevaux chez Joseph (Philippe) Bergeron au rang 4



Grange de Benjamin Bergeron au rang 15 avec un troupeau de vaches (aujourd'hui voisins de Gaétan Provencher)



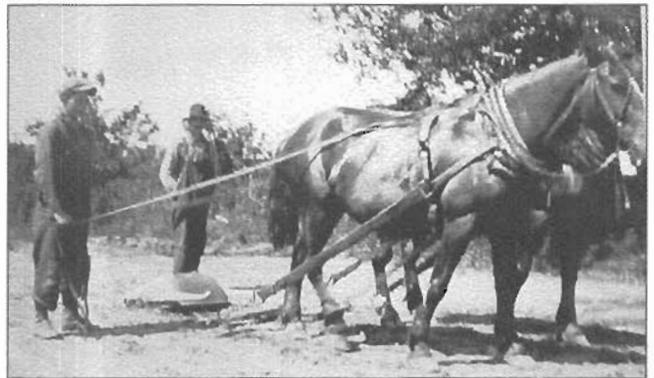
La ferme de Robert Bergeron au 680 rg 3, autour des années 30



C'est le temps des labours au rang 15: Henri-Paul Cyrenne, vers 1940



On ramasse la roche. Ouf! c'est de la grosse en plus! Conrad, Robert Martin et Jeanne D'Arc Bellavance



Pelle à chevaux



Moyen de transport plus rare: le bœuf. On s'en va mener la crème chez Ovila Béliveau: les filles d'Arthur Gagnon avec de la visite





Les enfants de Maurice Constant parmi leurs moutons dans le champ à côté de la maison vers 1956. En avant, Ginette, Mariette et Jacques (Jacko), et derrière, Lise



Ben oui! des moutons qui reviennent de l'étable un matin de printemps, il y en avait beaucoup dans l'temps. Chez Paul-Émile Bergeron (aujourd'hui Laurent Bergeron rang 2)

voiture à la beurrerie ou à la fromagerie. Quand venaient les froids, ils réunissaient plusieurs hommes pour faire des boucheries et leur bois de chauffage. Ils le sciaient au godendart et le fendaient au printemps. L'hiver pour passer le temps, ils réparaient les attelages, fabriquaient des manches de haches, des colliers, des traîneaux, empaillaient des chaises, allaient faire l'épicerie au village. C'est d'abord la ferme laitière, puis l'élevage de porcs et de volailles, ensuite la culture de patates, l'apiculture et finalement une fromagerie en 1893.

Il paraît que dès 1924, l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) entre dans notre campagne. Elle structure la situation générale de l'agriculture avec un programme très chargé tel l'enseignement agricole, le crédit



La beurrerie d'Ovila Béliveau. Il n'était pas seulement fromager mais aussi aviculteur. On voit Ovila, son fils Richard, et derrière, Thérèse (religieuse) parmi les poules rouges

agricole, les taxes, la colonisation, le regroupement des forces vives du monde agricole et la création d'un

environnement coopératif.

Le syndicalisme agricole moderne est né.



Je pense que la vache a peur du kodak. L'étable de Germain Bergeron au rang 3



Cage à cochons oups! À truie et ses petits cochons chez Germain Bergeron avec les enfants, Lorraine, Pierre et Yves vers 1965 au 550 rang 3



Le camion va passer bientôt ramasser mes bidons. André Bergeron 680 rg 3, vers 1960